JOV
2996

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le vendredi 5 mars 1976

Neige • Maximum 3 • 3e année No. 6 40 pages • 25 cents

L'affaire Mackay

Pas de commentaires du juge Deschênes

page 2

Une loi pour favoriser les bons conducteurs... et les écoles de conduite?

6 mois pour avoir un permis

Nos informations en page 3

28-04-76 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

Autopsie d'une condamnation à mort (7)

Jusqu'en Cour suprême: "Que Dieu ait pitié de votre âme..."

—page 12

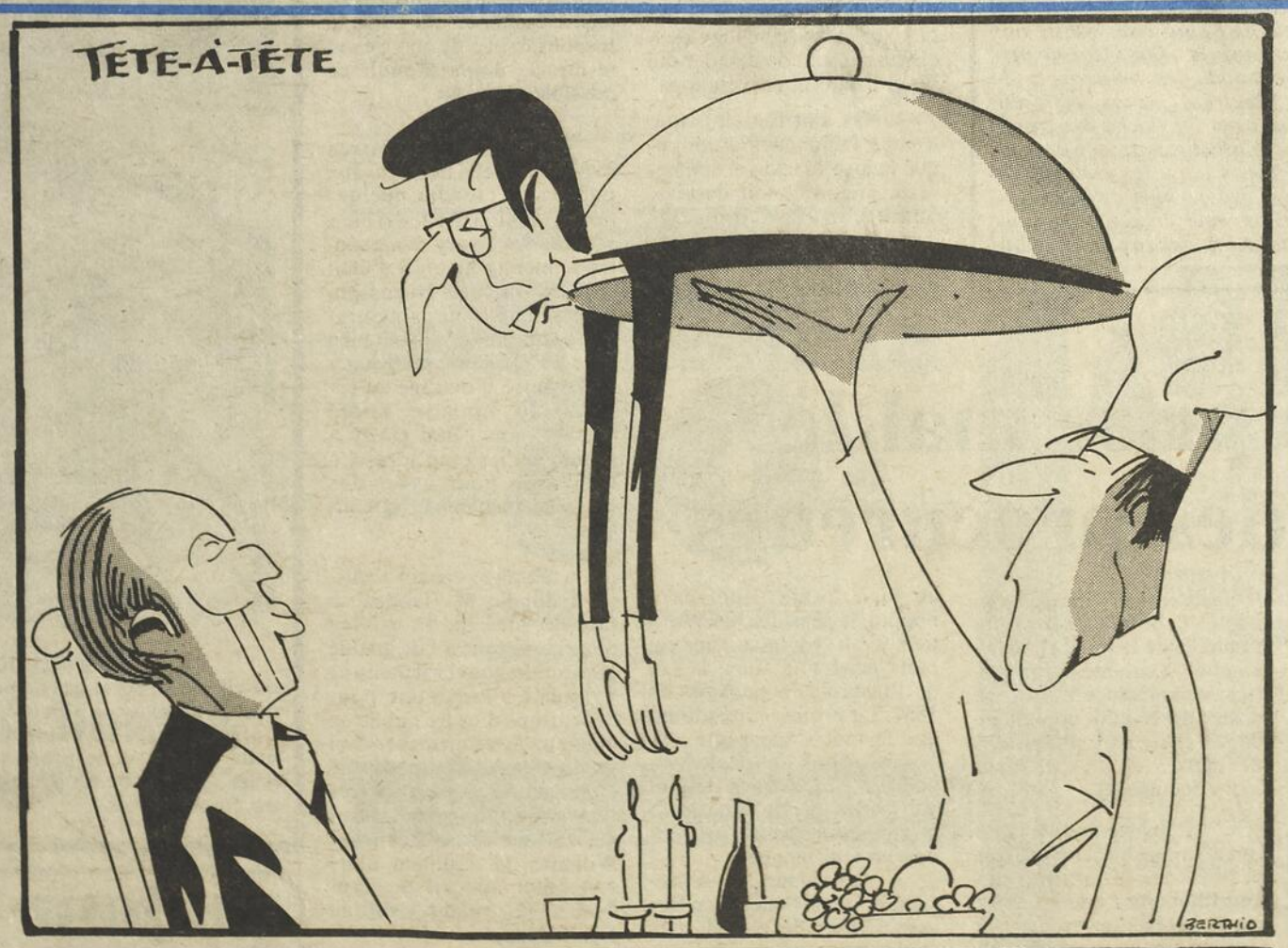

"Les marchands de tapis"

L'éditorial d'Yves Michaud sur la rencontre Trudeau Bourassa

— page 30

voici la suite d'Emmanuelle, le chef-d'oeuvre de la litterature erotique filme a Bali, Hong Kong et Paris
Pierre David présente une sélection des Films Mutuels
Emmanuelle l'Antivierge
avec Sylvia Kristel
un film de Francis Giacobetti
A L'AFFICHE
cinemas le PARISIEN 5 400 Ste CATHERINE O. 866-3856
CHATEAU 1 St-Denis & Belanger 271-1103
VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 353-7880
GREENFIELD Pk. Pl. Greenfield Park 671-6129
CINEMAS Laval 5 CENTRE LAVAL 688-7770

LIBRAIRIE GUTENBERG CARRÉ ST. LOUIS
JOEL DE ROSNAY
Le macroscope
Vers une vision globale
Prix Rossi de l'Académie des sciences morales et politiques
3453 St-Denis 849-7696

Bientôt une requête contre Jean Di Zazzo

(CP) — La Commission municipale du Québec déposera très bientôt devant la Cour supérieure une requête visant à relever de ses fonctions le maire Jean Di Zazzo, de ville Saint-Léonard.

La CMQ a adopté une résolution en ce sens lors d'une réunion tenue hier, à la suite du refus du conseil de ville de St-Léonard d'agir lui-même. La CMQ mène actuellement une enquête publique sur l'administration de ville St-Léonard, enquête qui doit se terminer le 5 mai prochain. Les preuves déposées jusqu'à présent tendent à démontrer que le maire Di Zazzo a possiblement été impliqué dans une situation de conflit d'intérêts.

Selon un porte-parole de la CMQ, il est aussi possible que le ministère de la Justice étudie le dossier afin de déterminer s'il y a matière à poursuites criminelles.

Hier matin, personne ne la connaissait à part sa famille et ses voisins. Aujourd'hui elle est dans tous les journaux ou presque. Son nom: Nathalie Labrecque, quatre ans (du 6525 - 20e avenue Rosemont), la 5,000,000ième personne à franchir, hier après-midi, les tourniquets de l'aquarium municipal de Montréal. Après avoir été aveuglée pendant dix minutes par les flashs des caméramens et des photographes, Nathalie, entourée de messieurs très sérieux de la Ville, a reçu les cadeaux de circonstance: un diplôme qui prouve bien qu'elle est la 5,000,000ième visiteuse, un souvenir en aluminium, un petit aquarium avec six poissons dedans ainsi qu'un laisser-passer à vie.

L'affaire MacKay

Deschênes: aucun commentaire

par Robert Lévesque

Le juge-en-chef de la Cour supérieure du Québec, Jules-Omer Deschênes, n'avait aucun commentaire à formuler, hier, au sujet de l'affaire Mackay, et il a habilement évité tout journaliste qui aurait aimé connaître ses impressions sur le ''scandale'' lancé par le Globe and Mail.

Vers la fin de l'après-midi, le huissier- audiencier du juge-en-chef est venu dire aux journalistes, qui couvrent le procès de la loi 22 instruit par le juge Deschênes, que le magistrat ne se prononcera pas sur la question tant que ce procès ne sera pas terminé. On n'a donc pas pu savoir si le juge Deschênes demandera la tenue d'une enquête sur ces présumées influences qu'auraient exercées 3 ministres fédéraux sur des juges québécois.

On sait que le premier ministre Trudeau a remis au juge Deschênes le lourd fardeau de décider si cette affaire mérite la tenue d'une enquête. Hier encore, M. Trudeau, bombardé de questions aux Communes, a déclaré qu'il laisse au juge Deschênes le soin de décider qui dit vrai dans ces révélations.

On sait toutefois que le juge Deschênes a convoqué le juge Mackay à son bureau, mercredi soir dernier. Selon certaines indiscrétions, le juge-en-chef ne priserait pas du tout l'attitude du juge Mackay et ce dernier risquerait d'être le grand perdant dans cette affaire.

On se rappelle que dans sa lettre du 10 février au juge Mackay, le juge Deschênes disait que la lettre du juge au ministre Basford était rédigée dans des termes tels que ''si j'étais ministre, je les trouverais inacceptables''. Le juge Deschênes n'aurait pas changé d'idée depuis, et le bruit fait autour des révélations du Globe and Mail aurait avivé son agacement. Il attend toutefois d'être libéré du dossier ''loi 22'' avant de se consacrer à une enquête interne.

Aux Communes hier, la période de questions a été évidemment consacré à ces révélations selon lesquelles les ministres Lalonde, Chrétien et Drury auraient tenté d'influencer certains juges québécois. Le chef de l'Opposition, Joe Clark, de même que le leader du NPD, Ed Broadbent, ont réclamé la tenue d'une enquête indépendante sur les allégations du juge Mackay.

Le premier ministre, une seconde fois, a refusé d'accéder à cette demande et a référé les parlementaires au juge Deschênes qui porte la responsabilité de mettre un terme ou d'approfondir ce possible scandale.

L'un des ministres impliqués, celui des Travaux publics, a modifié quelque peu sa version des faits, hier. M. Charles Drury avait soutenu, mercredi, qu'il s'était adressé au juge Hugessen, récemment, pour s'assurer que ce dernier possédait bien tous les éléments pour juger de la cause d'outrage au tribunal du ministre André Ouellet. Hier, Bud Drury a déclaré qu'il s'était adressé à Hugessen pour avoir des renseignements sur cette affaire.

Dans le cas du ministre Lalonde, M. Trudeau a rappelé, hier, qu'il s'agissait d'un geste tout à fait justifié puisque le gouvernement de Trinidad s'inquiétait pour des raisons d'ordre public du moment où le jugement serait rendu dans l'affaire des 10 étudiants de ce pays accusés d'avoir détruit un ordinateur à l'université Sir Georges Williams. M. Lalonde, alors conseiller spécial de Trudeau, avait rendu visite au juge Mackay.

Le ministre Jean Chrétien, pour sa part, a révélé que ses avocats, présentement en vacances, lui avaient demandé un délai de quinze jours avant de se prononcer sur la possibilité de poursuite judiciaire contre le quotidien de Toronto. Le ministre attend toujours les excuses du juge Mackay.

La loi 22 en Cour

Le juge prise mal le fouillis des procureurs

(R.L.) — Irrité du fouillis dans lequel les procureurs des commissions scolaires protestantes du Québec tentent, depuis mercredi, d'élaborer leur preuve pour contester la validité constitutionnelle de la loi 22, le juge-en-chef Deschênes a précipitamment mis fin à l'audience d'hier après-midi en demandant à ces quatre procureurs de mettre de l'ordre dans leurs documents.

L'instruction de cette cause, moins percutante que prévu, se poursuit aujourd'hui alors que les deux parties présenteront au juge leurs argumentations. La défense, qui représente le ministère de l'Education et le gouvernement québécois, ne présentera pas de preuve mais contestera l'habilité des plaignants de poursuivre le gouvernement sur ce terrain.

Me Peter Graham, qui dirige avec difficulté la poursuite, a fait entendre hier le professeur Lawrence Prescot Patterson qui a expliqué au juge, textes anciens à l'appui, le sens que le législateur avait voulu donner au mot ''académie'' dans la Loi de l'Insttruction publique en 1861. Le professeur soutient que le mot s'apparente aux ''high school'' et écoles secondaires d'aujourd'hui, et que celles-ci ont donc leurs droits acquis pour l'instruction en leur langue.

Par ailleurs, un représentant de la Fédération des associations de parents des écoles protestantes françaises était au Palais de Justice, hier, pour distribuer à la presse un court texte dans lequel la Fédération précise qu'elle se dissocie de la demande des administrateurs anglo-protestants pour faire déclarer anticonstitutionnelle la loi 22. La Fédération aurait aimé être entendue par le tribunal, a souligné ce représentant.

sommaire

La chronique du Québec 7
Bandes dessinées 8
Mots croisés 8
Le monde 9
Les carrières.....11
Le cahier
Vie et culture .....13 à 28
Horaires 22
Editorial 30
Vous avez la parole.....31
Document 32
Ce que Laurent Laplante en pense.....33
Petites annonces 34
Le labyrinthe.....35
Le sport.....36

l'air du temps

par le professeur Nimbus

On ne peut pas dire que cette fois-ci le juge Mackay a trempé le dos de sa cuiller dans la cassonade. Il a bien raison de protester, le cher juge, et j'espère qu'au moment où il écrivait sa bafouille à monsieur le ministre, il portait ses gants blancs et son chapeau haut-de-forme et qu'il avait pris son bain à l'huile parfumé, car, voyez-vous, l'occasion était très solennelle: il faut bien que de temps en temps ces messieurs prouvent leur indépendance, ça les prend comme une crise de démangeaison dans l'herbe à puce. On se demande bien pourquoi d'ailleurs, car tout le monde sait ou devrait savoir que les travailleurs d'élection et autres souteneurs politiques se retrouvent tous au Sénat et que n'aboutissent sur le Banc que ceux qui ont fait leur droit pour la défense de la veuve et de l'orphelin. A propos des orphelins, justement, ils sont priés de chausser leur ''rubber'' car on nous prédit de la pluie, à moins qu'avec un peu de chance, ce soit de la neige.

Température

Un maximum de 3, c'est bien assez.

Aperçu pour demain

Dégagement pour tous: veuves, orphelins, juges et matous de campagne.

La direction du journal répète encore une fois qu'elle ne se porte pas responsable des erreurs de ''pif'' que peut avoir à l'occasion le professeur Nimbus. Comme vous le voyez ci-contre, la tempête du siècle que nous promettait le professeur depuis une semaine ne noua a jamais atteints et c'est encore seulement les anglais qui en ont profité.

au jour le jour

A MONTRÉAL

● Réunion d'information à l'intention des parents du quartier Chomedey, à 19h30, à l'école Chomedey, Pavillon 11, 3730, boul. Lévesque. Sujet: Utilisation de l'école secondaire Chomedey pour septembre 1976 et les années à venir.

AILLEURS AU QUEBEC

Jonquières: Ouverture des Jeux d'hiver du Québec, à 20h.

Rimouski: Week-end biblique organisé par le module des sciences religieuses de l'Université du Québec, à compter de 21h, dans l'édifice du Grand Séminaire.

Projet de loi modifiant le code de la route

Les permis temporaires prolongés à 6 mois

par Jean-Noël Bilodeau

La période obligatoire de validité des permis temporaires de conduite automobile sera prolongée à six mois, au lieu de deux mois comme l'exige actuellement la loi.

Les apprentis conducteurs, qui auront toutefois suivi avec succès des cours dans des écoles de conduites reconnues par le ministère des Transports du Québec, pourront obtenir leur permis de conduite avant l'échéance de leur permis temporaire.

C'est du moins l'intention du ministre des Transports, Raymond Mailloux, qui, au cours d'une conversation téléphonique hier après-midi, a confirmé au JOUR son intention de présenter au début de la prochaine session parlementaire un projet de loi qui contiendra de telles modifications au Code de la route.

"La nouvelle réglementation, nous a confié le ministre, est toutefois encore à l'étude et peut être sujette à des amendements mineurs."

"Lorsqu'elle sera prête, a-t-il ajouté, je la présenterai au Conseil des ministres et ensuite, à l'Assemblée nationale".

Ces nouveaux règlements, dont la teneur est actuellement un secret de polichinelle dans le milieu des écoles de conduite, viseraient également une réforme de ce type d'institution.

"Car, comme nous l'expliquait hier le directeur du Bureau des véhicules automobiles, M. Ghislain Laflamme, le ministère des Transports a l'intention de décommercialiser ce secteur-là."

"Tout en le laissant rentable, a-t-il affirmé, nous voulons qu'il prenne conscience de sa responsabilité sociale."

Pour le rendre "responsable", le ministère prévoit de nouveaux règlements qui régiraient le fonctionnement interne des écoles de conduite ainsi que la formation des moniteurs.

"C'est un domaine qui est, de dire M. Laflamme, insuffisamment réglementé."

Permis temporaire...

Selon le directeur du Bureau des véhicules automobiles, l'idée de prolonger la validité du permis temporaire est "de permettre aux gens d'avoir une plus grande période d'apprentissage..."

"L'expérience nous a prouvé, a-t-il affirmé, que deux mois n'étaient pas suffisants et que les apprentis conducteurs renouvelaient fréquemment leur permis temporaire pour une autre période, ce qui leur engendrait des coûts supplémentaires."

"Il faut également inciter les gens, a-t-il ajouté, à prendre des cours de conduite pour qu'ils deviennent meilleurs conducteurs".

Ecoles de conduite

Le président de l'Association des propriétaires d'écoles de conduite du Québec, M. Ricky Hirsh, rejoint hier soir, n'a pas caché son inquiétude face à un tel projet de loi, tout en confirmant qu'il pouvait favoriser les écoles de conduite.

"Je dois me rendre à Québec demain matin, nous confirmait-il, car j'ai besoin d'éclaircissements."

"Il est certain, précisait M. Hirsh, qu'il faudra limiter, pendant un an tout au moins, le nombre des écoles de conduite."

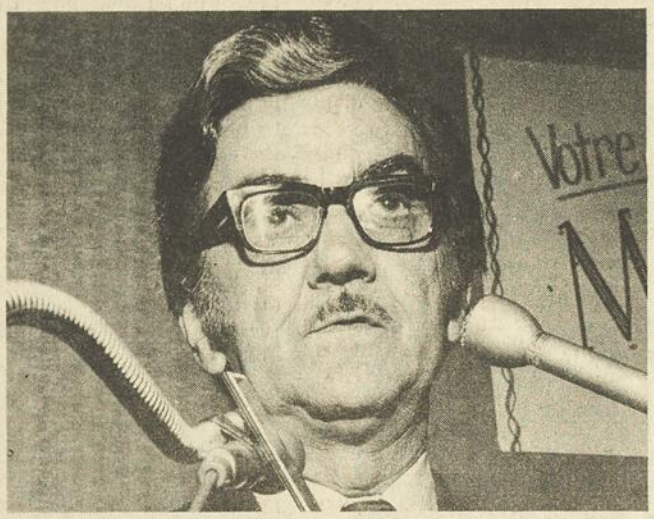

(photo M. Giroux)

Raymond Mailloux: un projet de loi qui vise à former des conducteurs plus avisés.

"Il faut apprendre parfois par nos défauts et rectifier certaines situations existantes", affirmait le président; en soulignant la nécessité d'améliorer la qualité du service des écoles de conduite et celle de former adéquatement les moniteurs de ces écoles.

Pour un des propriétaires, M. Léonard Lauzon de l'école de conduite Lauzon, également rejoint hier, le projet de règlement n'apporterait pas "grands changements".

"On est convaincus, pour notre part, qu'on rend service, car ceux qui viennent à l'école en sortent meilleurs conducteurs", a-t-il souligné.

"Tous les pays, dira M. Lauzon, tendent vers l'école de conduite obligatoire. Ici, on n'a pas encore suffisamment d'hommes compétents, mais ça viendra."

Pétrole: Ottawa souhaite une hausse de moins de $2

OTTAWA (CP) — Le gouvernement fédéral va s'efforcer d'empêcher une hausse de prix du pétrole dépassant $2 le baril, a assuré hier, le ministre de l'Énergie, M. Allistair Gillespie.

Le ministre, qui rencontre ses homologues des provinces aujourd'hui à Ottawa pour négocier le prix du combustible, a souligné qu'il serait fort préoccupé si les prix canadiens étaient supérieurs à ceux qui sont actuellement en vigueur aux États-Unis.

Le prix canadien actuel de $8 est environ $4 au-dessous des niveaux mondiaux, mais seulement $2 au-dessous de la moyenne en vigueur aux États-Unis.

Certaines provinces, en particulier l'Ontario, sont préoccupées par le fait que les coûts de l'énergie, s'ils dépassent ceux des États-Unis, pourraient se traduire par une baisse de la capacité concurrentielle des manufacturiers canadiens.

Les échos du jour

Si l'on peut s'indigner devant les pots-de-vin illégaux qu'a versés la compagnie Gulf Oil, aux États-Unis, on doit s'incliner devant le sens de l'humour de ses nouveaux dirigeants. Ils ont envoyé hier une lettre à tous les politiciens élus aux États-Unis, disant à peu près ceci: "Si, par malheur, vous avez reçu de notre compagnie, sous son ancienne administration, quelque contribution illégale, auriez-vous l'obligeance de nous retourner les sommes!" La compagnie pourra sans doute invoquer cette lettre comme preuve de bonne volonté dans l'avenir, et interpréter le silence des politiciens comme preuve que l'illégalité n'est pas d'un seul côté.

●●●

Un autre dont il faut apprécier aussi le sens de l'humour, c'est Charles Perrault, président du Conseil du patronat du Québec. Mais chez lui, c'est involontaire. Il a affirmé hier, devant les courtiers en immeubles, que les statistiques sur le chômage sont artificiellement gonflées (par l'assurance-chômage trop genereuse), alors que tous les économistes s'entendent pour dire le contraire; que les ouvriers du textile québécois sont les mieux payés au monde, qu'en général, le "cheap labor" québécois n'existe que dans les discours des chefs syndicaux, au même titre que les "multinationales"; que devant la poursuite trop effrénée des satisfactions individuelles aux dépens du bien-être collectif, les gouvernements devront se diriger de plus en plus vers la droite, c'est-à-dire exercer un pouvoir de plus en plus autoritaire... et que la presse québécoise est, le plus souvent, un prisme déformant.

●●●

Heureusement pour nous tous, M. Perrault, qui sait être un homme très sympathique lorsqu'il ne parle pas, quittera d'ici peu ses fonctions au Conseil du Patronat. Le successeur serait déjà pressenti, mais on refuse de le nommer plubiquement dès maintenant, pour des raisons "politiques" semble-t-il, l'homme n'étant pas tout à fait vierge sur ce plan.

●●●

Samedi prochain paraîtra notre premier véritable cahier touristique hebdomadaire. Il s'agit de mettre un peu plus en "forme" la mini-section "voyages" que l'on vous présentait en fin de semaine. Tous les annonceurs sont priés de noter que l'expérience a révélé que les annonces de voyages sont parmi celles qui "marchent" le plus, dans le JOUR. Les lecteurs méritent d'ailleurs d'être remerciés, et sont incités à continuer de voyager d'abord et avant tout avec nos annonceurs.

du 2 au 6 mars.
4 jours de vente EXCEPTIONNELLE.
Jusqu'à 80% de remise
sur des milliers d'ouvrages, livres d'art, encyclopédies, romans reliés ou brochés.
Durant la vente,
30% de rabais
sur tout livre non-soldé.
librairie flammarion
1243, rue Université (angle Cathcart).

La faim du monde avant la fin du monde
OXFAM

CECM
LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Inscription officielle des élèves

L'inscription annuelle obligatoire des élèves qui fréquenteront pour la première fois en septembre une école française de la C.E.C.M. se fera aux dates et endroits suivants:

Dates: les 8, 9, 10, 11 et 12 mars
Heures: entre 9h et 11h30 ou entre 13h30 et 16h
Endroits: l'école élémentaire ou secondaire la plus près du domicile des parents.

Pour être admis en maternelle, un enfant doit avoir 5 ans avant le 1er octobre 1976 et pour être admis en 1ère année, il doit avoir 6 ans avant la même date. Les parents sont priés d'apporter un original du certificat de naissance de l'enfant pour une inscription en maternelle ou en 1ère année. Tout élève qui a déjà fréquenté une école dans une commission scolaire autre que la C.E.C.M. devra présenter son dernier bulletin scolaire lors de l'inscription.

Négociations du secteur public

Le cartel des Affaires sociales
Le système de transfert est inadmissible

Le gouvernement va instaurer l'anarchie dans les hôpitaux du Québec s'il réussit à imposer aux travailleurs syndiqués la clause de mobilité de la main-d'oeuvre à l'intérieur des établissements de santé.

C'est en tout cas la sérieuse mise en garde que le cartel des Affaires sociales CSN - CEQ a lancé hier à la population. Selon le cartel, cette clause qui permettrait aux administrations locales de déplacer à leur guise les travailleurs d'un département à l'autre au gré des besoins immédiats, aurait pour effet d'accroître énormément la tâche des travailleurs ne ne leur laissant aucun répit et de réduire les services à la population en laissant certains vides non comblés dans des départements.

Ce système de transfert occasionnerait selon le cartel une accélération du service "tout à fait incompatible avec la qualité du traitement" et vise la compression des soins plutôt que le remplacement des travailleurs absents.

Le cartel propose plutôt la formation d'équipes volantes dans les hôpitaux, équipes qui comprendraient une demi-douzaine d'infirmiers et d'infirmières qui s'ajouteraient au personnel régulier et qui seraient chargés de remplacer les employés malades. Ils pourraient aussi intervenir pour aider certains département surchargés.

Huit mois après et en dépit des promesses du gouvernement
Les enseignants aux adultes n'ont toujours pas reçu d'offres!

Huit mois après le début des négociations entre l'Etat et les travailleurs du secteur public la partie patronale n'a toujours pas, en dépit d'une promesse faite en décembre, déposé ses offres concernant les enseignants aux adultes à temps plein.

C'est du moins l'étonnante situation qu'a dénoncée hier au cours d'une conférence de presse l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ).

Mis à part cette absence d'offres et de négociations l'Alliance s'en est pris au sort général qui est fait aux enseignants aux adultes.

Ces professeurs, ils sont 3,700 au Québec, sont payés à l'heure et ne possèdent aucune sécurité d'emploi si bien qu'on les congédie à la fin de l'année scolaire et qu'on les embauche en septembre ... quand on les réembauche.

Cette absence de statut d'enseignant régulier les prive aussi de tous les avantages sociaux reconnus normalement: journées de maladie, vacances payées, retraite, congés de maternité.

Des centaines d'entre eux, estime l'Alliance, vivent et travaillent dans ces conditions depuis près de 10 ans.

Il faut donc, et c'est là une revendication commune à tous les syndicats d'enseignants, intégrer les enseignants aux adultes aux conditions de travail des autres professeurs.

Le PQ veut un médiateur

Le porte-parole de l'Opposition en matière d'éducation, le député de Lafontaine, Marcel Léger, est revenu à la charge hier et a de nouveau réclamé la nomination immédiate d'un médiateur dans les négociations entre l'Etat et les travailleurs de l'enseignement.

M. Léger qui parlait devant un groupe de parents à Sherbrooke s'est dit surpris du refus du ministre Parent d'accéder à la demande d'une telle nomination. On sait que la Fédération des commissions scolaires, la CEQ et le Conseil supérieur de l'éducation ont tous tour à tour réclamer la présence d'un médiateur dans ces négociations.

Ce refus qui s'ajoute à une attitude arrogante du ministre Parent depuis le début des négociations et à la lenteur manifestée par les négociateurs patronaux, conduit tout droit à l'affrontement a affirmé M. Léger.

A propos des Olympiques

Pas $200 mais $400 millions

Le critique du Parti québécois sur le dossier des Jeux olympiques, M. Marcel Léger, a suggéré à Robert Bourassa de réclamer non pas $200 millions mais la moitié du déficit olympique, auprès du premier ministre du Canada, lors de leur dîner en tête à tête ce soir. Curieusement, le Parti reprenait ainsi presque textuellement la position énoncée par le leader du parti libéral de la région de Québec, M. Guy Morin, à l'effet que toutes les administrations fédérales ont assumé au moins 50% des déficits, dans les Jeux olympiques précédents.

Les visites

Quant à la construction elle-même, elle progresse depuis plusieurs jours à un rythme conforme aux prévisions présentées à Innsbruck, mais la Régie des Installations olympiques a jugé nécessaire désormais de restreindre les visites, afin d'éviter les perturbations dans le travail. Cela montre que même pour le stade inachevé, l'échéancier reste très serré.

La presse européenne

Cela n'empêche pas le ministre Goldbloom d'être maintenant pleinement optimiste, au point qu'il se sente de taille à affronter, le 6 avril prochain, les journalistes de la presse européenne, en présence du président de la Régie des installations olympiques. Le ministre espère rassurer une fois pour toutes la presse, mais surtout dissiper la "mauvaise image" des jeux, que la presse française, surtout, associe intimement à la pègre.

Les "vrais" coûts

Enfin, M. Goldbloom a aussi été interrogé, en prévision des "chiffres officiels" promis par Bourassa pour la fin du mois, quels seraient les coûts d'opération prévus pour le stade Taillibert. A partir des estimés de $37,000 par jour (utilisé ou non) pour le superdôme de la Nouvelle-Orléans, le ministre a avancé un estimé "grossier" de près de $50,000. Ceci exclut bien sûr l'intérêt à payer sur le coût du stade, de quelque $70 millions par année, soit environ $190,000 par jour... à ajouter aux $50,000 d'administration.

Lutte contre l'inflation: Québec met le secteur de l'éducation au pas!

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa vient de décider, "dans le cadre de sa lutte à l'inflation", de mettre à contribution le secteur de l'éducation.

Au cours du prochain exercice financier, qui débutera le 1er avril, il ralentira la croissance de ses dépenses dans ce secteur en n'indexant pas notamment les subventions destinées aux commissions scolaires, aux universités et aux collèges du Québec.

Il réduira aussi de près de 200 les postes réguliers au sein de l'administration du ministère de l'Education et gèlera l'embauche du personnel occasionnel.

D'autre part, ce ministère réduira ses dépenses pour l'engagement de consultants, les voyages, les publications, la production de documents audio-visuels, etc.

Dans des communications distribuées, hier, à Québec, par le ministère de l'Education, on précise que le budget destiné à la gestion, d'abord prévu à $70 millions, sera comprimé à $60 millions. Cette dépense représente un peu plus de trois pour cent du budget global du ministère pour l'année financière actuelle qui est de $2.170 millions. La "compression" décidée ramène cette dépense de gestion à 2.76 pour cent du budget total du ministère.

Pour l'exercice 1976-77, cette proportion sera maintenue aux environs de 2.7 pour cent, ce qui amène à

Jean Bienvenue

conclure que le budget global du ministère serait du même ordre de grandeur ou presque que celui de 1975-76.

Dans leurs communications, MM. Jean Bienvenue et Bernard Lachapelle, respectivement ministe de l'Education et ministre responsable de l'enseignement post-secondaire, précisent que les administrateurs des commissions scolaires, des collèges et des universités ont été informés des décisions prises afin qu'ils puissent en tenir compte dans la préparation des budgets de leurs institutions pour la prochaine année scolaire.

C'est à l'intérieur des montants attribués que les commissions scolaires devront absorber l'augmentation des coûts due à l'inflation, les subventions du ministère n'étant pas indexées pour tenir compte de l'augmentation des coûts des biens et des services. Toutefois, les budgets des commissions scolaires devraient augmenter puisque "le gouvernement rendra[illegible]seignants, d

Le ministère souligne également que la partie de l'enveloppe budgétaire relative aux traitements des cadres, des professionnels non-enseignants et du personnel de soutien et reconnue par le ministère pour fins de subvention gouvernementale, sera aussi augmentée pour tenir compte des stipulations des conventions collectives ou des ententes applicables à ces personnels.

Le ministère précise aussi que les crédits alloués au plan de l'enseignement des langues $15 millions, au développement de l'éducation physique $2.1 millions et aux mesures spécifiques pour les milieux défavorisés $2 millions, seront maintenus au même niveau.

Quant aux universités et collèges, ils devront eux aussi absorber les augmentations de coûts dues à l'inflation par les règles budgétaires de 1975-76, puisque, dans leur cas aussi les subventions ne seront pas indexées.

La seule augmentation budgétaire dont disposeront les universités et collèges en 1976-77 leur viendra de l'augmentation des inscriptions et de la croissance des salaires négociés avec leur personnel.

D'autre part, le niveau des ressources allouées à la recherche universitaire sera maintenu à $8.5 millions en 1976-77.

Enfin, le ministère note que les décisions prises n'épargnent pas les institutions privées et que le niveau de leurs subventions "sera automatiquement réduit" par suite des nouvelles mesures qui touchent les collèges et les commissions scolaires.

Les subventions destinées aux institutions privées sont basées sur le coût moyen per capita de l'enseignement public au cours de l'année qui précède leur versement.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433 Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste: $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Pour "sauver l'école publique"

Le PQ: rallier les commissaires d'école

par François Demers

"La prochaine fois, il va falloir qu'on s'occupe des élections des commissaires d'école", a lancé hier le candidat officiel du Parti québécois dans Chauveau, M. Louis O'Neil.

Le candidat péquiste, qui accompagnait le chef de l'Opposition Jacques-Yvan Morin en tournée sur ce territoire représenté à l'Assemblée nationale par le ministre d'État à l'Éducation Bernard Lachapelle, voulait ainsi insister sur l'indispensable coalition des parents, des enseignants et des commissaires pour "sauver l'école publique" menacée par le gouvernement libéral.

Il commentait notamment l'affirmation faite quelques minutes plus tôt par M. Morin devant un groupe de notables de Loretteville, voulant qu'il existe un livre "rouge" qui indique aux commissaires d'école à quelles compagnies s'adresser pour acheter de l'équipement scolaire.

"Mettre la main sur ce document, a précisé au JOUR M. O'Neil, ce serait dévoiler un énorme racket de patronage".

Négligence

En fait, convient-il par ailleurs, si des commissaires d'école se prêtent à une telle opération, "c'est un peu à cause de notre négligence", notamment le faible taux de participation des parents lors des dernières élections de commissaires d'école.

Louis O'Neil: qu'enseignants, parents et commissaires d'école forment une coalition pour "sauver l'école publique".

"En 1972, a-t-il ajouté, les commissaires étaient contre les enseignants et les enseignants ont perdu. Cette année, ils sont sur la clôture. Posant tantôt des gestes de soutien à leurs professeurs, tantôt s'essayant à la répression".

Et de s'indigner de la dernière folie des commissaires de la Régionale Chauveau (1,500 étudiants - 550 professeurs) qui ont demandé à la Cour mercredi de forcer les enseignants non seulement à remettre les bulletins des élèves sur les formulaires prévus pour les ordinateurs (listes 22), mais encore à cesser de communiquer avec les parents et les étudiants au sujet des négociations en cours.

À ses yeux, c'est aller clairement contre la volonté populaire. Jeudi dernier, par exemple, les enseignants de Chauveau ont demandé aux parents de garder leurs enfants chez eux en signe de solidarité. Plus de 90% des élèves étaient absents le lendemain.

Quant au chef de l'Opposition, il doit poursuivre sa tournée aujourd'hui sur la rive sud de Québec et y rencontrer notamment les étudiants du Collège de Lévis.

Il s'agit pour lui, explique-t-il, de faire le plein des désirs de la population avant la reprise de la session parlementaire prévue pour le 16. À Loretteville, hier midi, on lui a surtout parlé d'éducation et de municipalités étranglées financièrement.

Son message: ne sombrons pas dans le défaitisme. "De plus en plus, j'ai l'impression qu'il y a moyen d'inventer collectivement des solutions et de changer les choses".

Le symposium sur le bilinguisme dans les airs

De Bané: un festival "d'hystérie collective"

QUEBEC (PC) — Le symposium sur le bilinguisme dans les communications aériennes tenu cette semaine sous les auspices de l'Association canadienne des pilotes de ligne s'est déroulé sous le signe de la "démagogie et de l'hystérie collective".

C'est ce qu'a soutenu, jeudi, le député libéral de Matane aux Communes, M. Pierre de Bané.

"J'ai rarement vu autant de déclarations racistes et intempestives", a déclaré M. de Bané, au cours d'un entretien, à Québec. "On a été jusqu'à dire que l'étude d'une deuxième langue provoquait des crises cardiaques et qu'un pays civilisé ne peut pas avoir plus qu'une langue dans le domaine de l'aviation", a-t-il soutenu.

Ardent défenseur de l'instauration du bilinguisme dans les communications aériennes, le député de Matane a affirmé que ce symposium avait préparé et conçu uniquement par le groupe qui est "opposé d'une façon absolument irréductible et sans nuance" au bilinguisme.

M. de Bané a précisé qu'il avait encouragé les gens de l'air du Québec à y participer malgré ces mauvaises conditions parce que "les absents ont toujours tort".

39.2% d'augmentation aux enseignants de Toronto

TORONTO (PC) - Le juge Charles Dubin,arbitre provincial, a accordé, jeudi, à 8,800 enseignants du secondaire de la région métropolitaine de Toronto, une augmentation de salaire de 39.2 pour cent comprise dans un contrat de deux ans.

Identique à la dernière proposition officielle de la commission scolaire auprès des enseignants avant leur grève récente de 38 jours, cette décision ferait passer le salaire minimum de $7,800 à $11,575 et le salaire maximum de $18,400 à $24,820 en janvier prochain. La décision prévoit une prime partielle de vie chère pour la seconde année de l'entente, rétroactive à septembre 1975.

La sentence de M. Dubin, juge à la Cour d'appel de l'Ontario, est exécutoire mais sujette à l'approbation de la Commission anti-inflation. L'offre précédente de l'employeur fut rejetée par la commission parce que jugée excessive.

Des dirigeants de la commission scolaire ont défendu la sentence arbitrale en mentionnant qu'elle était semblable à l'accord intervenu l'automne dernier avec 12,000 enseignants des écoles publiques. Ils ont aussi fait valoir que toute autre décision peut nuire au fonctionnement du réseau scolaire.

Jean-Luc Pepin

M. Jean-Luc Pépin, président de la Commission anti-inflation, a révélé qu'il se pencherait sur ce cas.

Querelles policières: Gélineau gagne contre Daigneault et De Caen est accusé de méfait

par Robert Lévesque

Le sergent - détective Alphonse Gélineau évitera, pour l'instant du moins, la parade devant le conseil de discipline que désirait le directeur René Daigneault dans le but de l'inculper de plusieurs "manquements aux règlements". Le juge Paul Reeves, de la Cour supérieure, en a décidé ainsi hier.

Par contre, le sergent Patrick De Caen a été mis en accusation pour méfait public par le juge Cyrille Potvin, hier. Pat De Caen, de l'escouade anti-émeute, était président du groupe d'action de la Fraternité des policiers de la CUM lors du dernier conflit de travail, l'automne dernier. Il a été accusé en rapport avec des actes illégaux qui auraient été commis à ce moment-là.

Les querelles intestines à la police de la CUM avaient ainsi leurs échos devant les tribunaux hier. Pour sa part, le sergent - détective Gélineau, l'un des policiers de Montréal qui a été le plus intimement lié à la lutte contre le crime organisé, présentait une demande d'injonction à la Cour supérieure pour interdire au directeur Daigneault de former le conseil de discipline et de l'y convoquer.

Les 14 infractions au code de discipline que le directeur Daigneault reproche à Gélineau sont les résultats d'une série d'enquêtes disciplinaires dont la plus ancienne remonte à 1968. Gélineau est sans aucun doute le policier le plus contesté à l'intérieur des cadres de la police de la CUM.

Son avocat, Me Danielle Dorget - Gélinais, a fait valoir au juge Reeves qu'aucun code de discipline n'est en vigueur actuellement en raison du changement qui a fait des policiers de Montréal des policiers redevables de leurs services à la CUM. Faisant valoir que les reproches adressés n'étaient que des "péccadilles", l'avocat de Gélineau a convaincu le juge qu'une instruction immédiate devant le conseil de discipline n'était pas nécessaire.

De son côté, le sergent De Caen faisait face à une pré-enquête pour vérifier le bien-fondé des accusations de méfait public portées contre lui. Le juge Potvin a décidé que le sergent devait comparaître devant le tribunal, sans toutefois fixer une date.

C'est le Solliciteur - général qui poursuit donc De Caen pour examiner son rôle lors du conflit de travail des policiers. On lui reproche entre autres d'avoir obstruer le trafic dans les rues de Montréal lors des tactiques utilisées par les policiers où ceux-ci se regroupaient aux heures de pointe à certains endroits avec leurs autos-patrouilles.

Parti Québécois

DE JEANNE-MANCE

Soirée Dansante

avec discothèque mobile

lieu : Polyvalente S[illegible]péry

adresse : 5150, [illegible]r-Léonard

date : [illegible] mars 1976

heure : [illegible]ures

COMPLET

prix d'entrée : $6.00

(incluant bière, cidre et ¼ de poulet)

viendront danser avec nous

Jacques-Yvan Morin
Camille Laurin
Jacques Parizeau

informations: 729-3101

Ordre Rosicrucien
A.M.O.R.C.

Château d'Omonville, Le Tremblay, 27110 Le Neubourg, France

CONCLAVE ROSICRUCIEN

sous les auspices de la
LOGE ATLAS DE MONTRÉAL

Samedi et dimanche, les 27 et 28 mars 1976
à l'hôtel Château Renaissance
700, rue Peel, Montréal, Qué.

Ce conclave sera sous la présidence d'honneur du très vénérable grand maître pour la France et les pays de langue française et légat suprême pour l'Europe

M. RAYMOND BERNARD, F.R.C.
alors en visite exceptionnelle à Montréal

Tous les membres **dûment en règle**, désireux de participer à ce conclave, sont priés d'écrire à l'adresse suivante, en mentionnant leur numéro d'affiliation. Un formulaire d'inscription leur sera alors envoyé.

CONCLAVE A.M.O.R.C. MONTRÉAL 1976
Case postale 234, Station Mont-Royal
Montréal, Qué. H3P 3B9

En 1975, le taux de croissance le plus faible depuis 21 ans!

(d'après PC) — Pour l'ensemble de l'année 1975, le taux de croissance de l'économie canadienne n'a progressé que de 0.2%, soit la plus faible augmentation des 21 dernières années, a révélé, hier, Statistique Canada.

Au dernier trimestre de l'année qui vient de s'écouler, l'augmentation du produit national brut (PNB) n'a été que de 0.4%, "ce qui est très inférieur à ce qu'on peut considérer comme normal pour la période qui suit une récession selon les normes historiques", ajoute Statistique Canada dans son rapport trimestriel.

Le PNB, on le sait, est la mesure mathématique de la valeur totale des biens et services produits par l'économie canadienne.

Salaires: 1.6%

Selon l'agence fédérale, la faiblesse de la performance économique des trois derniers mois de 1975 est illustrée par une augmentation très modérée de la rémunération des salariés, soit 1.6 pour cent, ce qui représente le taux le plus bas enregistré depuis le deuxième trimestre de 1970.

Alors qu'en 1975 l'indice du coût de la vie a grimpé de 9.5 pour cent, le revenu du travail s'est accru de 14 pour cent sur une base annuelle, soit une baisse par rapport à l'augmentation de 16.9 pour cent enregistrée en 1974.

Statistique Canada indique que ce fléchissement est principalement attribuable à l'augmentation du nombre des mises à pied et d'années-hommes perdues en conflits de travail.

On note par ailleurs que les bénéfices des sociétés avant impôt ont baissé de 2.9 pour cent en 1975, soit la première chute depuis 1970 et la seconde en 15 ans.

Alors que les bénéfices dans les mines et l'industrie manufacturière ont baissé au cours de l'année écoulée, ceux du secteur commercial sont demeurés inchangés et les bénéfices du secteur des finances ont sensiblement augmenté, indique Statistique Canada.

Balance commerciale

C'est le déficit enregistré au chapitre de la balance commerciale qui a constitué en 1975 la principale faiblesse de l'économie canadienne, soit une détérioration de $3.3 milliards pour un déficit record de $5.5 milliards.

Pour se soustraire à la loi sur les coalitions

Les courtiers en immeuble veulent devenir corporation professionnelle

par Pierre Sormany

Le nouveau président de l'Association de l'immeuble du Québec, un organisme qui regroupe les 5,400 courtiers et agents d'immeubles de Montréal et de la province, estime que la négociation des taux de commission entre le courtier et le propriétaire d'une maison (vendeur), au lieu du système de taux uniformes qui avait cours jusqu'ici, risque de compromettre la qualité du service offert à la clientèle.

M. Sylvio Huneault affirme en effet que si certains courtiers tentent de s'emparer de nouveaux marchés en demandant des commissions beaucoup plus faibles, le service qu'ils offriront à leur clientèle risque d'être réduit d'autant, et c'est tout le fonctionnement du marché immobilier qui s'en ressentira.

L'adoption de taux de courtage variable suit l'entrée en vigueur de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, qui interdit aux courtiers (comme à tout "commerce" ordinaire) de s'entendre sur un taux uniforme. Face à cette loi (bill C-2), l'idée de transformer le mode de gestion du courtage immobilier pour l'intégrer dans le code des professions a nettement progressé, et l'Assemblée générale de l'Association a accepté, au cours de son congrès annuel de trois jours, terminé hier, d'étudier sérieusement cette possibilité.

Ce "voeu" arrive malheureusement au moment où, d'une part, l'Office des professions tient des audiences publiques pour savoir si, justement, les professionnels ne devraient pas être soumis, eux aussi, aux mécanismes de la concurrence, et où ce même Office a décidé de refuser toute nouvelle accréditation, à titre d'ordre professionnel, tant que ne sera pas complétée une étude exhaustive de l'utilité réelle pour le public de ce mode d'autogestion d'une profession par ses membres. Il y a donc de fortes chances que les courtiers et agents doivent patienter plusieurs mois avant d'engager des discussions sérieuses avec l'Office des professions.

Si M. Huneault reconnaît que les courtiers et agents bénéficieraient de ce statut professionnel, qui leur garantirait des commissions "raisonnables" et leur permettrait de hausser leurs exigences de formation, et de mieux "épurer" la profession de ses éléments indésirables, il affirme que tous ces changements se feraient dans l'intérêt du public. Actuellement, la profession du courtage en immeuble est régie par un surintendant omnipuissant, mais qui n'a pas les moyens de tout vérifier et de tout contrôler. Ce contrôle unique et centralisé, selon M. Huneault, n'offre pas la même efficacité qu'un mécanisme corporatif.

Un autre exemple qu'il cite concerne la préparation de la législation sur le courtage. Le surintendant n'a que le pouvoir d'appliquer des lois préparées par des technocrates, qui ne sont pas les premiers intéressés. M. Huneault précise ainsi qu'actuellement, il est très facile d'obtenir un permis et d'apprendre le métier "sur le tas, par la suite". Cela n'offre guère de garanties de compétence envers la clientèle, et les courtiers souhaiteraient hausser nettement les normes de compétence avant d'accorder les permis.

Des études préliminaires en cours

Bourse de Montréal: bientôt un marché d'hypothèques?

(P.S.) — La Bourse de Montréal songe, quoique de manière bien préliminaire encore, à instaurer éventuellement un marché boursier pour les titres hypothécaires. Un individu ayant un peu d'argent à placer pourrait acheter des hypothèques administrées par une banque ou une institution prêteuse, et obtenir possiblement des taux plus intéressants que sur les autres placements. Pour les institutions prêteuses, un tel marché fournirait un nouvel apport de fonds.

C'est Paul Desrochers, vice-président pour la région de l'Est du Permanent Trust, qui a mentionné cette possibilité hier, devant les membres de l'association de l'immeuble du Québec. Interrogé par la suite, Pierre Lortie, de la Bourse de Montréal, a confirmé que des études avaient été faites en ce sens, et qu'on avait visité récemment le marché hypothécaire de Chicago. Mais tout ne serait rendu qu'au niveau de discussions préliminaires.

Le texte de la loi pour relancer l'industrie de la construction, présenté aux Communes l'automne dernier, précise qu'Ottawa créera une telle "bourse d'hypothèques". M. Lortie précise toutefois que le marché prévu par le gouvernement concernerait les gros-porte-feuilles, et ne serait pas accessible aux petits investisseurs.

Taux maintenus

Quant aux perspectives dans ce secteur, MM. Lortie et Desrochers ont tous deux annoncé, dans leurs exposés respectifs à ce congrès, que l'on entrerait bientôt dans une période de "prospérité" de l'immobilier au Québec, pour diverses raisons: les perspectives à moyen terme de l'économie québécoise sont très bonnes; le revenu personnel connaît un net accroissement; nous assisterons ces prochaines années à l'arrivée sur le marché des nouvelles résidences de la génération née lors du "baby boom" d'après guerre; après une nette régression, l'immigration devrait s'accentuer au Québec...

Quant à l'évolution des taux, cela dépend d'un grand nombre de facteurs, dont la conjoncture nord-américaine, le succès ou l'échec de la lutte à l'inflation, et l'éventuelle création de mécanismes augmentant les prêts disponibles (comme la bourse mentionnée plus haut). Mais à court terme, il apparaît peu probable que les taux augmentent au délà de 12%, ni qu'ils baissent sensiblement en bas des 11%, pour 1976 du moins.

LE LIVRE QUI S'EST MÉRITÉ LES ÉLOGES DE LA PRESSE FINANCIÈRE QUÉBÉCOISE

CE QU'ILS EN DISENT...

M. CHARTRAND (Revue Commerce)
"Le livre est extraordinairement pratique et nous croyons qu'il sera fort utile à tous ceux qui le liront".
P. SORMANY (Le Jour)
"... une fois lues les premières pages de cette "bible", on prend envie de la garder toujours à portée de la main".
J. POULAIN (La Presse)
"... on éprouve une sorte de plaisir cynique à constater qu'il est peut-être possible dans certains cas de jouer un tour au fisc". "On y trouve en effet des conseils judicieux que l'on ne pourrait probablement retrouver ailleurs réunis".
R. BUSSIERES (Institut des banquiers canadiens)
"A ma connaissance, il n'existe aucun livre, en français ou en anglais, qui explique aussi bien et de façon aussi complète tous les sujets qui ont trait à la planification financière d'un individu". "Le chapitre consacré à la planification fiscale justifie donc, à lui seul, l'achat du livre..."
J.-P. FOURNIER (Le Devoir)
"Le particulier... trouvera dans ces quelques 300 pages des informations indispensables qu'il mettrait toute une vie à recueillir s'il devait procéder à tâtons".

COMMENT PAYER MOINS D'IMPÔT OU LE CONTRIBUABLE QUÉBÉCOIS ET LA PLANIFICATION FINANCIÈRE

338 pages
Clément Bessette, LL. L., M.B.A.

SUJETS TRAITÉS

● Comment légalement réduire ses impôts ● Quelle(s) sorte(s) de police d'assurance-vie souscrire; pour quel montant ● A quel plan d'épargne-retraite contribuer ● Comment placer son argent: valeurs mobilières, immobilières, objets d'art... ● Quel régime matrimonial choisir ● Quand constituer en compagnie ses activités professionnelles et/ou paraprofessionnelles ● Comment élaborer sa planification successorale: testament, aspect fiscal de la planification...

N.B.: L'aspect fiscal est prédominant dans la discussion de chacun des sujets traités.

Bureau d'affaires Clément Bessette Inc., 2020 University, suite 1335, Montréal, Québec, (514) 284-0490.
Veuillez m'expédier..... exemplaires de "Le contribuable québécois et la planification financière", au prix de $15.95, plus $0.45 pour les frais d'envoi.

Chèque ☐ **Contre-remboursement** ☐ **Mandat-poste** ☐

Nom .....

Adresse .....**Tél.:**.....

Disponible chez l'éditeur à l'adresse ci-haut mentionnée seulement. jour 5-3

Camp De-La-Salle

Direction: Frères des Écoles chrétiennes.
VACANCES pour **filles** et **garçons** de 9 ans à 13 ans.
Activités nombreuses et variées.
Attention particulière à la NATATION.
Logement: Chalets chauffés de dix-huit campeurs.

CAMPING: POUR GARÇONS DE 14-15-16 ans. Une expérience unique où seront vécus les thèmes suivants: le voyage - l'eau - la forêt.
Nombre limité de campeurs.

CAMP-ÉCOLE De-La-Salle
Pour la formation de MONITEURS et de MONITRICES: 17 ans, 18 ans.
Deux semaines: 27 juin au 9 juillet.
Camp-École: Tél.: 652-9136

Camp membre accrédité

Pour plus de renseignements, demandez le PROSPECTUS:

Camp De-La-Salle
5714, Darlington Ave
Montréal, Qué.
H3S 2H7
Tél.: (514) 731-5524

la chronique du québec

par Jacques Guay

Aménagement de l'arrière pays

Le PQ veut mobiliser le Bas Saint-Laurent

Mont-Joli

Le Parti québécois a décidé de faire campagne activement en faveur des revendications des citoyens de Sainte-Marguerite en particulier et de l'aménagement intégré de l'arrière-pays en général.

Dans un premier temps il convoque citoyens et organismes populaires dont, tout particulièrement les sociétés d'exploitation, les groupements forestiers et les coopératives de développement, à un colloque régional qui se tiendra à Sayabec, dans la Matapédia, le 28 mars prochain.

Mobiliser la population

Il s'engagera alors à défendre en chambre les objectifs qui seront fixés lors de cette journée d'étude et il viendra rendre compte de son mandat — vraisemblablement lors d'un grand ralliement — fin mai ou début juin.

C'est ce qu'ont annoncé, hier, à Mont-Joli, les présidents des comtés de Rimouski, Matane et Matapédia, le président régional et membre de l'exécutif régional, Alain Marcoux, et le député de Saguenay, Lucien Lessard, porte-parole de l'opposition sur les questions forestière et agricole.

Peu d'espoir en chambre

Le député Lessard est sceptique en ce qui concerne l'efficacité de l'action menée à l'Assemblée nationale à moins qu'elle ne soit fortement appuyée par des pressions populaires.

Il ne cache pas que le but du Parti québécois est de sensibiliser la population et de l'amener à renverser au prochain scrutin un gouvernement qui, selon lui, n'en a que pour les multinationales et qui ne développe le Québec que pour les autres.

Ce n'est pas du De Bané

C'est ainsi d'ailleurs, par ce but avoué, que le PQ différencie la bataille qu'il entend livrer dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie de celle qui a rendu public le député fédéral de Matane, Pierre De Bané, à l'automne 1970.

Selon Lessard le mouvement en faveur de la remise entre les mains de la population de lots forestiers va mener au même cul-de-sac que le retour à la terre des années '30 s'il ne débouche pas sur une autre forme d'exploitation des ressources forestières. Le Parti québécois est d'accord avec les objectifs poursuivi par, entre autres, la Société d'exploitation des ressources de la Vallée, la remise en pleine propriété à ceux qui les habitent les lots sous billets de location à condition qu'ils acceptent de les mettre sous aménagement en commun et aux sociétés d'exploitation des autres lots de la Couronne à l'intérieur des villages qui ont été repris par le gouvernement après avoir fait l'objet de billets de location.

Pourvu dans ce dernier cas qu'ils demeurent propriétés populaires et qu'ils soient toujours consacrés à l'exploitation forestière.

Bataille provinciale

Enfin, selon Lessard, cette bataille doit le plus rapidement possible être livrée sur le plan provincial et mobiliser tous les villages marginaux du Québec. "On va montrer qu'être social-démocrate c'est autre chose que de le répéter en chambre" a-t-il lancé en faisant allusion aux professions de foi annuelles du premier ministre lors des discours inauguraux.

Le député a également fustigé le rôle joué par le sous-ministre des Affaires sociales, Edgar Guay, qui a été mandaté pour promettre aux gens de Sainte-Marguerite, des lots, de l'élevage, des travaux mécanisés. Dans le but, selon lui, de détruire le travail de sensibilisation accompli par la Société d'exploitation de la Vallée.

Le Guay power

Dans le dernier bulletion de liaison du Conseil régional de développement, sous le titre "Guay power", on souligne, par ailleurs, que dans une lettre expédiée au CRD, le ministre des Terres et Forêts, Normand Toupin, a décrit ainsi la mission de M. Guay: "En plus de voir au règlement de l'émission de lettres patentes aux détenteurs de billets de location, il a aussi la responsabilité avec l'aide des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture et du ministère des Terres et Forêts de coordonner la confection d'un plan de développement intégré des ressources de Sainte-Marguerite... avec la contribution du fonds de recherche de l'Université Laval".

Le moment est venu

"Le moment est venu de reprendre la bataille engagée pour l'aménagement des ressources de l'arrière-pays, concernant la forêt, l'agriculture et le tourisme", affirme le Parti québécois dans le communiqué remis à la presse.

"Car voilà le coeur de la question. Le gouvernement veut-il l'aménagement intégré des ressources? Nous en doutons fortement à la lumière de certains chiffres et de certains faits. En 1971, le gouvernement consacrait 2.2 millions de dollars pour des travaux sylvicoles dans les paroisses de Dignité I et quelques autres paroisses; en 1975, pour un territoire beaucoup plus grand, il consacre à peine $999,000 à tout le Bas Saint-Laurent, soit environ $600,000 réels, compte tenu de l'inflation depuis 1971. Rien n'est venu concrétiser les projets d'aménagement touristique élaborés par les paroisses de Dignité II. Au plan agricole également, on parle de vocation particulière pour ces paroisses mais sans véritablement concrétiser de projets spéciaux.

Quant à l'opposition, elle tient à se prononcer à nouveau formellement pour l'aménagement intégré des ressources forestières, touristiques et agricoles de la région, puisque c'est la seule façon de permettre à notre population de vivre de son travail et de vivre chez elle. Dans cette perspective, nous voulons exercer le maximum de pressions et livrer bataille au gouvernement sur cette question dans les deux prochains mois".

Mobilisation générale

Enfin le PQ affirme: "Nous voulons lancer un appel urgent au rassemblement des forces populaires de la région pour qu'elles donnent un mandat clair et précis à l'opposition face à la question du développement de l'arrière-pays. Avec ce mandat, l'opposition sera mieux placée pour forcer le gouvernement à passer de la parole aux actes et à consacrer les budgets nécessaires du développement de la région. Il est évident qu'avec l'argent gaspillé pour les Jeux olympiques et la Baie James, la bataille sera difficile à gagner". Mais l'enjeu de la bataille, et le Parti québécois ne le dissimule pas, c'est la prochaine élection.

À l'ombre du Hilton

DE TRICOFIL A SAMOCO. — Et de St-Augustin au vieux Montréal, de St-Pierre à Toupin, et de St-Pierre à L'Allier. De Harvey à Simard et de Forillon au Saguenay ce qui nous tient lieu de gouvernement n'a pas fini d'étonner par ses contradictions, ses divisions, ses hésitations et son laisser-aller.

Oublions pour le moment les parcs dits nationaux et abandonnons MM. Simard et Harvey à leurs petites chicanes mais soulignons qu'à défaut d'une politique touristique cohérente, le premier a retrouvé une certaine dignité face au chantage outaouais.

Ainsi donc le ministère des Terres et Forêts sauve la scierie de Sacré-Coeur alors qu'à l'Industrie et au Commerce on sacrifie, avec un mépris évident, Tricofil. Les explications embarrassées de M. Toupin (Samoco sera rentable dans deux ans et il semble que ce ne soit pas le cas pour Tricofil... A Tricofil la situation n'est pas la même, il s'agit d'autogestion.) n'expliquent ni ne justifient rien.

M. Toupin est ministre, donc membre du cabinet. C'est trop facile d'éviter de se prononcer en prétextant que M. St-Pierre a sans doute ses raisons. Le gouvernement Bourassa, ce serait donc un assemblage de plusieurs mini-gouvernements, un par ministre?

Il semble bien que tel est le cas. C'est ce qui permet à M. L'Allier de défendre le patrimoine en voulant imposer ses vues au gouvernement fédéral au nom de notre identité et à M. St-Pierre de planter ses alumineries sur ce qui reste du berceau de la Nouvelle-France, à St-Augustin, sur le tracé original (et oublié) du Chemin du Roy, ou à Beaumont.

C'est ce qui permet à M. Lalonde d'être le ministre responsable d'une loi dont l'article premier décrète que le français est la langue officielle et à M. Tetley de clamer que la même loi consacre les droits des anglophones.

C'est la véritable maison de tous.

Les Rimouskois exigent le service complet de Radio-Canada

par Jacques Morin
collaboration spéciale

La dituation des ondes à Rimouski n'a pas changé depuis que la resse a mis en vedette le cas du câblodistributeur local qui opère sans permis du CRTC et qui est poursuivi par Communications-Canada pour utilisation illégale d'appareils de transmission d'ondes hertziennes.

Présentement les abonnés de Câblodistribution de l'Est (4,000 privilégiés) peuvent écouter la radio FM de Radio-Canada via Chicoutimi et souvent brouillée par des parasites.

Le monde ordinaire, lui, est condamné à l'écoute exclusive de CJBR-AM et CJBR-FM, une antenne de la chaîne Télémédia de Montréal. Les téléfils (câblés) peuvent capter CBGA de Matane, une station de la télévision d'Etat qui a dû, sous la pression de ses auditeurs, ajouter à sa programmation des productions privées comme "Les Berger", "Symphorien", "Sur le mala". CJBR-TV s'est toujours vanté, grâce à son affiliation à Radio-Canada, d'offrir à 85% la programmation de cette société. Or, les abonnés du câble peuvent maintemant se rendre compte que ce sont les 15% d'émissions qui manquent qui seraient justement à voir, et dans les délais requis.

Quand il lui arrive de ne pas présenter telle ou telle télémission à l'heure ordinaire de l'horaire. CJBR-TV offre souvent, deux, trois et même quatre jours après une "version" en différé. Version, car pour la qualité de l'image comme du son, il n'y a pas de comparaison possible avec les émissions originales que sont: "La question", "Ce soir", "Rencontre" et "Propos et confidences".

Vous avez donc compris que, pour les non-câblés rimouskois, ce sont les 15% qui font mal à CJBR-TV.

Cette situation est donc intolérable et la population de Rimouski entend faire les pressions nécessaires qui lui permettra, à l'instar des autres Québécois, de bénéficier du service intégral de Radio-Canada, de la radio comme de la télévision.

Le ballon du jour

de Serge Langevin

Renaissance du front commun

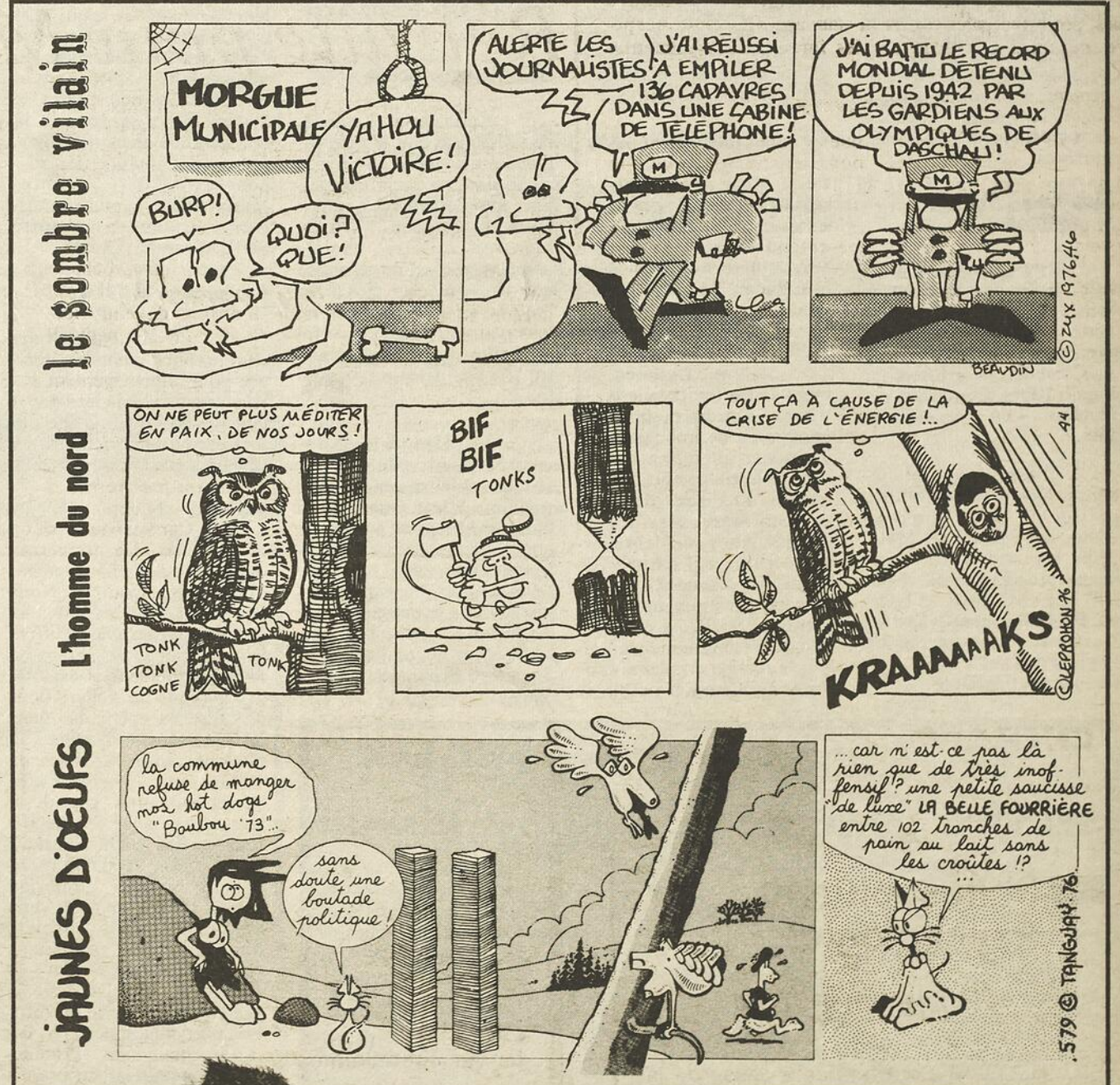

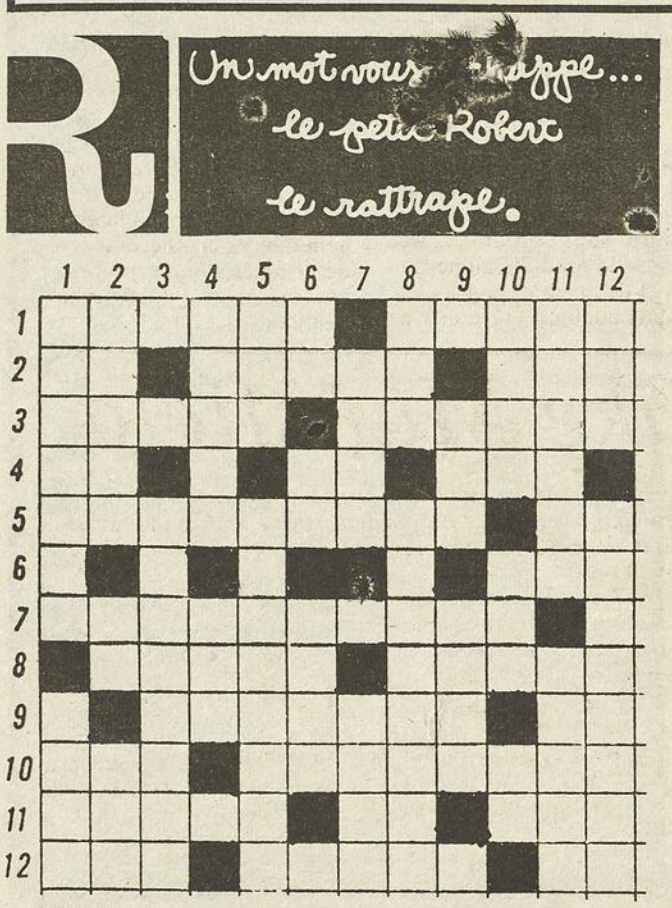

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

1—Il en faut deux pour en faire un — Exposition comme il s'en tient chaque année dans plusieurs municipalités du Québec.
2—Il bat toutes les cartes — Potage d'origine espagnole — Homme avare.
3—Défense bien féminine — Cause de l'inflammation dans un organe.
4—Mesure chinoise — Note — Célèbrent leur indépendance en 1976.
5—Accompagne la foi et la charité — Symbole du gallium.
6—Désert de pierrailles.
7—On peut l'être à tout âge.
8—Poisson abondant dans la Manche et la mer du Nord — De raisin (fém.).
9—Là, il y en a des hêtres! — Demi de omis.
10—Vallée très large — Petite règle.
11—Surpasse parfois le maître — Article étranger — Mot arabe signifiant source.
12—Démonstratif — Transpirations abondantes — Sert à lier.

VERTICALEMENT

1—Animateur folklorique — Marque l'accompagnement.
2—Tentais avec hardiesse — Régal de chien — Bière anglaise.
3—Claude-Henri Grignon en a écrit plus d'un, sous le pseudonyme de Valdombre.
4—Eve l'a croquée, la vlimeuse! — Mesure agraire.
5—Au fond de la bouteille — Insectes des eaux stagnantes.
6—Article espagnol — Rataplan — ... ou ne pas, voilà la question!
7—Sert à attacher — Vieille.
8—Epée, fleuret — On en relève une, parfois très drôle, dans ses lectures.
9—Université populaire — Couche pigmentaire de l'iris.
10—Membrane colorée de l'oeil — Roue à gorge d'une poulie — Possessif.
11—Echec — Partagée par lots.
12—On l'attend — Plaisir, distraction.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	A	N	N	A	N	T	E	■	S	E	P
2	E	M	O	U	L	E	U	R	S	■	T	A
3	L	U	■	E	■	S	P	I	E	G	E	L
4	E	S	T	■	S	■	I	G	N	E	■	E
5	V	E	U	V	E	S	■	E	T	R	E	S
6	I	M	B	E	C	I	L	E	■	O	R	T
7	S	E	■	N	■	M	I	■	U	N	I	R
8	I	N	S	T	A	B	L	E	■	T	E	E
9	O	T	E	■	C	L	A	S	S	E	■	■
10	N	■	N	U	E	E	S	■	S	■	P	S
11	■	B	A	R	R	A	■	F	U	R	I	E
12	B	U	T	■	E	U	R	A	S	I	E	N

Le seul horaire Québécois
C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!
TÉLÉ 7 JOURS
EN VENTE PARTOUT
appartenant à des Québécois

Cent jours après la mort de Franco

L'Espagne est de plus en plus secouée par les conflits sociaux

Cent jours après la mort du général Franco, le climat social s'est considérablement alourdi en Espagne à la suite des émeutes de Vitoria mercredi qui ont fait trois morts et plus de cent blessés. Après Madrid, en janvier, et Barcelone, en février, les conflits sociaux éclatent avec violence dans le nord de l'Espagne, jusqu'alors épargné, dans la ville même où se rejoignent les deux provinces les plus explosives du pays: le pays basque et la Navarre. Par ailleurs, les partis de gauche ont appelé hier "le peuple basque à manifester sans perdre un moment et par tous les moyens, jusqu'à une grande grève générale le lundi 8 mars, pour protester contre la 'sauvage agression' perpétrée mercredi à Vitoria par les forces gouvernementales".

VITORIA (Reuter, AFP) — Les manifestations qui se sont produites, mercredi, à Vitoria et qui ont provoqué la mort de trois personnes ont fait boule de neige et plusieurs autres localités de la province sont en proie à des manifestations, souvent violentes, et à des mouvements de grève.

C'est le cas à Bilbao ainsi qu'à Pamplone, en Navarre. Dans cette dernière localité, la police est intervenue à coups de matraques pour disperser quelque 17,000 ouvriers et étudiants qui se sont mis en grève pour protester contre les événements de Vitoria. À Bilbao, plusieurs entreprises et magasins ont fermé leurs portes en signe de protestation et des barricades ont été dressées à l'aide de voitures retournées qui ont ensuite été incendiées. La police a utilisé grenades lacrymogènes et balles en caoutchouc pour disperser les manifestants.

À Vitoria même, les brigades anti-émeutes de la police patrouillent les rues encore jonchées de débris pour éviter tout nouvel incident. La ville est encerclée par des gardes civils armés de mitraillettes. Seuls quelques cafés sont demeurés ouverts et les grévistes s'y sont rassemblés par petits groupes pour discuter de la situation pour être aussitôt dispersés par la police. Selon des grévistes, des unités de l'armée ont parcouru toute la ville dans la matinée avant d'en laisser le contrôle à la police et à la garde civile. "Ils peuvent nous forcer à rentrer chez nous mais pas à reprendre le travail", confie un métallo du faubourg ouvrier d'Arana.

Au moment où il parle, un camion rempli de policiers armés jusqu'aux dents s'arrête devant l'une des nombreuses barricades dressées à l'aide de briques et de tuyaux métalliques lors de la manifestation de la veille. De nombreux murs portent des impacts de balles et certaines rues sont jonchées de débris de verre.

Un témoin affirme avoir vu la police tirer des rafales de mitraillette aux pieds des manifestants et les hôpitaux de Vitoria soignent une centaine de personnes. Dans les milieux syndicalistes, on rapporte que la police s'est livrée dans la matinée à des perquisitions aux domiciles des chefs de file du mouvement de grève qui affecte, depuis sept semaines, des usines de produits alimentaires et de machines agricoles. "Mais aucun d'entre eux ne se risquera à rentrer chez lui pendant quelque temps", déclare un gréviste qui appartient aux commissions ouvrières.

Enfin, les commissions ouvrières de Vitoria ont lancé un appel à la grève générale pour une durée indéterminée afin de protester contre la mort des trois manifestants.

Retraite pour Mike Mansfield

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate au Sénat et l'une des figures les plus connues de la scène politique américaine, a annoncé hier qu'il ne se représentera pas aux élections de novembre prochain. "Je ne serai pas candidat à une réélection au 95ème Congrès", a annoncé M. Mansfield, sénateur du Montana depuis 1952.

M. Mansfield, qui aura 73 ans le 16 mars prochain, était le leader démocrate au Sénat depuis 1961. Il avait succédé à ce poste à Lyndon Johnson, devenu vice-président des États-Unis aux côtés de John Kennedy. Il aura siégé pendant 34 ans au Congrès, ayant été représentant pendant 10 ans avant de devenir sénateur. Le leader démocrate est un libéral modéré, légèrement isolationniste comme on l'est souvent dans l'ouest des États-Unis. Durant la guerre du Vietnam il s'était rangé dans le camp des colombes sans pour autant prendre des positions aussi critiques de l'administration que celles de plusieurs personnalités démocrates. Il est depuis longtemps partisan d'une réduction des effectifs des forces américaines en Europe. C'est un des meilleurs experts de la politique étrangère au Sénat. Le président Harry Truman lui avait offert un poste au département d'État en 1949, mais il l'avait refusé.

Grand, un visage buriné à fois austère et tranquille, le discours bref et précis, le sénateur Mansfield est un "self made man" l'image de l'Amérique des pionniers. Né à New York, fils d'immigrants irlandais, il fut envoyé à trois ans dans le Montanta pour vivre, après la mort de sa mère, chez ses parents. À 14 ans il s'engage dans la marine, à 19 ans il revient au pays après avoir servi non seulement comme matelot mais aussi dans l'armée et dans l'infanterie de marine. Il travaille comme mineur mais, avec l'aide d'un professeur d'une école de butte, Maureen Hayes, qu'il épousera en 1931, il s'instruit et entame une carrière universitaire qu'il n'abandonnera qu'en 1974 pour tenter sa chance aux élections, avec succès. C'est le début d'une carrière politique qui, comme il l'a dit en annonçant sa décision, couvre un sixième de l'histoire des États-Unis depuis leur indépendance et le gouvernement de sept présidents américains.

En parler
c'est déjà agir!

OXFAM

Philosophie et Psychologie

ANNULATION

L'UQAM étant fermée à cause de la grève des employés de soutien, le deuxième colloque interdisciplinaire de la Société de Philosophie du Québec qui devait avoir lieu le samedi 6 mars et le dimance 7 mars 1976 a été contremandé

Signé: Robert Nadeau,
président du comité
d'organisation

Lisez les publications des
Amitiés Québec-Chine

$0.50 chacune

Les Communes
L'éducation
La libération des femmes
La santé
Les usines
La vie quotidienne

Abonnez-vous au Bulletin
"La Chine maintenant"
$1.00 / an

Pour informations ou présentation de diapositives écrire aux

Amitiés Québec-Chine
C.P. 24 Succursale D
Montréal

LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE FIDES
PRÉ — INVENTAIRE
TRÈS GRANDE VENTE
jusqu'au
samedi 27 mars
VENEZ PROFITER DES RABAIS EXTRA-ORDINAIRES ALLANT DE
Chaque jour:
de 9h à 5h30
Le samedi:
de 9h à 5h
10% à 60% sur des milliers de volumes

ACCÈS FACILE	Près du Métro: **Berri — St-Laurent — Champ-de-mars** **Stationnement gratuit** à l'arrière de l'immeuble Fides

235 est, boul. Dorchester, MONTRÉAL
***861-9621**

Le conflit entre le Mozambique et la Rhodésie aurait fait long feu

La fièvre déclenchée par la fermeture mercredi des frontières entre le Mozambique et la Rhodésie et la mise sur le pied de guerre au Mozambique, qui avait fait craindre un nouveau conflit en Afrique australe, se serait apaisée hier.

Par ailleurs, les trente cinq pays membres du Commonwealth ont décidé hier d'urgenter l'octroi d'une aide au Mozambique pour compenser les pertes que ce pays subira à la suite de l'imposition de "sanctions totales" contre la Rhodésie.

(D'après l'AFP), le conflit Mazambique-Rhodésie a fait long feu, au moins dans un avenir immédiat.

Il est clair aujourd'hui que le violent discours anti-rhodésien prononcé mercredi à Maputo (Lourenço-Marquès) par M. Samora Machel n'était pas une déclaration de guerre, mais simplement un alignement tardif du Mozambique sur la politique des sanctions économiques imposées depuis 1965 par les Nations-Unies à l'égard du régime "rebelle" de M. Ian Smith.

Le fait que cet alignement ait eu lieu sur une toile de fond militaire et que le président Machel l'ait justifié par une "agression" rhodésienne contre le territoire mozambicain - avec accompagnement de raids aériens et de tirs d'artillerie - avait pu faire croire un moment à l'imminence d'une confrontation armée, d'autant plus que le Mozambique avait été invité à multiplier l'installation d'abris anti-aériens sur son territoire.

A Salisbury un porte-parole du gouvernement avait, dès mercredi soir, remis les choses au point: la Rhodésie, a dit en substance le ministre de la défense et des affaires étrangères, M. P.K. Van der Byl, n'est pas en guerre contre le Mozambique.

Bien plus: on est prêt en Rhodésie à entretenir avec le **Frelimo** des rapports de bon voisinage dans la mesure où le Mozambique ne servira pas de sanctuaire à des "terroristes" dont l'activité s'était récemment intensifiée tout au long d'une frontière de mille kilomètres.

Le problème, dans ce contexte précis, demeure insoluble: le Mozambique, quartier général depuis janvier 1976, de l'aile militante des nationalistes noirs de Rhodésie et de ses chefs, l'évêque Abel Muzorewa et M. James Chikerena, ne s'opposera pas à la poursuite des opérations de guérilla lancée par ce mouvement en direction du territoire rhodésien. Les forces armées de M. Smith se sentent pour leur part capables de contenir ces offensives sporadiques pendant un temps indéterminé. L'impasse militaire reste donc totale et risque de durer. Mais pour le gouvernement rhodésien le vrai problème est ailleurs: en fermant pour de bon une frontière restée entr'ouverte depuis onze ans, au nom de l'intérêt mutuel de la Rhodésie et du Mozambique, M. Samora Machel fait peser désormais sur l'économie rhodésienne une menace d'étranglement.

Qu'il le veuille ou non, M. Ian Smith devra se tourner vers l'Afrique du Sud s'il veut éviter l'asphyxie de la Rhodésie, et cela bien qu'un certain froid se soit établi depuis 1974 entre les deux capitales.

La paix par la force

WASHINGTON (AFP) — La politique américaine pour le maintien de la paix tient en trois mots: "la paix par la force", a déclaré le président Ford à la Maison Blanche en remettant la médaille d'Honneur, la plus haute distinction militaire américaine à trois anciens combattants de la guerre au Vietnam. M. Ford, qui avait renoncé lundi à employer désormais le mot détente pour décrire la politique américaine, a réitéré sa volonté de maintenir l'Amérique dans une position de force sans égale dans le monde.

"C'est en maintenant notre force et notre détermination que nous pouvons garder le respect des autres et maintenir la paix dans le monde" a affirmé M. Ford.

M. Ford qui a été attaqué au cours de la campagne des élections primaires par son rival M. Ronald Reagan et par le sénateur démocrate M. Henry Jackson, pour sa "politique de souplesse" vis-à-vis de l'Union soviétique a souligné que depuis son arrivée au pouvoir il avait renforcé les alliances américaines dans le monde et augmenté le budget de la défense des Etats-Unis.

"Les paroles de l'Amérique doivent être prises au sérieux", a dit le président qui avait affirmé il y a encore quelques jours, que les Etats-Unis ne pouvaient pas permettre de nouvelles ingérences étrangères en Afrique ou en Amérique latine.

En terminant, M. Ford a noté que les Etats-Unis continueraient d'insister pour que le Nord-Vietnam communique des renseignements sur le sort des 800 Américains portés disparus pendant la guerre en Indochine, Le président a déjà indiqué que le Nord-Vietnam devra fournir des indications sur le sort de ces disparus avant qu'une reprise des relations diplomatiques avec ce pays ne puisse être envisagée.

Le sang a coulé dans le midi de la France

PARIS (AFP) — La flambée de violence, telle qu'on en avait rarement connu depuis des années, qui secoue le midi viticole, a tourné hier après-midi à la tragédie. Au cours d'une fusillade entre manifestants et forces de l'ordre, à Montredon des Corbières, près de Narbonne, deux personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées. Cette séquence dramatique, dans la flambée de colère qui agite les viticulteurs du midi, a eu pour théâtre la voie ferrée Narbonne-Carcassonne, à cinq kilomètres de la première.

Il était 15 heures, (heure locale) lorsque les viticulteurs, au nombre d'un millier environ, après avoir coupé la voie avec une pelle mécanique, ont arrêté un train en provenance de Narbonne et ont mis le feu à trois wagons. Puis les viticulteurs ont ouvert le feu avec des fusils de chasse (...et des pistolets-mitrailleurs, précise-t-on au ministère de l'Intérieur...) sur les CRS chargés de protéger les installations ferroviaires. Ces derniers ont riposté en faisant usage de pistolets mitrailleurs, de fusils et de grenades offensives. La fusillade s'est poursuivie durant plus d'une heure, les blessés ont été transportés à l'hôpital de Narbonne.

Les iticulteurs doivent rester "mobilisés" tant que ne seront pas remis en liberté les deux viticulteurs de Narbonne emprisonnés mercredi à la suite de l'attaque de l'entrepôt d'un négociant en vins le 29 février à Neximieux, près de Lyon. Ces deux interpellations ont été le détonateur de la colère des viticulteurs de cette région de France, qui produit des vins de consommation courante alors qu'ils étaient déjà exaspérés par le fait que les négociants ont fait largement appel, au cours des derniers mois aux vins courants italiens, dont les prix sont moins élevés.

Par ailleurs, à Paris, le grouep du Parti socialiste et des radicaux de gauche demande la convocation de l'assemblée nationale en session extra-ordinaire pour examiner les problèmes posés par les viticulteurs et la situation grave qui en résulte dans toutes les régions concernées.

Liberté provisoire pour de Carvalho

LISBONNE (Reuter) - Le commandant Otelo Saraiva de Carvalho, ancien commandant du COPCON (sécurité militaire), a été mis en liberté provisoire, hier, a annoncé un porte-parole du haut commandement de l'armée.

Il était détenu à la prison militaire de Santarem, à 80 km de Lisbonne.

Le commandant Carvalho, qui a été arrêté en janvier dernier, est accusé d'avoir trempé dans la rebellion de gauche du 25 novembre. Il a été libéré en attendant la fin de l'enquête sur le rôle qu'il aurait joué dans cette rebellion, a précisé le porte-parole.

Le commandant Carvalho a regagné son domicile, près de Lisbonne, où il demeurera consigné jusqu'à la fin de l'enquête, a ajouté le porte-parole. Agé de 39 ans, il avait été arrêté dans la nuit du 19 janvier, quelques minutes avant qu'une commission militaire d'enquête ne publie un rapport l'impliquant dans la tentative de rebellion. Dans ce rapport — qui impliquait également le parti communiste et d'autres groupes de gauche — il était précisé que le commandant Carvalho était responsable de la distribution d'armes et de munitions aux parachutistes qui avaient fomenté la tentative. Il était présent à son quartier général lorsque les auteurs de la tentative donnèrent l'ordre par radio aux parachutistes d'occuper les bases aériennes. Il savait ce qui était en train de se passer, affirmait le rapport. Mais le rapport soulignait que le commandant Carvalho ne s'était pas engagé de grand coeur dans l'opération, et que c'était pour cette raison qu'elle avait échoué.

Avant la tentative, le commandant Carvalho avait le grade de général.

Otelo Saraiva de Carvalho: *victime des "modérés"?* (téléphoto AP)

bref monde

Echec pour la convention constitutionnelle de l'Ulster

BELFAST (AP) — La convention constitutionnelle d'Irlande du Nord, mise en place en mai dernier par Londres pour assurer le partage du pouvoir politique entre protestants majoritaires et la minorité catholique, s'est séparée hier matin sur un constat d'échec après une ultime séance de 10 heures. Mais dans un geste d'obstination de dernière minute, les loyalistes protestants ont fait adopter, par 42 voix contre 32, une motion prévoyant une nouvelle réunion de la convention, mardi prochain.

D'après les observateurs, cette initiative est destinée à mettre dans l'embarras le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, qui a officiellement dissous par décret l'assemblée, hier soir, ce qui aurait pour conséquence de maintenir l'Ulster sous l'administration directe de Londres.

Une explosion nucléaire US à l'origine du tremblement de terre au Guatemala?

GUATEMALA (AFP) — Le tremblement de terre au Guatemala, qui a entraîné la mort de 23,000 personnes, a été provoqué par une explosion nucléaire souterraine américaine, selon un quotidien guatémaltèque, "El Tiempo". Le quotidien indique dans son édition de mercredi que les Etats-Unis ont procédé à une telle explosion à Yucca Flats (Nevada), "trois minutes et trente secondes avant le début du tremblement" qui a dévasté le Guatemala. "Les trois minutes trente, écrit le journal, correspondent exactement au temps nécessaire aux ondes provoquées par l'explosion nucléaire pour atteindre et ébranler la faille principale qui est à l'origine du séisme".

Gulf réclame ses pots-de-vin

PITTSBURGH, Pennsylvanie, (AFP) — La compagnie pétrolière "Gulf Oil" a réclamé à de nombreux politiciens le remboursement de contributions jugées illicites à la suite d'une enquête menée par le gouvernement américain. Des lettres à cet effet ont été expédiées lundi aux intéressés par M. Jerry Mcaffee, nouveau président du conseil d'administration de la compagnie. Le rapport des enquêteurs fait état de contributions d'un montant de quelque 10,3 millions de dollars donnés à des hommes politiques américains et étrangers. La "Gulf Oil" avait donné 100,000 dollars au comité pour la réélection de l'ancien président Richard Nixon en 1972. Cet argent lui avait été remboursé dans le cadre du scandale de Watergate. Parmi les noms de politiciens américains les plus connus contenus dans le rapport des enquêteurs figurent ceux du sénateur Henry Jackson (démocrate de l'Etat de Washington) prétendant à la nomination de son parti comme candidat présidentiel aux élections de novembre; du sénateur Hubert Humphrey (démocrate du Minnesota); de M. Hugh Scott (Pennsylvanie) leader de la minorité républicaine au Sénat, et du sénateur Howard Baker (républicain du Tennessee).

Trois Libanais enlevés par les forces israéliennes

BEYROUTH (Reuter) — Les forces israéliennes ont attaqué, mercredi soir, un village libanais où elles ont enlevé trois habitants, y compris le maire et son frère, a déclaré, hier, un porte-parole militaire à Beyrouth. Les Israéliens ont également fait sauter la maison du maire. L'artillerie libanaise a pilonné les assaillants qui se sont également heurtés à la milice locale. Par la suite, un autre accrochage s'est produit sur la frontière israélo-libanaise. Le porte-parole n'a pas fait état de morts ou de blessés au cours de ces incidents.

Bombe dans un train londonien: 8 blessés

LONDRES (AP) — Une bombe a explosée hier matin dans un train de banlieue, à Londres, quelques minutes seulement après le débarquement de 700 passagers. Au moins huit passagers montés à bord d'un autre convoi ont été blessés. "Si la bombe avait éclaté quelques minutes plus tôt, a indiqué un porte-parole des Chemins de fer britanniques, il y aurait eu un massacre." L'explosion, qui s'est produite à environ 9h45 heure locale à éventré le quatrième wagon d'un convoi de 10 voitures qui roulait à petite vitesse de la gare de Cannon Street en direction d'un dépôt du sud de Londres. Environ 125,000 banlieusards empruntent chaque jour cette gare. C'est la première fois qu'une bombe explose dans un train et les détectives de la brigade "anti-terroriste" de Scotland Yard dépêchés sur les lieux se demandent s'il ne s'agit pas là d'une nouvelle forme de terrorisme.

SUCO

LA VILLA DUFRESNE INC.

Centre d'accueil de réadaptation pour déficients mentaux recherche

UN DIRECTEUR DES SERVICES DE RÉADAPTATION

Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la vie de groupe des bénéficiaires de l'établissement dans le but de promouvoir leur réadaptation physique intellectuelle, psychologique ou sociale. Cela sous l'autorité du directeur général et en collaboration avec le Directeur des Services Professionnels.

Diplôme universitaire de 2e cycle en sciences humaines; une scolarité de premier cycle sera considéré si elle s'accompagne d'une expérience intéressante.

Salaire en conformité avec les cahiers de rémunération des cadres du Ministère des Affaires Sociales.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 19 mars 76,** à l'attention de:

Monsieur Maurice Harvey, D. Ps.
Directeur Général
LA VILLA DUFRESNE INC.
1930 ouest, rue King
Sherbrooke, Qué.
Tél.: (819) 567-8411

LE JOUR

recherche

UNE SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO

(service de publicité)

Fonction:

Assiter le directeur et les vendeurs dans leurs activités

Exigences:

— Sténo-dactylo (55-70 mots minute)
— Expérience d'un an dans le domaine de la publicité et de cinq ans d'expérience générale
— Connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit
— Facilité d'expression et habilité à composer des lettres
— D.E.C. secrétariat ou l'équivalent

Salaire:

— $165.00 au départ (selon convention collective)
— Avantages sociaux compétitifs

Seules les demandes écrites adressées à Jean-Pierre Nepveu pour Journal Le Jour, 387 Lebeau Ville Saint-Laurent seront considérées.

Textes de
Jacques Keable

Autopsie d'une c

Le procès

–"Que Dieu ait pitié de votre âme. . ."
–"Si j'en ai une. . ."

Quand, le 6 novembre 1972, Réal Chartrand est amené devant le juge Guy Mathieu, on lit l'acte d'accusation suivant: **"Le 12 octobre 1971, Réal Chartrand (-) a illégalement causé la mort de l'agent de police Gabriel Labelle, de Sainte-Thérèse, agissant alors dans l'exercice de ses fonctions, commettant par là un meurtre qualifié, le tout contrairement à l'article 214 A du code criminel".**

Dès lors, c'est la loi qui s'applique. Le problème qui se pose à l'avocat de Réal Chartrand est le suivant: il est incontestable que Réal Chartrand a, effectivement, **"causé la mort"** du policier Labelle. Il est tout aussi inconstestable que l'agent Labelle était alors dans **"l'exercice de ses fonctions"**. Il ne peut donc être question de nier ou de contester ce fait que tant de preuves démontrent. D'ailleurs, Réal Chartrand ne le nie pas.

L'"aliénation mentale"

La décision qui est prise alors est de tenter de prouver aux membres du jury qu'au moment du délit, Réal Chartrand était, au sens très strict et très restrictif de la loi, un **"aliéné mental"**. En termes plus simples: que Réal Chartrand, quand il a abattu l'agent Labelle, ne pouvait faire la distinction entre le bien et le mal.

Le texte de la loi dit: **"Nul ne doit être déclaré coupable d'une infraction à l'égard d'un acte ou d'une omission de sa part alors qu'il était aliéné. Aux fins du présent article, une personne est aliénée mentale lorsqu'elle est dans un état d'imbécilité naturelle ou atteinte de maladie mentale à un point qui la rend incapable de juger la nature et la qualité d'un acte ou d'une omission ou de savoir qu'un acte ou une omission est mauvaise".**

Dans le cas de Réal Chartrand, comme il ne peut être question d'**"imbécilité naturelle"**, puisque des documents nombreux démontrent justement qu'il est supérieurement intelligent, la seule issue légale consiste donc à prouver qu'au moment du délit, l'accusé était incapable de distinguer le bien du mal, à cause d'une maladie mentale.

La preuve

Le procès s'engage avec la preuve du fait, incontesté, que Réal Chartrand est bien celui qui a causé la mort du policier. L'avocat de la poursuite, François Beaudoin, fera défiler des policiers, des témoins du hold-up, le père de la victime... La preuve est vite faite, même si la poursuite insiste sur le fait.

Reste alors à faire la démonstration, par la défense, de l'aliénation mentale, au sens de la loi, de Réal Chartrand, au moment du délit.

Les témoins

Pour l'avocat de Réal Chartrand, la preuve ne peut être que technique: faire appel à des experts, des psychiatres qui viendront témoigner de l'état de Réal Chartrand.

Me Proulx convoquera quatre psychiatres, comme témoins. L'un de ces témoins sera Mme Sangowitch, psychiatre, attachée au centre médical du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul. Elle accepte alors, à la demande de Me Proulx, de venir témoigner de l'**"aliénation mentale"** de Réal Chartrand.

Coup de théâtre: la veille du procès, elle informe Me Proulx qu'elle ne viendra pas témoigner. Aucune explication logique ne sera trouvée à cette décision subite. Il demeure impossible aujourd'hui d'en savoir davantage, Mme Sangowitch étant décédée il y a quelque temps, d'un cancer.

Les psychiatres témoins seront alors le surintendant de l'Institut Pinel, le Dr Béliveau, le médecin-traitant de Réal Chartrand, le Dr Mauffette. Puis, comme témoin non appelé comme expert par la défense, mais que le Tribunal considèrera cependant comme tel, l'ex-assistant-surintendant de l'Institut, le Dr Lefebvre.

"Oui"

Les Drs Béliveau et Mauffette, longuement interrogés par Me Proulx et Me Beaudoin, décriront la maladie mentale dont est atteint Réal Chartrand.

Ils développeront deux points: Réal Chartrand, disent-ils, est un **"psychopathe"** qui présente une **"structure prépsychotique"**. Ils répéteront que le traitement subi par Réal Chartrand, qui n'est pas encore guéri, a été sérieusement court-circuité par les rapports secrètement entretenus avec lui par l'ancien assistant-surintendant.

Au-delà de toutes ces descriptions, au plan strictement légal, la réponse qui importait le plus était cependant celle qui était fournie à la question suivante: au moment de la commission du délit, Réal Chartrand était-il capable de faire la distinction entre le bien et le mal? Dans le cas des témoignages des trois psychiatres, la réponse fut identique: **"oui"**.

Quant à l'ex-assistant - surintendant, convoqué à témoigner à cause de ses rapports avec Réal Chartrand, Me Proulx lui fera admettre publiquement ce que la Commission Clément avait établi comme "faits prouvés". Cependant, interrogé par l'avocat de la poursuite, ce témoin devint soudain un expert-psychiatrique. Et à ce titre, on l'entendra affirmer avec particulièrement de force que Réal Chartrand était bel et bien sain d'esprit lors du délit.

Me Proulx tentera d'interdire que le Dr Lefebvre soit interrogé à titre d'expert, mais son objection sera rejetée par le tribunal.

En Cour d'appel, plus tard, Me Proulx soutiendra que ce témoignage ne pouvait être pris en considération, étant donné "l'intérêt évident qu'il avait à ce que l'accusé soit condamné". La Cour d'appel ne retiendra pas non plus cette objection. La Cour supreme seule conviendra que ce témoignage n'est pas crédible, mais cela ne changera rien à la condamnation ni à la sentence.

Les plaidoyers

L'avocat de Réal Chartrand, qui n'avait pas fait témoigner ce dernier, craignant que son intelligence, trop visible aux yeux du jury, ne l'amène à confondre faussement intelligence et maladie mentale, a longuement plaidé l'"aliénation mentale", dans son plaidoyer final. Il a insisté sur la fameuse "structure prépsychotique" de Réal Chartrand, et dont il a été question dans des articles précédents de cette série.

Me Proulx insistera en outre sur le fait que les Drs Mauffette et Béliveau ont reconnu que les interventions du Dr Lefebvre sont de nature à avoir nui au traitement. Et Me Proulx de relater ces interventions en plus de rappeler qu'effectivement, Réal Chartrand était, au moment du délit, de l'aveu des psychiatres de Pinel, un malade qui l'était encore.

Les fers aux pieds

L'avocat de la poursuite, pour sa part, présenta un discours assez étonnant, se présentant lui-même, dit-il, comme un **"psychopathe"**, de façon à démontrer ainsi, de façon "dramatique" que la chose n'est pas grave... Puis, il tenta de réduire l'importance de la maladie de Réal Chartrand en tournant en dérision les diagnostics psychiatriques. Et il insista enfin sur le point central: le **"oui"** des psychiatres à la question de savoir si Réal Chartrand pouvait faire la distinction entre le bien et le mal, lors du délit.

Pour clore sa plaidoirie, il s'amena devant les jurés, portant la carabine du crime dans une main et la casquette du policier dans l'autre: "Prenez vos responsabilités, choisissez!..." dit-il. Le jury délibéra et conclut: **"coupable"**.

"Que Dieu ait pitié de votre âme", dit le juge à Réal Chartrand. **"Si j'en ai une..."**, répliqua-t-il. Puis, le jury demanda la clémence pour le condamné: **"Je refuse la clémence"**, souffla-t-il avant qu'on lui passe les fers aux pieds pour l'amener dans la cellule des condamnés à mort, à Bordeaux. L'exécution est fixée au 20 avril suivant.

C'était le 22 novembre 1972. Il est toujours à Bordeaux.

Correctif

Contrairement à ce qui a été écrit hier dans ces pages, le "trou," à Archambault, n'est pas l'Unité spéciale de correction, qui n'existe d'ailleurs plus, et qui était située à Saint-Vincent-de-Paul, à l'époque.

Les faits chronologiques sont les suivants: incarcéré à Parthenais après la mort du policier Labelle, Réal Chartrand fut transféré au pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, vers la fin de décembre 1971. En juin 1972, il se rebellait contre ses gardiens et était alors transféré à la prison à sécurité maximum Archambault où il se mutila gravement.

Par la suite, il fut ramené à l'Unité spéciale de correction de Saint-Vincent-de-Paul, jusqu'à son procès à la suite duquel il fut amené à la cellule des condamnés à mort.

Réal Chartrand, à l'été de 1 qu'il travaillait comme vende marchand de meubles de Mo

À la Cou

"Si j'ét faisais

Reste un dernier recour prême. Cette fois, rompant av tradition, le requérant ira pla lui-même. C'était un précéder

Le 26 mai dernier, Réal présentera donc en personne haut tribunal du pays. Les jou occasion, en firent une très gr Les photos montrèrent alor trand, entouré de policiers, me à la Cour suprême.

Il aura longuement prép vention. Plus encore, il aur voix: on ne passe pas impuném nées en cellule, dont les deu dans le "death-watch", sans tude de parler fort!

Pour étayer son propos au tribunal les arguments lég plus tôt, par son avocat, Me M qui quittait alors le dossier.

Juridiquement, on de Cour suprême d'ordonner un cès, pour les mêmes raisons f que celles évoquées devant la

Chartrand plaide

C'est pendant quatre he Chartrand plaidera sa propre les honorables juges de la C Détail à noter: aucun service sté ne fait la transcription des pl cette Cour. Aussi, pour pou moins partiellement les propos s'en remettre aux notes prises personnes présentes, de même naux.

Réal Chartrand commen quer aux juges que ce n'est pas veut pas être représenté par so est venu plaider lui-même: "C'e choses à dire," explique-t-il.

LE JOUR
vie et culture

Haro sur la radio FM/pages 20-21

INTÉGRALE DE L'OEUVRE D'ORGUE DE
J.S. BACH
par
BERNARD LAGACÉ
RÉCITAL V
LE DIMANCHE 7 MARS à 20h30
Église Immaculée Conception
(angle Papineau et Rachel)
Billets en vente à: L'Alternatif International Music Store
Librairie Renaud Bray — Au guichet, le soir du concert $3.50 - $2.00
VOYAGE AU PAYS DU SUBLIME... G. Potvin
Le Devoir

Déjà en vente
Kébec Spec et les Spectacles Mutuels
en collaboration avec CJMS présentent
FUGAIN & LE BIG BAZAR
du 31 mai au 14 juin
Billets: Sem. $5.00 à $9.00, à 8h30 (relache les 7 et 8 juin)
Sam. $6.00 à $10.00, à 6h30 et 10h
aussi chez Sauvé Frères
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

BILLETS EN VENTE MAINTENANT
Solset présente
JEAN-GUY MOREAU

TABASLAK!
30 personnages
avec les mots de
JACQUELINE BARRETTE
SUPPLÉMENTAIRES
5-6-7 MARS
Semaine $3.50 à $6
Samedi $4 à $6.50
UNE PRODUCTION KÉBEC SPÉC.
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

le THEATRE de L'EQUILIBRE
présente
L'HISTOIRE DU QUEBEC
EN TROIS REGIMES
de LEANDRE BERGERON
mise en scène par MICHEL FRECHETTE
■ Lachine 6 mars
■ Montréal Bibliothèque nationale 7 et 8 mars 20h30
■ Shawinigan 13 mars
■ Québec 25 mars
■ Trois-Rivières 27 mars
Admission $3.00

tnm 861-0563
la nef des sorcières
francoise berd
marthe blackburn
marie-claire blais
nicole brossard
michèle craig
louissette dussault
marcelle ferron
marielle fleury
odette gagnon
luce guilbeault
michèle magny
pol pelletier
france théoret
DÈS CE SOIR
texte publié chez Quinze en vente au tnm
coin ste-catherine et st-urbain
BILLETS EN VENTE MAINTENANT

BEAU BEC PRÉSENTE
EN SPECTACLE à l'OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145
SYLVAIN LELIÈVRE
6 MARS 7h.30

LE CAPITAINE NÔ
6 MARS 10h.00
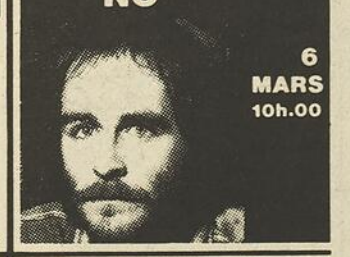
12 13 MARS 7h.30

CLÉMENCE DESROCHERS
20 MARS 7h.30

JESSE WINCHESTER
BILLETS EN VENTE (SIÈGES RÉSERVÉS) À LA LIBRAIRIE DU CINÉMA 277-3186
TOUS LES MARDIS 22 h. PERFORMANCE A CKVL-FM

radio-télé

L'arrogance de Han Suyin

par Marc Gilbert

La télévision laisse parfois de drôles d'impressions. Ainsi, malgré tout le respect qu'on peut avoir pour l'écrivain Han Suyin, il était difficile d'apprécier dimanche soir dernier la façon qu'elle avait de s'adresser aux téléspectateurs et à l'intervieweur de "La question", Charles David.

Madame Han (ou madame Suyin?) avait le ton cassant. Remplis de sarcasmes, ses propos semblaient s'adresser à des enfants qui n'avaient jamais rien compris à la politique. Et l'arrogance qu'elle y mettait signifiait clairement: "C'est moi qui ai raison".

Remarquez que tous les moyens sont bons pour faire vendre un livre et si Han Suyin a choisi, encore une fois, durant cette dernière tournée de promotion, de jouer la maoïste intransigeante, ça ne regarde qu'elle. En tout cas, c'est bien avec une logique toute "occidentale" qu'elle reprochait à la "logique occidentale" de ne rien comprendre à la pensée chinoise!

Qu'importe! Je n'aime pas non plus, ce jeu du chat et de la souris que veut jouer Charles David avec ses invités "internationaux". Surtout que malgré son sourire de gros chat et ses questions-pièges qu'on devine 50 milles à l'avance, c'est souvent M. David qui devient la souris.

J'avoue que j'étais heureux au début de la saison de voir qu'on nous ferait rencontrer à "La question" des personnages importants de la scène politique internationale. Mais ces interviews tout en esprit et où on règle le sort du monde en trente minutes se sont faites trop nombreuses à mon goût.

Il serait temps de remettre sur la sellette les hommes qui nous gouvernent au jour le jour. Qu'on mette de côté ceux qui n'ont rien à dire mais qu'on ne se gêne pas pour poser les questions pertinentes aux ministres impliqués dans les grands dossiers de l'actualité.

Les Palestiniens

Un peu plus tard dans la soirée, les "Beaux Dimanches" présentaient un dossier sur les Palestiniens. Le reportage de Pierre Nadeau n'était pas mauvais et pourtant il était un peu décevant.

Premièrement on n'y apprenait pas grand-chose. Depuis longtemps, on sait que la majorité des Palestiniens veulent rentrer chez eux ou que les Palestiniens vivant au Canada et particulièrement au Québec sont fichés par la police.

Deuxièmement, il y avait un peu trop d'entrevues. D'accord, c'est là un moyen efficace et "objectif" de faire connaître les diverses positions prises sur un problème. Seulement, pour laisser parler tous ces gens, on avait dû négliger un peu l'aspect visuel si important dans un reportage de la sorte.

Il faut dire aussi que Pierre Nadeau est sans doute à Radio-Canada le journaliste qui passe le mieux à la télévision. A ce jour, on n'a trouvé personne pour le remplacer. Il aurait donc fallu, sans se mettre trop en évidence, qu'il parle tout de même un peu plus, qu'il nous montre davantage de choses, lui qui a le don d'expliquer clairement.

Pas mauvais donc ce reportage, malgré un manque évident de "punch" et de trouvailles. Cette fois, Pierre Nadeau, sans doute par souci de précision, a péché par excès de prudence et de sobriété.

Gauguin, la fin!

Pour compléter ces "Beaux Dimanches", on avait programmé le dernier épisode de la vie de Paul Gauguin. Tout au long de cette série, l'intérêt des spectateurs s'est maintenu et si tout ce que Radio-Canada importe de France possédait cette qualité, nous serions choyés.

Il y avait tout de même des faiblesses dans cette "vie de Gauguin". D'abord, on apprenait assez peu sur sa peinture proprement dite. Ensuite, le personnage était décrit un peu comme un héros de roman et on comprenait mal sa psychologie. Malgré tout, ce fut en définitive une série intéressante qui nous a permis notamment de découvrir que la sensualité est sensuelle à la télévision. Souhaitons que les réalisateurs d'ici s'en souviennent.

SUCO

les choix du jour

Télévision

Femme d'aujourd'hui (RC) à 13h35: La psychologie de l'enfant de 0 à 6 ans (11e partie): le rôle du père et le problème de séparation.

Jean-Pierre Ferland, St-Norbert, P.Q. (TVA) à 19h30: en reprise, le spécial sur Jean-Pierre Ferland chez lui, dans sa ferme. **Splen-**

Splendeurs et misères des courtisanes (RC) à 20h30: aujourd'hui, le 7e épisode de cette série française que Radio-Canada nous présente dans le cadre de "Hors série". D'après l'oeuvre de Honoré de Balzac.

Gala médaille d'or (TVA) à 20h30: pour la neuvième année consécutive, le club Médaille d'or de la Palestre nationale rend un hommage aux athlètes amateurs et professionnels canadiens-français qui ont fait leur marque durant les douze derniers mois.

Histoire de la presse québécoise (RC) à 22h00: l'évolution de notre presse d'un angle économique. Invités: Gérard Filion, Claude Ryan, Yves Michaud, Jacques Hébert, Gérard Pelletier, ...Dernière de quatre émissions dans le cadre de la série "Dossier".

Cinéma — "La leçon particulière", un drame sentimental avec Renaud Verley, Nathalie Delon et Robert Hossein; à RC à 23h00. — "Bandolero", un western avec James Stewart, Dean Martin et George Kennedy; sur le réseau TVA, à 23h15. — "Les Novices", une comédie avec Brigitte Bardot et Annie Girardot; à RC à partir de minuit trente.

Radio

A l'émission "Aux vingt heures" (CBF 690), nous serons en direct de 20h05 à 20h40 à l'ouverture des 4e Jeux d'hiver du Québec. Cette manifestation sportive, qui groupe plus de 1500 athlètes représentant 18 régions du Québec, se déroule cette année à Jonquière. Claude Quenneville, Gilles Blanchard et Claude Rivard seront sur les lieux.

Théâtre

*Une première ce soir au Théâtre du Rideau-Vert avec **"Evangéline Deusse"**, une pièce d'Antonine Maillet, avec Viola Leger, Guy Provost et Paul Guèvremont. Au Théâtre d'Aujourd'hui, une comédie, **"Le club Frank "Eros" Robidoux"**, jouée par le Théâtre en couleur de Québec.

Variétés

"Raoul Duguay le magnifique" à l'Evêché, un spectacle a ne pas manquer. Au Patriote, un **Plume Latraverse** qui fait un retour aux sources et qui "blues" comme lui seul peut le faire, accompagné au piano par **Charlôt Barbeau** qui, lui, "boogie" comme c'est pas possible.

Le Quatuor Orford à Claude-Champagne

C'est le réputé **Quatuor Orford** qui donnera un concert à la salle Claude-Champagne, aujourd'hui à 20h30. Présentée dans la série des **Grands concerts de Radio-Canada,** cette soirée permettra aux mélomanes d'entendre des quatuors de Beethoven, Bartok et Mendelssohn.

Le Quatuor Orford a été fondé en 1965, au Centre d'art des Jeunesses musicales du mont Orford. Composé des violonistes Andrew Dawes et Kenneth Perkins, de l'artiste Terence Helmer et du violoncelliste Marcel Saint-Cyr, il reçut dès ses premières apparitions un accueil enthousiaste. Depuis, le groupe a effectué des tournées dans la plupart des capitales européennes en plus d'avoir participé à de nombreux festivals internationaux; il s'est aussi produit sur notre continent à maintes reprises, tantôt en concert, tantôt à la radio ou à la télévision.

Depuis quelques années artistes résidents à l'Université de Toronto, les membres du Quatuor Orford remportaient en 1974 le premier prix ex aequo - avec le Quatuor Franz-Schubert de Vienne - au Concours international de Stockholm.

100,000 prétextes pour danser

Cent artistes québecois ont fait danser leur plume pour les Grands Ballets.

Pour $2., possédez un manuscrit inédit, numéroté et signé de la main d'un artiste québecois.

Chacun de ces ouvrages est tiré à 1000 exemplaires

Voici la liste des auteurs qui font partie de cette collection unique-faites votre choix d'un ou plusieurs textes à $2. chacun.

1 V. Levy Beaulieu
2 Lucien Francoeur
3 Ludmilla Chiriaeff
4 Stéphane Venne
5 Robert Lavoie
6 Clémence Desrochers
7 Pauline Julien
8 Fernand Toupin
9 Raymond Lévesque
10 Lionel Daunais
11 Marie-Claire Blais
12 André Gagnon
13 Albert Millaire
14 Monique Miller
15 Claude Jutra
16 Denise Pelletier
17 Jacques Ferron
18 Gilles Carle
19 Georges Dor
20 Jean-Pierre Lefebvre
21 Pierre Perrault
22 Claude Léveillée
23 Yvette Brind'Amour
24 Jacques Michel
25 Roch Carrier
26 Gérard Poirier
27 Charles Daudelin
28 Jean Louis Roux
29 Gilles Vigneault
30 Marc Favreau
31 Gilbert Langevin
32 Jacqueline Barrette
33 Claude Péloquin
34 Gratien Gélinas
35 Lise Payette
36 Jean-Guy Moreau
37 Louise Marleau
38 Luce Guilbeault
39 Michel Garneau
40 Edgar Fruitier
41 Jean Duceppe
42 Gilles Valiquette
43 Nana de Varennes
44 Offenbach
45 Jacques de Tonnancour
46 Willie Lamothe
47 Jean-Paul Lemieux
48 Mia Riddez-Mousset
49 Denis Héroux
50 André Major
51 Gaston Miron
52 Béatrice Picard
53 Peter Grass
54 Denise Filiatreault
55 Colette Boky
56 Jordi Bonet
57 André Brassard
58 Robert Charlebois
59 Yvon Deschamps
60 François Dompierre
61 Yvon Dufour
62 Raoul Duguay
63 Marcelle Ferron
64 Claude Gauthier
65 Jean-Claude Germain
66 Arthur Lamothe
67 Monique Leyrac
68 Maneige
69 Guy Manfette
70 Jacques Normand
71 Robert Prévost
72 Guy Provost
73 Rose Reydwall
74 Marcel Sabourin
75 Félix-Antoine Savard
76 Marie-Claire et Richard Séguin
77 Michel Tremblay
78 Jérôme Leman
79 Guy L'Ecuyer
80 Micheline Legendre
81 Fernand Rault
82 Monique Mercure
83 Guy Montpetit
84 Léon Bellefleur
85 Jean Soutif
86 Yvon Dubaime
87 Frère Jérôme
88 Contraction
89 Robert Toupin
90 Yves Thériault
91 Renée Claude
92 Jean Gascon
93 Yolland Guérard
94 Mouffe
95 Guy Hoffmann
96 Paul Buissonneau
97 Beau Dommage
98 Armand Vaillancourt
99 Harmonium
100 Louis Archambault

S.V.P. inscrire les numéros de votre 1er choix par ordre de préférence. Au cas où votre premier choix ne serait plus disponible, indiquer un second et un troisième choix en vous servant des trois colonnes ci-dessous. Inclure $2. et 0.25. de frais d'expédition

1er choix | 2eme choix | 3eme choix

(chèque, ou mandat-poste. Pas en espèce) pour chaque choix, à l'ordre des "Grands Ballets Canadiens" et inscrire vos nom et adresse ci-dessous, en lettres moulées:

NOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

Poster à LES GRANDS BALLETS: 5465 chemin de la Reine Marie, Suite 470, Montréal, Québec H3X 1V5 Tél: 487-2200

LES GRANDS BALLETS

ÉGALEMENT CHEZ DUPUIS ET LES LIBRAIRIES BERTRAND/DAIGNEAULT PLUS/CLAUDE PAYETTE/RENÉ MARTIN/GARNEAU/SERVIDEC.

pop québec

En attendant leur disque de la fin mars ...

par Bruno Dostie

Vous souvenez-vous de Dionysos?

Mardi matin. La Côte de Liesse aplatie sous un ciel lourd de tempête. Je sors de chez London où je viens d'entendre le dernier disque du groupe Dionysos, leur troisième en fait qui sera mis sur le marché à la fin du mois de mars...

Tout de suite, j'avais reconnu dans la voix de Paul-André Thibert, dans la guitare électrique d'Eric Clément et dans l'orgue d'André Mathieu les trois ingrédients clés d'un son familier qui m'avait automatiquement ramené à un hiver plus ancien alors que Dionysos offrait à ma gagne l'une des premières musiques québécoises dignes de bercer nos nuits de dope. C'était 1970, l'époque d'**Abbey Road** et de **Tommy,** et d'un curieux son de violon qu'on avait découvert sur un disque importé signé par un inconnu qui s'appelait **Elton John.** Ici pour nous, dans notre vie du ghetto **Milton-Parc,** et nos virées nocturnes à la **Casa** ou au **Tarot,** il n'y avait que **Charlebois** et **l'Infonie** d'écoutables, et Dionysos était une raison de plus d'espérer que Montréal deviendrait la nouvelle San Francisco — notre rêve à tous et presque une raison de vivre.

Le prince croûle

Mais par la suite le 2e disque avait déçu (''Le prince croûle''), et de toute façon l'ère psychédélique devenait vite caduque. Octobre '70 avait une odeur plus enivrante que l'encens, cette première explosion des groupes se révélait sans lendemain, et c'est encore la chanson québécoise, à court terme, qui se révélait la plus intéressante. C'était d'ailleurs une conjoncture dont Dionysos lui-même allait être victime.

Mais le retour en force des groupes, avec **Harmonium** et **Beau Dommage,** et toute la publicité que la **Chant'août** a donné à la musique québécoise, l'été dernier, allaient aider le hasard à réunir de nouveaux les membres de Dionysos l'automne dernier et amener le groupe à signer un contrat de disque avec **London** où il retrouvait Yvan Dufresne et Michel Bélanger qui l'avaient produit à l'origine chez **Jupiter.** Et le 18 décembre, après avoir répété ensemble pendant deux mois, Dionysos entrait au Studio Six pour enregistrer en 150 heures, avec l'ingénieur et co-producteur Peter Burns, les huit chansons et les deux pièces instrumentales que j'ai entendues mardi.

A toutes fins pratiques, le groupe est toujours le même. Paul-André Thibert chante, André Mathieu joue des claviers, Eric Clément des guitares et Robert Lepage, de la batterie et des percussions. Fernand Durand, qui joue aujourd'hui de la basse, remplaçait Jean-Pierre Legault dès l'hiver '72, après l'enregistrement du ''Prince croûle'', et demeurait avec le groupe jusqu'à son dernier spectacle, à Sept-Iles, en avril '74. Jean-Pierre Forget, au saxophone, à la flûte et au piano, est donc le seul nouveau membre du groupe.

Un groupe de scène

Pour Paul-André Thibert, le son du groupe est resté le même, sauf que le saxe et le piano ''arrondissent un peu le son aigu de la guitare, le rendent moins dur''. Si on a bénéficié de dix fois plus de temps de studio pour ce nouveau disque que pour le premier, les arrangements ont été faits de façon à pouvoir être rendus tels quels sur scène parce que Dionysos s'est toujours vu et se voit toujours comme un groupe de scène. C'est le premier disque qui reste le point de référence des membres du groupe. ''Le prince croûle'', conçu comme un opéra-rock dans le contexte du succès de **Tommy,** est considéré aujourd'hui comme une expérience insuffisamment approfondie, trop intellectuelle, et qui manquait de fini.

Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

Paul-André Thibert

L'insuccès commercial de ce deuxième disque est par ailleurs un des facteurs qui entraîna l'éclipse de Dionysos que **Trans-World** avait racheté après la faillite de **Jupiter** et qui se retrouva lié pour deux ans avec une compagnie qui ne voulait pas investir dans un troisième disque. Le vol répété d'équipement, la fatigue de la vie de tournée pour un groupe qui était continuellement sur la route, et le découragement (''Fallait tout faire tout seul'', explique Paul-André) sont venus s'ajouter à cette raison pour entraîner la mort passagère de Dionysos, même si le groupe remplissait toujours ses salles et en dépit du succès de l'expérience originale faite au **Centaur** l'automne précédent (Dionysos avait écrit 8 chansons pour la pièce **''Tooth of Crime''** et accompagnait les comédiens chaque soir sur scène).

Le bout de Châteauguay

Depuis, les membres de Dionysos qui ont vieilli, ont aussi mûri. Ils ont passé plusieurs heures à étudier ensemble leur nouveau contrat. Avec leur ami Daniel Boulé — un gars de Châteauguay, donc du ''bout'' puisqu'ils sont tous soit de Valleyfield, de Beauharnois ou de Châteauguay —, ils ont maintenant formé une coopérative et Daniel voit à leurs intérêts. A l'époque, selon Paul-André, Dionysos n'a pas touché un cent de royautés.

Pour ce nouveau disque, le groupe a aussi voulu faire des pièces plus courtes, plus denses, et éliminer ce qu'il pouvait y avoir à l'occasion de complaisant dans les solos qui étaient une des caractéristiques de Dionysos. Paul-André Thibert dit: ''On retrouve toujours les solos de chacun, mais c'est plus court, plus concentré. On joue toujours tous les six en même temps, ça donne un son bien plein. Personne ne reste à l'arrière-plan, chacun a son punch. C'est très rythmé, mais ça n'est pas heavy. C'est pas un son qui martelle: on joue ensemble, mais on ne joue pas tous la même note, les accords sont très diversifiés.''

Aujourd'hui, sauf Paul-André Thibert qui habite Montréal (qui admire **Offenbach** pour être resté lui-même et dont l'entourage compte des membres du **Grand Cirque Ordinaire** — après tout, le théâtre occidental n'est-il pas sorti du culte de Dionysos?, fait remarquer Paul-André qui rappelle que le groupe même est né du théâtre, en 1969, au Cegep de Valleyfield, à l'occasion d'un spectacle de création collective dans le goût psychédélique de l'époque, avec des pigeons qu'on lâchait dans la salle, lequel s'intitulait ''Simon Neige''), Dionysos reste basé dans la région de Châteauguay. ''Un groupe de banlieue'', blague Paul-André

Un groupe qui a surtout hâte de retrouver la scène d'où il est sorti et qui prépare sa rentrée pour avril, au Cegep de Valleyfield justement.

Françoise Chartrand présente

CATHERINE LARA

ANNULÉ

mar. 9 mars 20h30

Billets: $4.50 - $5.50 - $6.50

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

GUICHETS DE 12h a 21h BOX OFFICE FROM 12h to 21h

Kebec Spec
& le Théatre de Quat'sous
présentent

REVUE MUSICALE

TOUT CHAUD

textes & musique
FRANCOIS GUY
BONDFIELD MARCOUX

avec la paticipation de
STEVE FISET
JEAN MILLAIRE
MARJOLAINE MORIN
LISE & J.G. DUROCHER
VAL CONDINA
RICHARD DESROSIERS

10 au 27 mars

sem. 20h30 $4.00 sam. 20h-23h $4.50

relache les lundis en vente au 4 sous &

4 SOUS THEATRE DE QUAT'SOUS 100 EST AVENUE DES PINS RESERV: 845-7277 (14h à 18h)

La faim
du monde
avant la fin
du monde

OXFAM

SOLEIL LEVANT

286o. Ste Catherine
844-6028 — 861-0657

Rebob Quintet

Guitare:
TED QUINLAN

Johanne Desforges
chanteuse

Festival du Jazz
Du 5 au 11 avril

Permis de la régie

casanous

Jeudi
J.P. FRÉCHETTE
E. BRAULT
Guitare & flûte traversière
vend. & Sam.
Spect. de clown
Blaput & Mélanbrume
(10 heures et minuit)
admission $1.00
485 ouest, Sherbrooke
métro McGill
tel: 844-3691

Sylvain Lelièvre: drôle de carrière, drôle de pays . . .

(photo Pierre Boisclair)

(par B.D.) — L'art de Sylvain Lelièvre, c'est l'art de la litote, comme dit le dictionnaire, une façon d'en dire plus avec le moins possible, ce que les Anglais appellent un ''understatement''. Par exemple, dans sa nouvelle chanson ''La badeloque'', il parle du Pepsi qu'on renverse avant d'en avoir bu une seule gorgée. Mais la litote, la nuance ou la finesse, ça n'est pas le meilleur moyen d'impressionner, et pas toujours le bon moyen de se faire comprendre non plus. C'est ce qui est arrivé à Sylvain Lelièvre qui commence seulement à susciter quelque intérêt même s'il fait des chansons depuis plus de dix ans.

Mais demain soir, Sylvain Lelièvre fait l'Outremont. À la Chant'août l'été dernier, il se méritait un ''standing ovation''. Et après, il a fait le Grand Théâtre de Québec à guichet fermé. On parlerait trop vite en se disant que ça n'est là qu'une affaire entre gens de Québec puisqu'il ''faut se convaincre, remarque-t-il, que j'habite Montréal depuis huit ans''.

Sa conquête de la métropole, Sylvain Lelièvre la commence prudemment par la banlieue. Il s'était d'abord installé à Ville d'Anjou et il commence par devenir tête d'affiche à Outremont. Est-ce prudence aussi si ce chansonnier est professeur?

''À un moment donné, répond Sylvain Lelièvre, j'avais arrêté d'enseigner. Mais je me suis aperçu que ça me rendait dépendant des producteurs (de disques, de spectacles, de télévision, etc.). Au contraire, avec mon emploi, je suis indépendant, et comme professeur, j'ai pu emprunter à la banque pour financer mon disque, mais comme artiste je n'aurais pas pu''.

Pour Sylvain Lelièvre, les producteurs et tous les intermédiaires qui les entourent sont restés braqués sur la scène où, pour eux, le succès se mesure encore. ''C'est pourquoi dans ce métier-là, explique-t-il, tu passes ton temps à essayer de convaincre du monde que tu peux faire quelque chose. Avant le Grand Théâtre, quelqu'un m'avait dit que je ne vendrais pas 30 billets!''

Sylvain Lelièvre, qui allait montrer ses premières chansons à Gilles Vigneault, au début, à Québec, avait été attiré à Montréal par un projet de disque avec François Dompierre qui n'a finalement jamais abouti. C'est sur l'étiquette de Vigneault, Le Nordet, qui demeure son étiquette, qu'il a fait ensuite un premier disque dont il a vendu 267 copies, comme il dit avec un grand sourire. Mais le deuxième lui, ''Petit matin'' paru le printemps dernier, s'est vendu à 5,000 exemplaires. Le prochain sera enregistré cet été, au studio de Baillargeon à Repentigny, pour parution à l'automne. ''Quand tu parais au printemps, dit-il, tu ne vends pas pendant l'été, et à l'automne, t'es plus une nouveauté''.

Mais le prochain disque sera aussi plus direct. ''Il y avait une arrière-pensée politique dans les chansons de ''Petit matin'' qui n'a pas été comprise, explique-t-il. C'était pas assez évident, c'était un peu comme le négatif en photographie. Pour moi, ''Old Orchard'', par exemple, c'était pas une satire, c'était une chanson sur une place qui révèle nos contradictions, sur une place où vont l'été les travailleurs qui n'ont pas les moyens d'aller dans le sud l'hiver''.

Sylvain Lelièvre, qui donne un cours sur la chanson au Cegep Maisonneuve, se passionne pour sa forme. Pour lui, c'était un artisanat, quelque chose qui se transmettait de génération en génération, et dont on est en train de perdre les secrets parce qu'aujourd'hui, ce qui se transmet, c'est l'art de ''ploguer'' les fils. Et pour le reste, fait-il remarquer, le disque remplace la mémoire, et les structures mélodiques qui permettaient de retenir les chansons disparaissent. ''Moi, dit-il, j'aime ça qu'une chanson soit un bel objet. Duguay et Beau Dommage sont des artistes rigoureux sur la composition, c'est encourageant''.

Quant au spectacle de l'Outremont de demain, il n'a pas de titre, mais il pourrait s'appeler ''Drôle de pays'', du titre de la chanson qu'il vient de mettre sur 45 tours avec ''La badeloque''.

soirées à l'opéra

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Soirée à l'Opéra
les 9 et 10 mars à 20h30

Chef d'orchestre
Jean Deslauriers

Programme
Bizet: Carmen
Extraits

Solistes
Anna Chornodolska
soprano
Beverly Wolff
mezzo-soprano
Rolf Björling
ténor
Bernard Turgeon
baryton

Billets: $3 à $8
Avant chaque concert à 19h, 100 billets de dernière heure à $2.50, si disponibles

Directeur artistique:
Rafael Frühbeck de Burgos

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ VLB ÉDITEUR

BLANCHE FORCÉE
roman de Victor-Lévy Beaulieu

- **Blanche et le Job J Jobin dérivent sur le St. Laurent frappé.**
- **De grandes amours malcommodes**
- **Un livre important par l'auteur de *Don Quichotte de la Démanche.***

En vente partout — $6.95

L'ÉTRANGETÉ DU TEXTE
de Claude Lévesque

- **Essais sur Blanchot, Freud, Nietzsche et Derrida**
- **Une exploration lucide et fascinante des mécanismes de la création.**

En vente partout — $8.95

VLB Éditeur, 5860 est Gouin, Montréal-Nord, 326-5029 — Distribué par l'A.D.P., 955 rue Amherst, Montréal, 523-1182

À L'AFFICHE

"Que vous soyez ou non mélomane, que vous admiriez ou non Bergman, n'hésitez pas, courez voir ce film. Film admirable, beauté, intelligence... Bonheur... Oui, le bonheur."
— Le Monde (Paris)

"Pour ces deux heures exquises, merci, Monsieur Bergman.!"
— L'Aurore (Paris)

"Un spectacle absolument éblouissant, rempli de beauté, d'intelligence, et de plaisir."
— New-York Times (New-York)

"Bergman triomphe... Voici le film le plus séduisant de l'année. Absolument ravissant."
— Time Magazine (New-York)

"La rencontre de Mozart et de Bergman fait que ce chef d'oeuvre de l'art lyrique est devenu un chef d'oeuvre de l'écran. Une fête pour l'oeil et l'oreille."
— Minute (Paris)

Bergman réussit l'impossible mariage de l'opéra et de l'écran. Tout est tendresse, dans ce film merveilleusement accordé à l'esprit de Mozart."
— L'Express (Paris)

"Le plus grand metteur en scène d'aujourd'hui fait de cette "Flûte" un spectacle aveuglant de beauté et de clarté, avec des images qui vous coupent le souffle."
— Le Figaro (Paris)

"Un duo magistral... Les noces d'or de l'opéra et du cinéma que l'on célèbre dans l'allégresse et les bravos."
— France-Soir (Paris)

"Un spectacle remarquable et d'une rare qualité."
— Le Canard Enchainé (Paris)

"Un chef d'oeuvre plus un chef d'oeuvre égalent un chef d'oeuvre. Mozart plus Bergman, jamais mariage ne fut à ce point complet."
— Nice-Matin (Nice)

"Un chef d'oeuvre pour toute la famille. Une fête sublime pour les yeux, les oreilles et l'esprit."
— Parent's Magazine (New-York)

PIERRE DAVID présente UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS

BERGMAN MOZART

POUR TOUS

UN CHEF-D'OEUVRE

La Flûte Enchantée

un film d'INGMAR BERGMAN

image de SVEN NYKVIST — une production SVERIGES RADIO

BERRI

2.00 - 4.20 - 7.00 - 9.20

ST-DENIS, STE-CATHERINE 288-2115

SALLE RESNAIS — 14 ANS — Très beau, somptueux et déchirant:

film de LUCHINO VISCONTI

VIOLENCE et PASSION

BURT LANCASTER SILVANA MANGANO

MAINTENU À L'AFFICHE

élysée — 35 MILTON / 842-6053 — SALLE EISENSTEIN

POUR TOUS

Vérités Mensonges

un film de ORSON WELLES

PIERRE DAVID PRÉSENTE UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

Claude LELOUCH

Michèle MORGAN

Serge REGGIANI

LE PLUS ORIGINAL DES SUSPENSES

Le chat ET LA SOURIS

PRIX JEAN LEDUC DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 1976

À L'AFFICHE: Cinéma LE DAUPHIN

11e semaine

On m'a dit que c'était mon meilleur travail depuis que je fais du cinéma, et je le crois. - ROMY SCHNEIDER

18 ANS Adultes

l'important c'est d'aimer

CHEVALIER — 1590 rue St-Denis — 845-3222

12.10 - 2.3- - 4.45 - 7.10 - 9.35

PIERRE DAVID presente UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS

RAFRAN CINEMATOGRAPHICA et SERGIO LEONE présentent

TERENCE HILL ROBERT CHARLEBOIS dans

UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE

mis en scène par DAMIANO DAMIANI

musique de ENNIO MORRICONE

POUR TOUS

AUSSI: SUJET COURT EN SOIRÉE "PORTRAIT DE FEMME, MONIQUE PROULX"

UN FILM DE ROBERT MÉNARD

VILLERAY

ST-DENIS JARRY 388-5577

VILLERAY: SEM: 7.00 - 9.00 SAM.-DIM.: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30

SOREL RIO | LA PRAIRIE ROYAL | ST-LIN LAURIER | REPENTIGNY MARSEILLE | LACHUTE LACHUTE | CHARLEMAGNE LOISIR POPULAIRE | GRENNVILLE LAURENTIEN

RENÉ SIMARD

vous invite à DISNEYLAND toutes dépenses payées

il suffit d'avoir CJMS 1280 MONTRÉAL en tête...

Kennedy et Cie:

par Jean-Pierre Drapeau

Ils entouraient John Kennedy à la Maison-Blanche. Ils prenaient le pouvoir d'assaut, au pas de charge. Ils savaient tout. On les disait les meilleurs et les plus intelligents.

Outre les deux Kennedy, ils avaient noms Bob McNamara, Dean Rusk, McGeorge Bundy, W.W. Rostow, etc. Ils étaient universitaires, gestionnaires de génie, intellectuels renommés, économistes de réputation internationale, etc; à eux tous, ils constituaient un véritable magasin de l'intelligence nationale américaine. Avec leur savoir, leur assurance et leur style, ils semblaient prédestinés à assurer aux États-Unis une époque particulièrement brillante et à faire entrer ce pays dans un nouvel âge olympien.

Tout comme l'écrivain Norman Mailer disait de Kennedy qu'il était un "président existentiel dont la seule présence allait améliorer la qualité de la vie intellectuelle et politique des États-Unis", les journaux écrivaient, au sujet de son équipe, qu'elle était susceptible de tout changer des moeurs et de la lenteur des institutions gouvernementales paralysées par la paperasserie bureaucratique habituelle et par la hiérarchie traditionnelle. Bref, faisant partie de cette nouvelle race d'hommes "suprêmement certains de ce qu'ils représentaient si excellemment", confiants en eux-mêmes et en leur droit de diriger rien de moins que le monde, ils étaient en quelque sorte l'expression classique de la société élitiste américaine du milieu du XXe siècle.

On les disait donc les meilleurs et les plus intelligents. L'on comprend aisément pourquoi Johnson, après la mort de Kennedy, conserva la même équipe.

Et ils avaient tous les pouvoirs. Qu'en ont-ils donc fait pour que, sous leur règne, les États-Unis en soient arrivés à connaître la pire tragédie de leur histoire, la guerre du Vietnam, qui allait bientôt causer une véritable crise de société, opérer une cassure du peuple américain, saper la confiance envers les institutions gouvernementales, aiguiser le conflit des générations ainsi que le conflit racial, amener les États-Unis vers le chaos économique et enfin entraîner une violente inflation?

Telle était l'interrogation fondamentale qui a motivé le journaliste américain David Halberstam, Prix Pulitzer 1964 pour ses reportages sur la guerre du Vietnam, et considéré aujourd'hui, à 41 ans, comme un phénomène du journalisme américain, à se retirer du journalisme quotidien pour consacrer cinq ans de travail à la rédaction du livre "The Best and the Brightest", oeuvre de 600 pages qui devait torturer la conscience nationale américaine et devenir le best-seller de l'année 73 aux États-Unis. Arrivée au cours de l'année 1975 sur les rayons de nos librairies et intitulée **"On les disait les meilleurs et les plus intelligents"**, la version française de ce chef-d'oeuvre, publiée chez Laffont, est malheureusement passée pratiquement inaperçue au Québec.

Un livre sur la guerre du Vietnam

Ce livre nous est présenté comme "la fresque de la grande crise de conscience américaine des années 60 avec, en toile de fond, la guerre du Vietnam". En effet, Halberstam y analyse comment la société américaine et ses dirigeants ont pu laisser une telle tragédie se dérouler et comment les États-Unis se sont engagés dans pareil bourbier: du simple envoi de conseillers subalternes et incompétents des années Eisenhower, en passant par les 20,000 conseillers et militaires de soutien sous Kennedy, jusqu'aux 500,000 militaires en 66!

Il démontre comment la guerre du Vietnam, du temps des Français, est passée, aux yeux des Américains, du statut de guerre coloniale à celui de guerre menée par l'Occident contre le communisme international, comment les dirigeants des États-Unis en sont venus à voir le problème politique du Vietnam sous la lunette déformante de la théorie des dominos et à le camoufler sous un angle uniquement militaire et comment ils en sont enfin arrivés à ne questionner ni les données ni les hypothèses à propos du Vietnam, mais à **décider** que le Vietnam et le peuple vietnamien "tiendraient" coûte que coûte contre le communisme, que cela leur plaise ou non, qu'ils en soient capables ou non.

Il ne s'attarde pas comme tel au récit des événements de guerre, préférant l'analyse de fond au récit au jour le jour. Il en profite cependant pour élaborer sur "l'inhumanité et l'insensibilité de cette époque où l'on calculait la quantité de morts, de massacres et de destructions en statistiques nettes, froides, antiseptiques, dépourvues de sang et de coeur".

Halberstam préfère plutôt s'arrêter de façon plus élaborée aux décisions qui ont entraîné ces événements

→

"On les disait les meilleurs et les plus fins"

de guerre ainsi qu'aux hommes qui les ont prises. D'ailleurs, les quelque cinq cents entrevues nécessitées par la rédaction de ce livre ainsi que ses quinze années d'expérience comme journaliste lui ont fait connaître la majorité des acteurs politiques responsables de l'engagement américain au Vietnam et lui permettent d'en tracer un portrait rapide mais lucide.

Le processus des prises de décision

Et il décortique sous nos yeux le processus des prises de décision et les conditions à la fois objectives et subjectives dans lesquelles des hommes comme tout le monde, somme toute, prennent ces décisions "finalement irrationnelles, sous leur rationalité apparente".

Il braque les réflecteurs de l'histoire sur les mensonges et les arguments fallacieux utilisés par les dirigeants américains qui ne se troublaient pas outre mesure de manipuler ainsi le Congrès et le peuple tout entier pour parvenir à leurs fins. Ces hommes ne bronchaient même pas devant les conséquences meurtrières de ces mensonges et arguments: songeons à l'incident du Tonkin créé de toutes pièces ou encore au recours à des bombardements massifs contre le Nord-Vietnam sous l'argument d'un usage de la force pour prévenir l'usage de la force, les bombardements étant présentés comme le dernier moyen de ne pas entrer en guerre! De plus, tout était falsifié ou caché: les informations transmises par les gouvernements de paille pro-américains installés successivement au Sud-Vietnam, les données militaires fournies par les officiers vietnamiens à leurs homologues américains, les chiffres transmis par les officiers aux commandants afin de les protéger d'instinct de ce qu'ils ne voulaient pas voir, l'évolution de la guerre, le nombre réel des effectifs militaires américains au Vietnam et enfin les coûts de cette guerre qui empêchait le financement du programme de la Grande société et qui entraînait un déficit budgétaire sans précédent. (En 1968, la guerre a coûté la bagatelle de $27 milliards et le déficit du budget des États-Unis fut conséquemment de $23 milliards).

Halberstam met en lumière cette atmosphère intense et presque irrationnelle de dirigeants qui ne parlaient qu'entre eux et pour qui les problèmes intérieurs s'avéraient tout à fait secondaires. Ils en étaient arrivés à croire que le Vietnam était un pays à eux et qu'il ne fallait le "perdre" sous aucun prétexte. L'idée d'une résistance anti-communiste au Sud-Vietnam était devenue une idée fixe dans l'esprit d'hommes puissants qui estimaient sans doute que les États-Unis n'étaient pas une nation à se laisser détourner de sa "mission" par une armée révolutionnaire paysanne de "petits bonshommes en pyjamas déguenillés"; du moins, pas au XXe siècle, en pleine hégémonie américaine.

Ils ne voulaient pas admettre avoir commis une erreur monumentale en faisant un tel usage de la force. La population était peut-être un peu anti-communiste mais elle déplorait davantage la force qu'on déployait contre le communisme qu'elle ne craignait l'ennemi dont les Américains étaient sensés les sauver: pour défendre l'anti-communisme américain et l'existence même du gouvernement de Saigon, "on faisait pleuvoir sur le peuple vietnamien un déluge de feu dont il se serait bien passé".

Et ils n'avaient pas voulu tenir compte du fait que les régimes gouvernementaux sud-vietnamiens qu'ils appuyaient étaient souvent coupés du peuple et apparaissaient même comme des administrations cyniques et corrompues où les pots-de-vin, le mensonge et la décadence étaient devenus un mode de vie. C'était donc pour soutenir de tels gouvernements qu'on infligeait souffrances et mort aux paysans!

L'équilibre de la société: rompu pour une sale cause

Comment les États-Unis avaient-ils pu s'engager pour une cause aussi compromise? Comment ses dirigeants avaient-ils pu miser l'équilibre de leur société sur un jeu qui en valait si peu la chandelle?

En définitive, l'engagement américain au Vietnam n'est-il pas dû, d'abord et avant tout, à des dirigeants civils et militaires complices d'une tromperie éhontée envers le peuple américain, et qui n'ont rien voulu apprendre, se laissant emporter d'une part par leur certitude que l'anti-communisme était primordial, mais aussi et surtout par "leur sentiment de puissance et de gloire, d'omnipotence, et d'omniscience de l'Amérique au XXe siècle"?

"On les disait les meilleurs et les plus intelligents" est un chef-d'oeuvre qui se passe de qualificatifs. Contentons-nous de dire qu'il force l'admiration et que les heures consacrées à la lecture attentive de ses 600 pages en valent la peine pour ceux qui n'ont pas connu l'embourbement américain au Vietnam mais qui voient à l'horizon se profiler les risques d'un nouvel embourbement américain, cette fois en Angola.

Travail de dactylo I.B.M. Selectric

Une importante société dans l'édition est à la recherche de 2 dactylos bilingue pour du travail de 4 pm. à 12pm. hres, situé: à Ville St-Laurent. Conditions avantageuses:

—Entreprise syndiquée
—Bénéfices marginaux et autres

Appelez: **M. Denis Cyr**
Tél: 332-3141 *Pour entrevue*

DISCO-CLUB TRANS-QUEBEC INC.

8129 ST-DENIS
MONTRÉAL, QUÉ.
(MÉTRO JARRY)
TÉL.: 382-6840

CHOIX ILLIMITÉ — Méditation, Blues, Latino, Oeuvres classiques, Underground, Danse Cours, Yoga, Littérature, Western, Bandes sonores de films, Opéra, Québécois, Soul, International, Discothèque, Militaire, Jazz, Folklore, enfin tout... GARANTIE: 100% SUR TOUT

Nous n'avons rien à voir avec les traditionnels clubs de disques.

Plusieurs lignes prestigieuses de systèmes sonores disponibles au D-C T-Q.

Nos bulletins de chaque mois vous informent:

1) des toutes dernières parutions appartenant à chaque discipline,
2) de tous les disques discontinués disponibles au disco-club,
3) des 150 super-spéciaux du mois atteignant jusqu'à 75% d'escompte.

VOUS OFFRE LES ESCOMPTES SUIVANTS

MINIMUM 30%

SUR TOUS les microsillons, cart. 8 pistes et cassettes disponibles sur le marché canadien, plus des importations non disponibles au Canada et ce en tout temps.

jusqu'à 75% sur les 150 super-spéciaux que vous recevrez chaque mois afin de vous faire realiser encore plus d'économie

ainsi que 100% pour tous les disques de votre choix que vous recevrez gratuitement grâce à notre système de promotion interne.

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT EN AUCUN TEMPS

Vous pourrez profiter immédiatement de ces super-spéciaux en nous retournant le coupon-retour ci-dessous en bonne et due forme.

La taxe n'est jamais incluse sur les prix annoncés
Il est possible de venir chercher vos disques au disco-club
Aucun frais de manutention pour les commandes extérieurs

VIVALDI les 4 Saisons
ALBINONI Adagio
PACHELBEL Canon
DEUTSCHE Gram.
Rég. $7.98 **Pour $4.55**

CANTATES DE BACH - VOL. 13
HARNANCOURT - TELE-
Reg. $15.98 (Coffret) Pour **$8.98**

LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE MAHLER'S
(Quan-Ltée)
Rég. $7.98 Pour **$2.99**

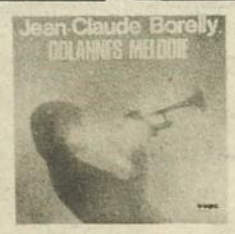

JEAN CLAUDE BORELLY
Dolannes melodie
rég. 7.98 Pour **$4.55**

YVON DESCHAMPS
L'histoire Sainte
Rég. $7.98 pour **$4.55**

~~Le loup, le renard et le lion~~ ~~Vigneault, Leclerc, Charlebois~~
Rég. $12.98 Double Pour: **$6.98**

YUSELF LATEEF
Réévaluations:
(Quan-Ltée)
rég. $15.98 Double Pour **$3.99**

DOMPIERRE/François Dompierre.
Rég. $9.98 (1 1/2) Pour: **$5.98**

FREDDIE HUBBARD Sur CTI
KEEP YOUR SOUL TOGETHER
(Quan. Ltée)
Rég. 7.49 Pour **$2.99**

PAULINE JULIEN
En scène
Rég. $7.98. **Pour $4.55**

EXEMPLE: Tous les disques de $7.29 sont a **$4.99**
VOUS ÉCONOMISEZ: Environ $2.50 par disques et. environ $5.00 par disque parmi les super-speciaux.

COÛT D'ADHÉSION: (et final): $25.
(Une seule copie du même No par membre)

Vous trouverez ci-inclus mon chèque mandat de $25. pour obtenir ma carte "MEMBRE À VIE" du DISCO-CLUB TRANS-QUÉBEC Inc.
Afin que je puisse moi aussi bénéficier de vos nombreux avantages sans jamais avoir d'obligation envers votre disco-club.

Nom ..... Tél.: ..... RESIDENCE

Adresse ..... Tél.: ..... travail

Ville ..... Code post: .....

Cté .....

Seuls les membres peuvent acheter au D-C T-Q J-10

Une radio qui monte et qui se cherche

La radio, on le sait, est friande de jeux de toutes sortes; elle en vit. Mais il est une petite devinette que je n'ai encore entendue sur aucun de nos postes de radio MA ou MF. Une devinette, pourtant, d'une brûlante actualité, et qui concerne tous les auditeurs et auditrices (et il y en aurait près de trois millions dans la seule région de Montréal!).

Cette devinette, je vous la donne donc sans plus attendre. Quelle différence existe-t-il entre Gilles Talbot, Stéphane Venne, Lise Payette et Jean-Pierre Coallier? Eh bien! jusqu'au 30 mars, il n'y en aura presque plus puisque tous les quatre essayeront d'avoir leur propre station de radio en modulation de fréquence (MF). Ces quatre ont chacun présenté des demandes pour pouvoir opérer une station de radio MF dans la région de Montréal ou des Laurentides. Jean-Pierre Coallier, lui, le gourmand, qui est pourtant déjà à la tête de la très prospère CFGL-FM, a même posé des demandes pour **deux** stations MF, l'une à Montréal et l'autre à Ste-Adèle où il fera la concurrence à Lise Payette.

Ce qui serait amusant, naturellement, c'est que chacun de ces quatre et les autres qui ont fait une demande puissent les avoir leur poste de radio MF. Parce que alors là, au moins, on aurait non seulement de la concurrence, mais quelques bons petits accrochages épiques et des arrachages de cheveux plein nos ondes. En plein la radio vivante quoi! Et débordante!

Mais la vie (celle de la radio j'entends), n'est pas ainsi faite. Parce que pour avoir **son** poste de radio, il faut aller en demander la permission au Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) qui réglemente nos ondes. Et ce CRTC a des règlements en matière de radiodiffusion MA et MF; pas mal sévères d'ailleurs. On n'a pas encore pu vraiment savoir s'il était très important de les respecter, ces règlements, une fois qu'on obtenait le fatidique permis de diffusion. En tout cas, avant de l'obtenir, il est de bonne politique de montrer qu'on a, non seulement l'intention de suivre à la lettre toutes les exigences du CRTC, mais qu'on se propose bien d'en faire un peu plus.

Onze demandes pour le MF

Ainsi donc Gilles Talbot, Stéphane Venne, Lise Payette, Jean-Pierre Coallier et quelques autres essayeront de convaincre le CRTC, le 30 mars prochain, de la nécessité de leur accorder un permis d'exploitation pour un poste de radio MF. En fait, le CRTC aura à examiner onze demandes différentes de permis MF: sept pour Montréal (dont une pour un poste MF anglophone), deux pour les Laurentides, une pour Trois-Rivières et une pour Jonquière. Il existe actuellement 24 postes MF au Québec (dont 5 anglophones). Ce qui fait brusquement bien du monde à faire la queue devant le MF. La radio, et surtout la radio MF, aurait-elle donc des adeptes qu'on ignorait?

La question, naturellement, on ne peut manquer de se la poser. L'âge d'or de la radio, avait-on statué il y a quelques années, était irrémédiablement passé. Maudite TV! La radio MA se mit donc à bafouiller; et ça lui est resté, malheureusement, comme un tic. Mais la modulation de fréquence (MF) vit le jour et de nouveaux horizons s'ouvrirent. Lentement et sûrement la radio MF fit son petit bonhomme de chemin; tant et si bien qu'aujourd'hui on a bien du mal parfois à voir ce qui peut faire la différence entre la radio MA et la radio MF.

N'empêche, le MF monte, et vite. C'est la radio de l'avenir. "La prochaine radio ne peut être que MF", note de façon catégorique le groupe Stéphane Venne dans sa présentation au CRTC. Les chiffres sont là pour le prouver: la radio MA perd constamment du terrain au profit de la radio MF. En 1971, le MF récoltait 25% de l'auditoire alors que le MA conservait un confortable 75%. Mais deux ans plus tard, le MF se retrouvait avec 31% de l'auditoire.

Comme l'indique l'étude effectuée par Mediaplex pour le compte de Gilles Talbot et Claude Boulard, "l'écoute de la radio MF augmente en heures d'environ 11% par an". Ce qui fait dire à Mediaplex, "si l'écoute totale demeure stable et que le progrès de la radio MF continue à se maintenir à son rythme actuel, il ne faudrait qu'environ cinq ans pour que la radio MF compte pour 50% de l'écoute à Montréal". Mediaplex reconnaît cependant que c'est là une prévision un peu optimiste.

Une radio en pleine croissance

Voulez-vous d'autres chiffres? Mediaplex souligne, toujours dans son étude, qu'en novembre 1971, dix stations montréalaises obtenaient un million d'heures d'écoute ou plus par semaine. Trois de ces stations étaient MF: CFQR-FM (qui se classait d'ailleurs au quatrième rang de toutes les stations), CFGL-FM et CKGM-FM. Mais en 1973, il y avait onze stations "millionnaires" et quatre d'entre elles étaient des stations MF; CFQR-FM se situait au deuxième rang de toutes les stations.

Avec ou sans chiffres, une chose est en tout cas certaine: le MF n'a pas encore fait le plein de son auditoire et il est de plus en pleine croissance. Des éléments fort importants quand on veut entrer en affaires! Car la radio, il ne faudrait pas le perdre de vue, ce sont aussi des affaires, comme la télévision, et comme le devient chaque jour un peu plus le monde des communications. L'avantage, c'est que la radio reste un peu plus à notre portée; c'est-à-dire à celle de nos bourses.

Un poste MF, si on se fit aux différentes demandes soumises au CRTC, cela exige une mise de fonds d'un peu moins de $300,000. Les plus optimistes indiquent d'ailleurs que leur station MF serait rentable dès la 3e année d'opération; alors que les prudents se donnent cinq années. Et avec des déficits d'exploitation qui, nous dit-on, ne dépasseront jamais les $100,000 annuellement, il n'y a vraiment pas de quoi s'en faire.

Alors que la télévision, après l'échec presque tragique de Télé-Inter-Cité et les difficultés homériques de la télévision coopérative de l'Outaouais (CFVO), semble finalement hors de notre portée; la radio se révèle tout à coup accessible et rentable. Onze demandes de licences d'exploitation de station MF pour le Québec ont donc été déposées devant le CRTC. On ne s'en étonnera pas.

L'avertissement du CRTC

Il faut aussi se réjouir de voir le CRTC conscient de l'importance que prend de plus en plus la radio MF. Le 4 juillet dernier, il modifiait ses règlements sur la radiodiffusion MF, pour faire suite à son "énoncé de politique pour un service radiophonique diversifié" présenté plus tôt au début de l'année.

Ce qu'il faut retenir ici, c'est le mot "diversifié". Et c'est parce que trois demandes de station MF pour la région de Québec présentées au CRTC l'année dernière n'arrivaient pas à présenter de véritables alternatives réalisables sur le plan de la programmation qu'elles viennent d'être rejetées par ce même CRTC. C'est là un avertissement que les groupes en compétition à Montréal doivent prendre au sérieux. Car le CRTC ne semble pas disposé, à les donner facilement, ses licences MF. Et c'est tant mieux.

Quant à cet avertissement du CRTC, il serait bon de le rappeler ici. D'autant plus qu'il avait été lancé en janvier de l'année dernière. A cette époque, alors que le Conseil s'apprêtait à reviser ses politiques en matière de radio MF, il indiquait clairement ce qui suit:

"La politique du CRTC sur la radio MF au Canada est un défi lancé aux radiodiffuseurs du secteur privé d'accroître substantiellement les genres du contenu musical ou verbal de leur programmation afin de refléter la diversité des intérêts, des goûts et des besoins des auditeurs canadiens. Elle requiert également des radiodiffuseurs qu'ils relèvent le niveau des normes professionnelles de production, de présentation et de sélection d'une plus grande variété de matières."

Qui dirait mieux! Il ne reste plus maintenant qu'à relever le défi.

Le FM à Montr

par Jean

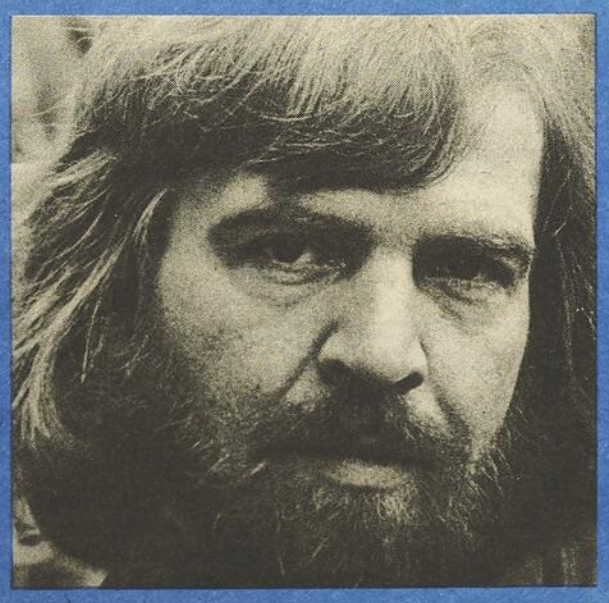

Stéphane Venne

CIEL-FM

Le Groupe Sono-Sud Ltée

Serge Trudeau (p.-d. g.), Stéphane Venne (prés.), Roger Néron (secrétaire), Michel Ethier (trésorier). Et parmi les actionnaires: Yves Sénécal, Paul Laroque, Guy Latraverse, Claude Michaud, Marcel Lefebvre, Pierre Chaput, Jean Dutton, Laurent Trempe.

Réaliser une société de gestion des communications qui se veut moderne, dynamique et québécoise dont la pierre angulaire sera Radio CIEL Ltée.

Le FM classique

Stéréo Laval Inc (qui exploite déjà CFGL-FM)

Rolland Saucier (prés.), Jean-Pierre Coallier (vice-prés. et directeur général), Georgette Choquette (secr.)

La vocation de ce poste sera de diffuser et de faire connaître la musique dite "classique", qui occupera 84% de la programmation quotidienne.

Michel Trahan

CHAR-FM

Claude Piccolo, Robert Panet-Raymond, Jean Ryan, Nicole St-Jacques. Ainsi que Daniel Boulay, Hubert Guindon, André Mailhot, Jacques Hurtubise et Olivier Prat. Michel Trahan et Gilles Proulx se joindraient au groupe.

Corporation à but non lucratif. Radio à vocation communautaire.

L'avènement de CHAR devrait susciter "de par ses nombreux éléments novateurs, un degré élevé de participation de la part de groupes et organismes à vocation culturelle et ce, dans l'intérêt du public à l'écoute et de la communauté artistique environnante".

La mise en place du Club Radio permettra d'établir une structure qui sera à même de recueillir le feedback du milieu et d'orienter la démarche de CHAR.

eFM
Montréal

par Jean-Pierre Tadros

(photos Pierre Boisclair)

Une génération d'hommes nouveaux?

La radio MF se présente donc de plus en plus comme une alternative valable à la radio MA. Pourquoi? Il vaut la peine ici d'indiquer les raisons que donne le groupe Stéphanne Venne dans sa présentation au CRTC.

Pour le Groupe Sono-Sud Ltée, "les actuelles stations MA, dans la région de Montréal en particulier, sont détenues par des personnes ou des institutions appartenant davantage au monde de la finance ou de l'industrie qu'à tout autre". Ce n'était là que très normal, fait-il remarquer, car aux premiers temps de la radio "les seules personnes capables de réunir les sommes nécessaires à la fondation d'une station radio (. . .) étaient justement celles du milieu des affaires, les professionnels de la gestion, ou les privilégiés de la fortune".

Rien que de très normal à tout cela finalement, sauf que la radio MA a fini par devenir le reflet de la personnalité de ces gens. Il existe donc des points communs à la radio MA, note le Groupe Sono-Sud, et ce sont "l'accent mis sur la réussite commerciale, la minimisation des risques, le goût de la croissance et du jeu des acquisitions". Ce qui explique par contrecoup le type de programmation que l'on retrouve d'un poste à l'autre, où les variantes sont fort minimes.

La saturation de la bande MA

"Le fait que les détenteurs de permis viennent invariablement du monde des affaires", souligne donc le Groupe Sono-Sud, a poussé à l'uniformisation de la radio. Heureusement que la saturation de la bande MA met un terme à l'expansion de cette sorte de radio. Du moins si on le veut. "Le temps est venu d'une deuxième génération d'entrepreneurs dans l'histoire de la radio."

Mais où la trouver, cette deuxième génération? Naturellement, ailleurs que dans le monde des affaires. Jusqu'à maintenant, les gestionnaires avaient une place plus grande que les communicateurs. Aujourd'hui, nous dit Sono-Sud, les nouveaux hommes de radio naîtront de cette coalition qui s'effectuera entre les investisseurs-gestionnaires et les communicateurs professionnels. D'où une plus forte motivation, une meilleure connaissance du milieu rejoint et un désir plus grand de lui être proche, etc., etc.

Et le Groupe Sono-Sud nous fait alors cette profession de foi qui mérite qu'on s'y arrête. "Il se passera dans la radiophonie ce qui se passa dans les autres domaines de la création; dans le cinéma, dans la chanson, dans le théâtre, dans la littérature poétique ou romanesque, la qualité de la création est conditionnelle, à présent, à la participation des créateurs au contrôle des moyens de production."

Nouveau visage de la radio MF

Avec l'aide de ces "hommes nouveaux" que deviendra la radio MF? "Les stations MF seront obligatoirement des unités de production petites et moyennes desservant des bassins de population plus précisément cernés que ne pouvaient le faire les stations MA. Ces unités de production tireront leur originalité individuelle de celle de la population desservie, la tireront aussi de la singularité des motivations personnelles des communicateurs, promus pour la première fois à la direction des stations. Ces nouvelles unités de production seront d'autant plus capables de répondre aux besoins nouveaux, ou d'emboîter le pas au progrès technique, que leur petite taille leur permettra flexibilité et vitesse de réaction; et la composition nouvelle de leurs conseils d'administration tendra à garder vivant chez elles l'appétit de ces deux dernières qualités."

De ces "hommes nouveaux" on en a vu naître dans le monde de la radio MF. Le plus étonnant et aussi le plus fascinant reste Jean-Pierre Coallier. Beaucoup d'autres aimeraient suivres ses traces. Aurait-on quelque chose contre l'émulation?

Radio Parc Lafontaine Inc.

Claude Boulard (prés.), Gilles Talbot (vice-prés.), Lucille Marcotte-Boulard (secrétaire).

Ne diffusera que de la musique de langue française (vocale à 80% et instrumentale à 20%).

Les informations et les reportages dits conventionnels seront remplacés par des reportages et des informations sur les activités artistiques: "La revue de presse", "L'actualité artistique", "Où aller ce soir,", "A table".

Trois autres requérants

Pour la région de Montréal, il existe trois autres requérants pour une station MF. Il s'agit de la station CKAC qui possède déjà une station MA; de Pierre Dulude au nom d'une compagnie à constituer (CQFD-FM); et de David Ruskin, d'Ontario, qui demande une licence pour une station MF anglophone.

A noter que la place accordée dans les articles de cette page n'est pas nécessairement proportionnelle à l'importance et à la valeur des demandes présentées. Dans ce débat qui s'amorce autour du MF, il est en effet trop tôt pour pouvoir porter un quelconque jugement.

(photo Antoine Desilets)

Lise Payette

CIME-FM

Diffusion-Laurentides Enr.

Colette Chabot (prés.), Lise Payette (vice-prés.) et Fernand Montplaisir (secr.). A noter qu'au conseil d'administration de Diffusion-Laurentides Enr., Lise Payette est représentée par les Productions O.P. Inc. qu'elle contrôle à 100%. Désire s'enraciner dans la région des Laurentides et en devenir le fidèle reflet. Mais CIME-FM prend aussi parti pour le consommateur de loisirs. Dès lors, le ton, la forme et le caractère de ses émissions permettront de réaliser le double objectif suivant: a) détendre l'auditeur, b) l'alimenter constamment d'idées et de projets nouveaux et agréables.

Stereo-Laval Inc. (Laurentides)

Rolland Saucier, Jean-Pierre Coallier. Cette station sera "nourrie" par CFGL-FM à 45% durant la première année. Cet apport extérieur diminuera de 5% par année pour se stabiliser à 30%

A l'image de la station-maîtresse (CFGL-FM) cette nouvelle station "parlera" de sa région et "chantera" en français.

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Taxi Driver": 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.5. **Atawater 2** (étage mode): "Swept Away": 7.10, 9.10 sam. & dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10

AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon":12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Anomalies" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Sinthia" 1.40, 4.30, 7.20, 10.10

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "La flûte enchantée": 2.00, 4.20, 7.00, 9.20

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer" 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35

CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Emmanuelle, l'anti-vierge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Le solitaire du Fort Humbolt": 2.55, 6.10, 9.25 "Les chiens de Baskerville": 1.20, 4.35, 7.50

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer":12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.

CINEMA COTE ST-LUC: 7017, Côte St-Luc, 486-9111. "3 Days of the Condor": 2.00, 5.10, 9.05 "Mahogany": 3.55, 7.15, Vend. et sam: "Return of the Dragon": minuit.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "La réincarnation de Peter Proud": 9.25, sam.: 5.30, 9.25, dim.: 1.30, 5.30, 9.25 "L'aventure c'est l'aventure": 7.30 dim: 3.40, 7.30

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Histoire d'O": 1.10, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "I will, I will for Now": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "La course à l'échalotte": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30. samedi et dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **Salle MacLaren.** "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Violence et Passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 (sam) et 9.30 (dim.) **Salle Eisenstein:** "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Adieu Poulet": 7.00, 9.00 sam. & dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00 **Salle 2:** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.30 **Salle 3:** "Killer Force": 7.00, 9.00 sam. & dim: 1.20, 3.15, 5.10, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00 **Salle 4:** "Trahison se paie cash" et "Plein la gueule" **Salle 5** "Le solitaire du Fort Humboldt": 6.00, 9.45 sam. & dim.: 2.10, 6.00, 9.45 "Terreur sur le britannique": 7.40 sam. & dim: 12.10, 3.55, 7.40 sam. dernier spectacle: 11.30

KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Killer Force": 1.30, 3.20, 5.15, 7.10, 9.00

MAJESTIC: 3166 rue Henri-Bourassa est 381-6116 "La réincarnation de Peter Prou": 9.20 sam. & dim: 1.35, 5.30, 9.20 "Les agagneurs": 7.30 sam. & dim: 3.35, 7.30

MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "La course à l'échalotte": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "3 Days of the Condor": 1.10, 5.05, 9.15 "Mahogany": 3.10, 7.20.

OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Vendredi: "David Holzman's Diary": 6.45 "My Girlfriend's Wedding": 8.30 "Glen and Randa": 10.00 (trois films de Jim McBride) "Dark Star" minuit.

PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Breakheart Pass": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole" et "Kara-Tigrese aux mains d'acier"

PAPINEAU 2: "Le crime de l'Orient Express": 12.45, 4.55, 9.00 "Le flambeur": 2.55, 7.05

PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Adieu Poulet": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 sam. dernier spectacle: 11.35 **Salle 2** "Inserts": 12.30, 2.40, 4.55, 7.05, 9.20 sam. dernier spectacle: 11.30 **Salle 3** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.30 **Salle 4** "Histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 sam. dernier spectacle: 11.05 **Salle 5** "Rod Stewart In London Concert": 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20 sam. dernier spectacle: 11.00

PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "The Magic Flute": 7.00, 9.15 sam. & dim: 2.15, 4.30, 7.00, 9.15

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.35, 6.00, 8.30

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "A Time to Love": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "This Baby is Yours": 1.20, 4.10, 7.00, 10.00

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Jaws": 12.40, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15

SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Man In The Glass Booth": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.30

ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Les insectes de feu": 2.45, 6.10, 9.35, "Tombe les filles et tais-toi": 1.20, 4.45, 8.10

VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Romantic Englishwoman": 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Insectes de feu": 8.00 sam. & dim: 1.30, 5.20, 9.30 "Nevada Smith": 6.10, 9.50 sam. & dim: 3.10, 7.00

VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinfull Bed"

VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. Commençant vendrdi: "Les femmes dans la grève de l'amiante", une production collective. Tous les soirs à 8.00. Entrée libre. Jusqu'au 11 mars.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10, sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30

YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30

WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.

CINÉ CAMPUS UQAM: 1301 rue Sherbrooke est. Vendredi le 5 mars: "Kaseki" de Kobayashi: 8.30

CINÉ AHUNSTIC: (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert. Mardi le 10 mars: "The Long Goodbye" (v. française) de Robert Altman: 12.30, 3.30, 7.00, et 9.30 Entrée: $0.99

CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 10 mars: "Le bonheur", d'Agnès Varda (1964): 7.00 "Au hasard Balthasar" de Robert Breson (1966): 8.30

CINEMA ONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Mardi le 9 mars: "La fougère et la rouille", "Zoopsie" et "Modulo: variations sur un design": midi et 8.00. Entrée libre.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Vendredi: "Beau Geste" d'Herbert Brenon: 7.00, "I'm no Angel" de Wesley Ruggles: 9.00

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Vendredi: "Do You Know Urban" (R.D.A. 1971): 7.30, "The Third" (R.D.A.1972): 9.30

Théâtres

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. Commençant le 5 mars: "La Nef des Sorcières", création collective regroupant: Luce Guilbeault, Marthe Blacburn, France Théôret, Odette Gagnon, Marie-Claire Blais et Nicole Brossard. Interprètes: Luce Guilbeault, Françoise Berd, Michèle Craig, Louisette Dusseault, Pol Pelletier et Michèle Magny. Mise en scène: Luce Guilbeault.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: 2332 rue Edouard Montpetit (6e étage) De jeudi à dimanche: "William Shakespeare: un divertissement" joué par les étudiants de la Faculté de médecine, à 20h.

CENTAUR 2: 453 rue St-François-Xavier 288-1229 "Kennedy's Children" de Robert Patrick, mise en scène: Eric Steiner. Jusqu'au 20 mars.

THEATRE PORT-ROYAL: (Place des Arts) Commençant jeudi le 11 mars: "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon, avec Monique Miller, Marjolaine Hébert, Véronique Le Flaguais et Roger Lebel, mise en scène de Louis-Georges Carrier. Une production de la Cie Jean Duceppe Inc.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. Du 4 au 14 mars: Relâche. Commençant le 15 mars: "Macbeth" de Shakespeare.

THEATRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. "Evangeline Deusse" d'Antonine Maillet, avec Viola Léger, G. Provost et P. Guèvremont, mise en scène d'Yvette Brind'Amour. Dès jeudi.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. "Le Club Frank Eros "Robidoux" par le Théâtre en couleur (Normand Chouinard, Marie-Hélène Gagnon, Rémi Girard et P. Houdy, Jean-Guy et L. Munger) mise en scène de Guillermo de Andrea. Tous les soirs à 20h 30. Relâche le lundi. Jusqu'au 7 mars

JOHN GRANT HIGH SCHOOL: 275-36e avenue Lachine. Samedi le 6 mars: Le théâtre de l'Equilibre de Drummondville présente: "L'Histoire du Québec en trois régimes", de Léandre Bergeron, à 20h. Entrée: $1.50.

CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE: (salle Maurice O'Bready) Samedi le 13 mars: La Cie Jean Duceppe Inc. présente: "Les vilains", à 20h30.

Variétés

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22h: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. Vendredi et samedi: "Philippe Gagnon", à 22h et minuit. Jeudi, vend. et sam: Les clowns "Blaput et Mélanbrume", à 21h. Entrée: $1.00

EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Raoul Duguay", à 21h30 et 23h30.

LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. De jeudi à dimahche "Gaston et Carmelle", à 22 h. et minuit. Entrée: $1.50

PIANO NOBILE: (Place des Arts) Jeudi midi: "Lart du mouvement". Invité: Les Grands Ballets Canadiens, auprogramme: "Le ballet classique de Louis XIV 6A Serge de Diaghilev. Commentateur: Henri Barras. Entrée: $1.00, buffet: $1.50

CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Lundi le 8 mars: "Coventum", à 21h30 et 23h30

L'IMPREVUE: Hotel Iroquois, Place Jacques Cartier. "Québec Blues", mardi, merc. jeudi et im: 22h et minuit, vend. et sam: 22h, 23h30 et 1h30. Entrée libre.

CAFÉ TERRACE DU SALON NAUTIQUE 76: Place Bonaventure. "Jérome Lemay", Semaine: 20h. sam. & dim.: 15h. et 20h. Jusqu'au 7 mars.

LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Plume Latraverse" Semaine à 21h, samedi: 20h et 23h. En première partie: Laurence Lepage

LE PATRIOTE-EN-HAUT: 523-1131. "Tout nu" avec Pierre Labelle. Semaine et dimanche: 20h. samedi: 19h30 et 22h30.

GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314.

SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657 "Jessica North" chanteuse de folk-blues à 21h. De jeudi à dimanche: "Rebob Quintet", à 21h. Spécial-spectacles: $2.50

OUTREMONT: 1248 rue Bernard ouest, 277-3186: Samedi le 6 mars: à 19h30 "Sylvain Lelièvre", à 22h00 "Capitaine Nô" avec en première partie, "Les Frères Brothers"

THEATRE DES VARIETES: 4530 rue Papineau, 526-2527. Relâche

CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Relâche. Vendredi et samedi: "Mario Giroux et Josiane Lefebvre", violoncelle etpiano, à 21h. Dimanche: "Pierre Lescant", piano, à 14h30. Entrée: $1.50

CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE: (Salle Maurice O'Bready) Mardi le 9 mars: "Cateirna Valente" et l'orchestre de Tommy Dorsey, à 20h30.

LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Vendredi et samedi: "Violaine", auteur-compositeur et interprète, à 22h et minuit. Entrée, $1.50.

CAFE LE BRAQUE: 64 Valois, Dorion 455-4685. Samedi: Le Théâtre de l'Air présente: "Un crédit d'amour", à 21h. Membres: $1.50, autres: $2.00

HABITAT ST-CAMILLE: 11,025 rue Alfred, 321-4579. Vendredi et samedi: "Claude Léveillée" à 20h.

CENTRESPORTIF DE LAVAL: 1110 Desnoyer, St-Vincent-de-Paul, 661-7857. Samedi le 6 mars: "Sol" présente "Rien d'étonnant", à 20h30. Entrée: $3.75

FORUM DE MONTREAL: Mercredi le 10 mars: "Cat Stevens".

LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha" et l'accordéoniste Matéus, cette fin de semaine: "Georges d'Or", jeudi et vendredi: 21h. samedi: 20h et 23h. dimanche: 20h.

PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve). Jeudi: récital Kulka-Marchevinski, violon et piano, à 14h30. Vendredi, samedi et dimanche: "Jean-Guy Moreau", à 20h30.

PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier). De mardi à dimanche: "Ginette Reno" à 20h30.

CAFE DU PORT: 356 Berri, 845-8765. Relâche.

Télévision

●12.20
10 Le 10 vous informe
12.30
2 (9) (11) 13 Les coquelluches — Variétés
7 10 30 Les Tannants
12 Matinee with George Balcan
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie Time "The father", Hong. 1966. Drame psychologique de I. Szabo avec Miklos Gabor, Andras Balint et Dani Erdelyi.
●1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 A votre service
17 Émissions du ministère de l'éducation
30 Pour vousdames
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui — Magazine
●2.00
4 Cinéma "Le pigeon", E.U. 1970. Drame policier de E. Bellamy avec Sammy Davis Jr., Dorothy Malone et Pat Boone.
6 All in the family
●2.15
7 10 Ciné-vendredi "Le loup de la frontière", It. 1951. Drame policier de E. Anton avec Pero Lulli, Maria Frau et Tamara Lees.
17 Les oraliens
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Tonnerre sous l'Atlantique", It. 1954. Drame de guerre de D. Coletti avec Renato Baldini, Lois Maxwell et Folco Lulli.
5 6 The edge of night — Téléroman
12 What's the good work - Jeu
17 Les cent tours de centaur
●2.45
17 Au cours des mots
●3.00
5 6 Take thirty
12 Another world - Téléroman
17 Un maillon de la chaîne
●3.15
30 Dessins animés
●3.30
4 Dessins animés
5 6 Celebrity Cooks
30 Les gros sous
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
5 6 The Forest Rangers
7 10 30 Super car - Marionnettes
12 Celebrity dominoes - Jeu
17 Mêlez-vous de vous affaires
●4.30
2 (9) (11) 13 La riboul-dingue
5 6 Comin'up Rosie
7 10 Patofville - Enfant
12 Définition — Jeu
30 TV Bingo
●4.45
30 Dessins animés
●5.00
2 (11) Daktari - Aventure
4 Voyage au fond des mers
5 6 The flaxton boys
7 10 30 Perdu dans l'espace - Science-fiction
(9) 13 Cinéma de 5 heures "Les pirates de la Floride", E.U. 1951. Film d'aventures de E. McEvoy avec Robert Cummings, Terry Moore et Jerome Courtland.
12 It's your move - Jeu
17 Tam Ti Delam
●5.30
5 6 The Partridge family - Comédie
12 The new price is right - Jeu.
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir — Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase jase...
5 Around the city with Bob
6 The best of Groucho
12 Pulse — Information
17 Minouche
●6.30
5 6 The city at six
(9) 13 La soeur volante
(11) Nouvelles locales
17 Revue scientifique
●6.40
(11) Nouvelles du sport
●6.45
(11) Regional 03
●7.00
2 Les Pierrafeu
4 Aujourd'hui le 5 mars
7 Monsieur le maire
12 Sanford and son
9 (9) Vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Mêlez-vous de vos affaires
30 Le quotidien - Information
●7.30
2 (9) (11) 13 Marcus Welby,M.D.
4 7 10 30 Jean-Pierre Ferland, St-Norbert, P.Q.
5 6 Howie meeker hockey school
12 Friday Mystery Movie
●7.45
5 6 Mr Chips
●8.00
5 6 The Mary Tyler more show - Comédie
17 De concert avec vous
●8.30
2 (9) (11) 13 Hors série "Splendeurs et misères des courtisanes"
4 7 10 30 Gala médaille d'or.
5 6 M*A*S*H - Comédie
●9.00
5 6 The Tommy Hinter show
●9.30
2 (9) (11) Science-realité Chantons bar
7 10 30 Découvertes 76
12 Grand old country
(11) Faut le dire
13 Au coeur des événements
17 Divers pour l'hiver
●10.00
2 (9) (11) Dossiers - "Histoire de la presse québécoise"
4 7 10 13 30 La corne d'abondance
6 Police Story
5 The Lawrence Welk show - Musique
12 Bert d'Angelo superstar
●10.15
4 7 10 30 Deux pianos
13 Documentaire
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
●10.50
2 (9) (11) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Cinéma "La leçon particulière", Fr. 1968. Drame sentimentale de M. Boisrond avec Renaud Verley, Nathalie Delon et Robert Hossein.
4 La météo
5 6 12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
13 Ciné-soir "Peter Gunn détective spécial", E.U. 1967. Drame policier de B. Edwards avec Craig Stevens, Edward Asner et M.T. Marshall.
30 Cinérotique
●11.05
4 Ciné-4 "Pour messieurs seuls", All. 1966. Drame d'espionnage de R. Habib avec Wolfgang Kjeling, Anna Gaël et Maria Brockheroff.
●11.15
7 Le journal des castors
●11.20
12 Pulse
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin show - Variétés.
●11.25
7 10 Festival Dean Martin "Bandolero", E.U. 1968. Western de A.V. McLaglen avec James Stewart, Dean Martin et George Kennedy.
●11.30
6 Montreal Tonight
●11.50
6 Lapierre — Interview
12 Perfecta 6/36
●12.00
12 The Twelve midnight movie - "Husbands", E.U. 1970. Drame psychologique réalisé et interprété par John Cassavetes avec Ben Gazzara et Peter Falk.
●12.30
2 (11) Ciné-nuit - "Les novices", Fr. 1970. Comédie de G. Casarel avec Brigitte Bardot, Annie Girardot et Jean Carmet.
13 Ciné-qua-non - "Le crane maléfique", G.B. 1965. Drame d'horreur de F. Francis avec Peter Cushing, Christopher Lee et Patrick Wymark.
●12.45
7 Informa 7
●12.50
6 Cine-six - "Cry Panic", E.U. 1974. Drame policier de J. Goldstone avec John Forsythe, Ann Francis et Earl Holliman.
●1.00
10 Sans pantoufles "La prisonnière du désir", Fr. 1967. Drame de M. Pecas avec Claude Cerval, Sylvie Coste et Alain Chevalier.
●2.00
2 Le téléjournal
●2.30
10 Le 10 vous informe

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

"Béat" d'André Blanchard

Naissance des cinémas régionaux au Québec?

par Denys Chabot
(collaboration spéciale)

Il y a beaucoup de témérité à espérer voir apparaître dans diverses régions du Québec des milieux de production cinématographique actifs et permanents. La centralisation des moyens de production dans la région montréalaise, et les difficultés de financement que rencontrent les cinéastes de cette dernière région, suffiraient à repousser l'invraisemblable idée que puisse s'activer dans les marges ce qui semble bien s'ankyloser dans le centre.

Et pourtant, que ce soit à Matane ou à Shawinigan, à Rouyn-Noranda ou à Chicoutimi, divers moyens ou longs métrages ont vu le jour et ont constitué sinon le coup d'envoi du moins l'amorce de ce qui pourrait devenir des cinémas régionaux. C'est dans ce contexte de production "en province" qu'un jeune cinéaste de Rouyn-Noranda, M. André Blanchard, vient de présenter le premier film de pure confection abitibienne: **Béat.** Réalisé à partir de fonds consentis par le Conseil des arts, ce film aux qualités étonnantes rappelle par certains aspects le **A tout prendre** de Claude Jutra: à cette nuance près qu'il ne met pas en relief des frileux adolescents de la révolution tranquille tout constipés au sortir de leurs lectures proustiennes mais de jeunes "freaks", éclatants libertaires, pleins d'une surabondante vitalité, d'une plénitude de langage et d'une naïveté de comportement qui sont la condition même de toute expression poétique de la réalité.

Comme son titre l'indique, **BEAT** se réfère à la fois à une génération typique d'adolescents et à un rythme vital propre au pays abitibien (en l'occurrence la rythmique quasi rock du centre-ville de Rouyn durant la saison estivale). Ce film transpose sur écran la vie aventureuse et exubérante de ces "freaks" qui vivent en marge de notre société bloquée, hors de ses ceintures serrées, et qui, loin de songer à détruire cette même société, la détournent tout simplement à leur profit: assistance sociale, commerce et consommation d'hallucinogènes. Et tout ce beau et joyeux sabotage social nous est présenté en des scènes bien menées, des cadences bien mesurées, avec force d'évocation, ironie percutante et totale décontraction.

C'est encore pour nous une énigme que de tenter de saisir par quel tour de force ce film échappe au plat amateurisme auquel le condamnait, presque à coup sûr, le maigre $10,000 consenti à ceux qui durent en assumer les coûts de production. Qualité exceptionnelle des comédiens? Main de maître du réalisateur? Travail d'équipe bien concerté? Musique originale parfaitement bien fondue? C'est tout ça à la fois et puis c'est autre chose: peut-être le sentiment et la certitude commune d'avoir trouvé dans l'art cinématographique le langage le plus parfaitement ajusté à ce qui demandait fortement à s'exprimer.

Est-ce trop conclure que d'y voir l'éventuel essor d'un cinéma abitibien? Certes, aussi vrai qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, un seul film ne témoigne pas d'une pleine vitalité cinématographique. Toutefois, songe-t-on assez à ce que signifie tout à la fois pour les comédiens et pour l'équipe technique concernés le fait d'avoir mené à terme un produit joliment fini et aux qualités incontestées? En somme, on ne fait pas un si bon pas sans être pris d'envie d'aller plus loin.

Il n'est pas exagéré de dire que **Béat** fut une révélation: désormais on est pleinement légitimé de croire que des Abitibiens peuvent, entre eux, faire du cinéma qui leur ressemble. Et l'identification de soi à ses propres productions culturelles est d'une importance sur laquelle il serait vain d'insister. D'autant plus que l'effort de créativité qu'exige toute recherche d'identité galvanise les énergies, aiguise la motivation et met en effervescence ceux qui (ils sont fort nombreux) envisagent aujourd'hui de répéter une expérience qui fut pour le moins satisfaisante. On peut même en dire autant des spectateurs qui ont retrouvé pour la première fois leur milieu physique et leur fond humain typique sur l'écran d'une salle de projection cinématographique. Du reste l'accueil enthousiaste qu'a connu le film lors de ses nombreuses projections en fait foi.

André Blanchard

Les conditions d'existence des cinémas régionaux seront précaires pour fort longtemps encore si l'on en juge par l'empressement que mettent nos gouvernements à souscrire à une véritable politique de régionalisation. Mais au hasard des minces subventions, des formations d'équipes techniques et des groupes de comédiens qui aiment le cinéma au point d'en perdre toute notion de travail salarié, il se trouvera d'autres films qui, dans la lignée du Béat d'André Blanchard, nous étonneront par les prouesses techniques dissimulées sous leur étrange et merveilleuse simplicité de facture.

galerie gilles corbeil
2165, rue Crescent, tél.: 844-7147
Peintures récentes de
SOHAN QADRI
vernissage Jeudi le 11 mars à 20 hrs 30
DU MARDI AU SAMEDI DE 10h à 17h30

L'atelier-galerie Laurent Tremblay
4809 Marquette 521-8786
Peintres Diane Guay, Andrée Leblanc, Suzanne Leclerc
Sculpteurs Bernard Denis, Claude Rochette
Jusqu'au 12 mars
du mardi au dimanche de 13 à 18 hres
les jeudi et vendredi jusqu'à 21 hres

LES ATELIERS ST-ANDRE
COURS DE TAPISSERIE
(technique haute-lisse)
COURS DE MACRAMÉ
Début du prochain stage: semaine du 4 avril
Date limite d'inscription le 26 mars.
Renseignements: de 12 hrs à 18 hrs seulement
lun. et Vend. au 523-5549
Mard. Merc. et Jeu. au 845-0556.

galerie curzi
Peintures récentes de
RÉAL DUMAIS
du 6 au 26 mars 1976
2140, rue crescent montréal 844-2287
du mardi au vendredi 13h — 17.30h, sam 11h — 17h.

Tons d'hiver 1975 JOHN VAN DER HORT
jusqu'au 15 mars
L'Atelier J. LUKACS
1430 ouest, rue Sherbrooke
Telephone 845-4361
933-9877
Du lundi au samedi
9h 30 a 17h 30
Le dimanche de 11h a 16h

PARMI NOTRE CHOIX DE GRAVURES ORIGINALES
CINQ GRAVURES DIFFÉRENTES ET PLUS DE CHAQUE ARTISTE SUIVANT:
BASKIN CARZOU LEMIEUX
MAGNELLI PICHET SAVOIE
SAXE SOULAGES TÉTREAULT
DIX ET PLUS:
BRIANSKY DELAUNAY ESLER
GECIN GIGUÈRE HASEGAWA LALIBERTÉ
PELLAN PETIT ZAO-WOU-KI
VINGT ET PLUS:
ALVAR CLAVÉ FINI FRIEDLAENDER
MARKGRAF RIOPELLE TREMBLAY
ET AUTRES!
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
atelier 66 INC

GALERIE B
exposition
BETTY GOODWIN
cerfs-volants
du 9 mars au 3 avril
2175 rue Crescent
du Mardi au Samedi de 11 hrs à 17 hrs

EXPOSITION
JOHN FRANKLIN KOENIG
jusqu'au 19 mars
galerie bernard desroches
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal 842-8648

Jacqueline Avril
Conseiller publicitaire
Tél.: 331-8961

Jean McEwen: regarder ce qui est essentiel

par Henri Barras

Il y a des événements qu'il faut vraiment marquer d'une croix rouge dans son agenda et l'exposition des **oeuvres récentes** de Jean McEwen est certainement de ceux-là.

L'on a toujours tendance à faire référence au passé pour expliquer le présent et cette tentation je la sens forte en ce début d'article. D'une part, j'ai toujours eu une attirance particulière pour ce peintre qui, polissant les surfaces, atteignait des profondeurs imprévisibles et j'avais, d'autre part, depuis quelques années, la sensation d'avoir perdu une présence que seule la peinture peut combler. Je ne saurais pourtant mieux situer le problème dans ses perspectives justes qu'en supposant que l'acte créateur ne doit être considéré que dans la perspective d'une approximation. S'il en était autrement, tout acharnement à dire cesserait dès l'instant où une image a été fixée. Toute poursuite de l'effort serait vaine si la vérité pouvait être codifiée. Toute recherche de cette vérité serait inutile si elle n'évoluait pas. C'est en vertu de ces considérations que le langage du peintre nous échappe parfois, en raison uniquement d'une incapacité de notre part à comprendre, et la responsabilité du peintre n'y est sans doute pour rien. Il peut se tromper, certes, mais les erreurs sont à mon avis aussi signifiantes que les réussites incontestables, et cela est d'autant plus vrai lorsque la démarche du créateur s'accomplit au fil de la fidélité. Jean McEwen est de ceux-là. Fidélité à soi-même et je me demande, en outre, si fidélité et mémoire ne sont pas la marque d'une maturité épanouie. Jean McEwen en est le signe. J'évite le sujet de mon article, j'en conviens, mais comment aborder une oeuvre qui ne soulève que des passions? Comment décrire ce qui est évident sans trahir, par des mots, une réalité picturale?

Toutefois, nous avons souvenance des grandes oeuvres monochromes des années 1960 qui étalaient avec ostentation la richesse d'une pâte texturée avec véhémence? Cette manière de peindre était alors sans doute unique au Canada. McEwen fut l'un des premiers, ici, à inventorier les possibilités diverses du langage de la couleur tout en préservant, toutefois, les qualités lyriques du geste. Les oeuvres de cette époque avaient l'éclat du miroir et la brillance du matériau évoquait la richesse des cuirs et brocards des peintures de la Renaissance. Comme elles, les oeuvres de cette époque faisaient état presque exclusivement des réalités picturales et le message se conformait à ces impératifs esthétiques. Ces oeuvres étaient majestueuses et l'on adhérait sans contrainte à leurs propositions.

Fidèle à ses réussites et se souvenant de ses préoccupations, Jean McEwen présente alors à la galerie Marlborough Godard une suite d'oeuvres dont le titre générique, les Jardins d'aube, est évocateur, plus que tout commentaire, du propos présent de l'artiste. Il faut à tout prix éviter le littéraire car l'artiste a posé un geste de peintre. Il faut dire cependant que la structure, la forme, l'organisation spatiale sont conformes à ses réussites antérieures. La syntaxe semble immuable mais le vocabulaire est ici radicalement transformé, épanoui. Le commentaire a fait place au chant. Il aura suffi d'un voile qui recouvre ou laisse présager un paysage qui ne prend forme que par le fait qu'il se devine. Ou bien serait-ce que le voile de brume laiteuse est objet onirique qui se définit par le cadre qui l'entoure? Toujours est-il que ces jardins d'aube sont mystifiants comme ces rêves voluptueux qui hantent nos mémoires.

Rien ne semble avoir changé et tout est différent. Serait-ce que l'essentiel est atteint et que ce qui flattait l'oeil a laissé place au regard qui scrute et pénètre? J'en suis pour ma part convaincu et si quelque temps j'ai perdu le contact d'un ami, je retrouve maintenant l'homme qui m'enseigne à regarder ce qui est essentiel.

(suite de la page 28)

pas cependant de **dire.** Il met son espoir dans l'alphabet-scorpion pour écrire le "poème SOUTERRAIN / générateur d'orgasmes / à ébranler la Hiérarchie / à dissoudre les règles de la vie / dans un magma de colère. Mais pour un vizir mangé par des loups ayant une faim de poète (cf p. 47), combien de rêves mangés par des mites ayant une faim de bas de laine? P.C.

Pour mention dans cette chronique:

Vient de paraître,
a/s Gaëtan Dostie
, C.P. 422, succursale "C"
, Montréal, Qué.

rue saint-denis

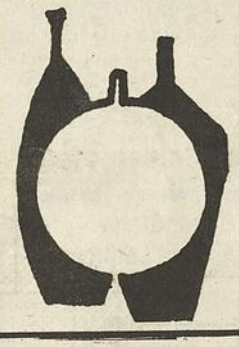

ANDRÉ ET MICHEL GAGNON
4012 ST. DENIS
MTL. 843-8410
CÉRAMIQUE - POTERIE
BOUTIQUE D'ARTISANAT

FLEURISTE ST LUC
1085 A St-Denis
- Montréal
Tél.: 842-3987
3988

Dessins de
BÉNIC
jusqu'au 27 mars
GALERIE SAINT-DENIS
3772, rue Saint-Denis, Montréal, Tél. 288-2340

Librairie
Encyclopédique
Librairie Ancienne et Moderne
Au coeur de Montréal,
sous un même toit,
un service complet de librairie
1635, rue Saint-Denis 845-0911

authentique
La Centrale d'Artisanat du Québec
1450 St-Denis, tél.: 849-9415

BALCON les images
Artistes de la galerie
2031 Saint-Denis, Montréal. Tél.: 843-7720
De 12 à 18 h. dim., merc.
De 12 à 21 h. jeudi et vend.
De 12 h. à 19:30 h. sam.
Fermé, lun. et mar.

galerie la relève
dessins d'andré dufour et
gravures de jean brodeur
Jusqu'au 14 mars
OUVERT SAM. ET DIM. DE 13hres à 17hres.
Merc.: de 11hres à 17hres. Jeu. et Vend.: de 11hres à 21hres.
fermi lundi er mardi.
3611 rue Saint-Denis, Montréal (514) 845-3898

GALERIE SIGNAL
La Société des Artistes Professionnels du Québec
vous invite a une exposition
NOUVEAUX MEMBRES
seront réunis:
ARMAND PICARD, ROGER ANTOINE PLOURDE, SERGE VALCOURT, ANGELE VERRET VALCOURT, DENISE SABOURIN, MICHELLE HÉON, JEAN-PIERRE SÉGUIN, DENISE GÉRIN, JEAN-JACQUES GIGUERE, MARIE PINEAU, CÉCILE LANGLAIS, SOLANGE LÉVEILLÉ, ANN McCALL
4545 St-Denis; Montréal Tél: 845-1739

Galerie d'Art Les Deux B

SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
OUVERT TOUS LES JOURS 14h. à 22h. SAUF LE MARDI
787-3459
CÉCILE DEPAIRON, pastels
RÉJEAN PARÉ, sculptures

GALERIE D'ART
EXPOSITION
FRERE JÉRÔME
du 6 mars au 20 avril
aussi autres artistes du Québec
service de location
516 Sherbrooke est montréal
Tél.: 844-8651
ouvert tous les jours
de 10 hrs à 19 hrs

TOUJOURS AU BON MOMENT
JARDIN DE l'Orchidée
LIVRAISON METROPOLITAINE
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
TEL.: 721-2027
3442 EST JEAN-TALON MONTREAL

Le dernier Christopher Frank

L'incarnation du rêve considéré comme un assassinat

par Robert Tremblay

Quels motifs peuvent bien inciter un producteur de films commerciaux à engloutir, subitement, de grosses sommes d'argent pour la réalisation d'un film hermétique dont il ne comprend même pas le scénario et qui sera, de l'avis de tous, un gigantesque échec? Voilà ce qu'a entrepris de nous narrer Christopher Frank avec "Le rêve du singe fou" (1), son troisième roman. Mais n'anticipons pas: la pellicule sur laquelle l'intrigue complexe est inscrite risquerait de se casser et je n'ai pas, contrairement au narrateur, le moindre don pour le montage. Je me contenterai donc de vous faire visionner quelques "rushes" de ce roman-film "qui n'aurait, en un certain sens, jamais dû être écrit" dirait malicieusement — et sûr de lui — Christopher Frank (ne l'adapte-t-il pas pour le cinéma présentement?)

● Le vrai au service du faux

Comme il fallait bien que toute cette histoire un peu invraisemblable ait un commencement, l'auteur a choisi de la faire débuter — pour nous — vingt-quatre heures après que Marianne, la femme du narrateur, l'ait plaqué là pour refaire sa vie; après tout, c'est son droit. Or comme le narrateur est "sensible à toutes les joies, même à celle qu'on éprouve à le quitter", il était loin d'imaginer que ce petit drame domestique coïnciderait avec l'arrivée assez effrayante, dans sa vie, du réalisateur britannique Malcolm Greene et de Jessie, sa jeune soeur hiératique et marmoréenne. Mais nous reviendrons à ces deux oiseaux catastrophiques. Situons, pour le moment, le narrateur. Il aborde la quarantaine. Scénariste chevronné, il vient d'achever son vingt-cinquième scénario. Il ne se considère surtout pas comme un écrivain, même s'il a commis, à vingt

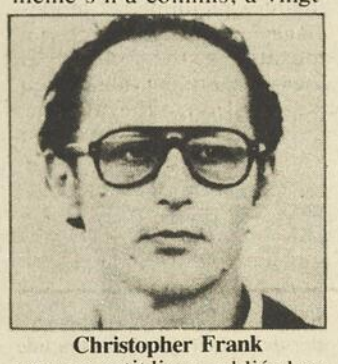

Christopher Frank

ans, un petit livre publié chez Grasset (moins de 500 exemplaires vendus) dans lequel il essayait de raconter, "à travers le prisme de son état psychologique du moment", la légende de Lancelot du Lac et de la reine Guenièvre considérée comme adultère exemplaire, mythique. Au fait cette petite phrase de Gaston Bachelard résumerait notre homme assez bien: "Toujours imaginer sera plus grand que vivre". Ce à quoi j'ajouterai: plus périlleux aussi.

Car il refera surface le modeste bouquin du narrateur — la loi de la gravité s'appliquant aux souvenirs comme aux corps, lesquels sont toujours étrangers à leur propre reflet. En effet, la déesse Jessie (ou la statue de chair de Penthouse, si vous préférez) l'aura déniché à Londres, chez une espèce de brocanteur. Dès lors, son frère Malcolm, grand mangeur de bananes devant les muses, décidera de s'en servir comme prétexte à la réalisation d'un premier long métrage que ne voudra assumer aucun producteur, bien entendu. Ce qui nous ramène à la question du début: pourquoi le producteur Julien Legrand, cinquante ans, obèse, hilare quoique anxieux, est-il disposé à financer cette aventure bizarre, sinon abracadabrante? Car n'allez pas imaginer que le ténébreux Malcolm Greene lui a soumis un synopsis détaillé ou quelque chose du genre: non, le projet tient en deux feuillets dactylographiés à partir desquels Greene se propose, ni plus ni moins, de "mettre le vrai au service du faux, la vie au service du rêve". Et il ajoute: "Tout sera faux et, partant, beau". Fabuleuse ambition; mais allez donc intéresser un producteur avec cela — même s'il nourrit, en cachette, "des velléités de metteur en scène et de scénariste, comme la plupart des producteurs que je connais".

● Un rêve de chair

Il serait trop simple, bien qu'évident, d'affirmer que Jessie y est pour quelque chose. En effet, il ne suffit pas de savoir que Jessie (la frangine sans cesse absente à elle-même et à qui Malcolm voue un culte d'outre-enfance) et ce bon vieux Julien Legrand s'abandonnent à quelques caresses concentriques — ou excentriques — plus ou moins vénales pour expliquer le chassé-croisé dans lequel Christopher Frank tente de son mieux — et avec assez de bonheur parfois — de nous entraîner. D'ailleurs Legrand, dans cette affaire, ne sera jamais qu'un instrument naïf et vulnérable, une sorte de ma-

(suite à la page 26)

RENAUD BRAY

5219 Côte-des-Neiges
Montréal
342-1515

UN LIVRE INDISPENSABLE

MANUEL PRATIQUE DE TRADUCTION DE L'ANGLAIS AU FRANÇAIS

PRÉCEPTES-PROCÉDÉS-EXEMPLES-GLOSSAIRES-INDEX

"Ce livre est un chef d'oeuvre, un modèle, un ouvrage qui se lit pour le plaisir d'apprendre."
Jean Ethier-Blais
Le Devoir

"Un aussi remarquable travail mérite une immense diffusion."
Réginald Martel
La Presse

$27.50

Deux langues, six idiomes

Irène de Buisseret

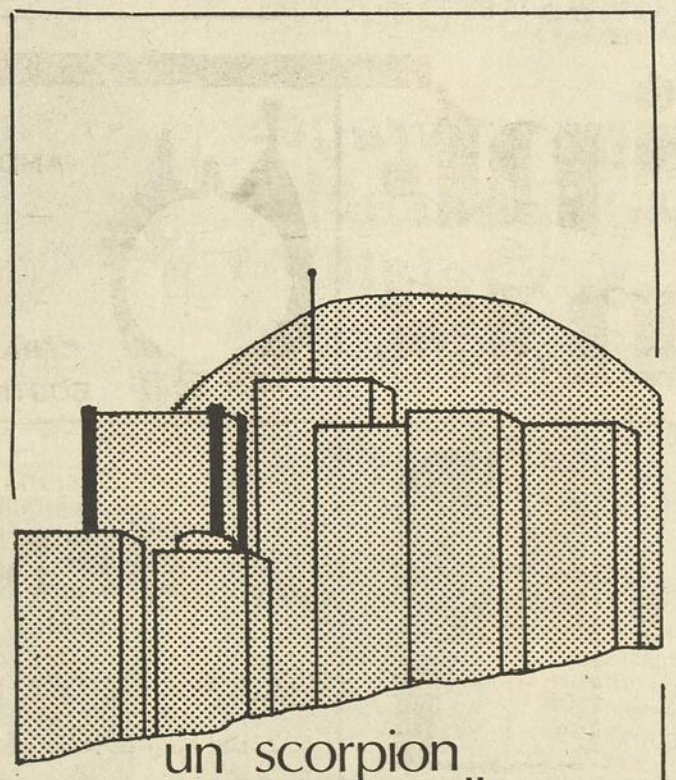

un scorpion au centre ville...

Voici notre 5e librairie... prête à vous accueillir et à vous procurer le livre que vous cherchez.

La librairie du Scorpion
Centre Commercial
Les Terrasses.
Métro McGill

librairie du scorpion
le réseau

Centre Laval **Centre Langelier**
Mail Champlain **Centre Domaine**

Le TAMANOIR
EST EN MARCHE AVEC
DEUX
NOUVEAUX LIVRES
POUR ENFANTS

LES HUÎTRES MAGIQUES.

Ce conte a été écrit en 1930, à Québec, par Louis-Philippe Côté et illustré à Québec également, en 1975, par Louise Méthé. Dans un décor typiquement québécois, le prince Rigolus aidé de ses huîtres magiques, réussira à retrouver sa bien-aimée Pâquerette. Mais cela ne se fera pas sans peine.

Collection de l'étoile filante — 8½ × 11 — 32 pages
$4.95

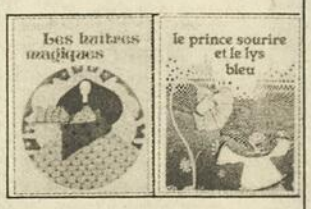

LE PRINCE SOURIRE ET LE LYS BLEU.

Ce conte a été écrit en 1930, à Québec, par Louis-Philippe Côté et illustré à Beloeil, en 1975, par Gilles Tibo. C'est l'histoire d'une alliance entre un jeune prince qui aime les fleurs et un lys bleu. Ils réussiront ensemble à déloger Rudoyant du royaume.

Collection de l'étoile filante — 8½ × 11 — 32 pages
$4.95

RETOURNEZ CE COUPON À

Le TAMANOIR
3466, rue St-Denis,
Montréal, P.Q. H2X 3L3

☐ **LES HUÎTRES MAGIQUES,** Louis-Philippe Côté..... **$4.95**
☐ **LE PRINCE SOURIRE ET LE LYS BLEU,** Louis-Philippe Côté..... **$4.95**
Ci-joint la somme de $.....
☐ **CHÈQUE** ☐ **MANDAT POSTE**
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
TÉL.....

également en vente chez votre fournisseur préféré

"Le Japon et la Chine" de Tibor Mende

par Djamel Benyckhlef

TIBOR MENDE: "Soleils levants" "Le Japon et la Chine", Editions du Seuil, collection l'histoire immédiate, 186 pages.

Le titre de cet ouvrage: "Soleils levants," est assez significatif. La marque du pluriel à ce qui est le symbole du Japon n'est pas sans raison. Dans sa conclusion: "Un rendez-vous historique", Tiber Mende envisage diverses hypothèses qui éclaireront la lanterne du lecteur fidèle aux clichés que les mass-media débitent sans aucun souci d'analyse profonde et réfléchie, donc de vérité.

La première partie du livre est consacrée au Japon que l'on croit connaître à travers ses geishas, ses produits manufacturés et ses arrangements floraux. Rien de tout cela, naturellement dans cette description méthodique et claire qui ne peut rebuter les néophytes en économie et en sciences politiques. Quelques statistiques pour les besoins de l'exposé des conditions économiques et à travers l'étude des mentalités peu perméables aux effets de l'infrastructure, on comprend mieux le "miracle japonais".

Les Japonais sont "orchestrables" au milieu d'un vaste ensemble musical où la moindre fausse note rend honteux non seulement le responsable mais tous les musiciens et "le contrebassiste n'est ni moins heureux ni moins fier que le premier violon." Les trois chiffres qui suivent illustrent bien l'aisance du maestro. 54% des Japonais considèrent le travail comme un moyen de gagner de l'argent; le pourcentage frise les 90% en Occident. 41% préfèrent sacrifier leur vie familiale à leur travail. 41% ont pour souci majeur les progrès de leur entreprise. Les ouvriers font le salut au drapeau de leur firme et entonnent l'hymne de la compagnie avant de commencer leur travail. Ô paradoxe! un enrégimentement volontaire que les traditions et la culture ont forgé au cours des siècles. Cet esprit de sacrifice, cette discipline et la cohésion sociale ont fait le Japon; mais cela ne va pas sans peine pour les ouvriers temporaires qui financent, dans une certaine mesure, en acceptant l'insécurité d'emploi et de faibles revenus, les employés permanents privilégiés sortis des rangs de l'université ou des écoles et qui n'oseront pas "infliger un dommage durable à la firme avec laquelle ils sont mariés à vie." Les études sévèrement sanctionnées par des examens infernaux: les "shiken jigoku" constituent des visas pour le bien-être.

L'auteur passe en revue les institutions politiques imposées après Hiroshima; mais adaptées aux caractères japonais. Les problèmes économiques (matières premières et commercialisation) et de l'environnement sont suffisamment connus. Toutefois, un chiffre surprenant: 12% du produit national est exporté. L'Allemagne fédérale: 24%. La France: 16%. La recherche scientifique pourrait modifier radicalement le caractère des futures exportations.

Dans la deuxième partie du livre, Tibor Mende examine rapidement la Chine continentale.

La vague mercantiliste et technologique occidentale serait l'essence même de la révolution chinoise qui a écarté violemment tous les concepts étrangers, contrairement à la Russie qui n'a apporté qu'un correctif à l'idéal gréco-romain et chrétien. L'homo economicus s'est substitué à l'homo socialis et le Chinois applique avec plus de fidélité que le chrétien le second des dix commandements.

La conclusion est un chef-d'oeuvre d'analyse quant à l'avenir de la civilisation sinique qui, née en Chine du Nord, a imprégné le Japon, le Vietnam et la Corée.

L'axe Pékin-Tokyo pourrait, pour des raisons raciales, politiques, stratégiques, économiques, et historiques, voir le jour et l'unité sociale, un des traits principaux de l'Asie orientale, en ferait la super-puissance de demain.

(suite de la page 25)

chine à sous détraquée. Autre instrument: le narrateur. Et on ne s'étonne pas qu'il ait été choisi par Greene (et par Jessie et par la mystérieuse Marylin) pour élaborer une espèce de scénario fictif à partir de son roman de jeunesse, tant il est vrai que l'adultère n'est rien d'autre qu'une des nombreuses manifestations permettant de transgresser l'interdit de l'inceste.

Nous y voilà: tout se joue, essentiellement, entre Malcolm et Jessie par Marylin interposée. Le film: une idée à eux. Et il s'imposait, n'est-ce pas, de camoufler le véritable et seul objet du film, soit le corps à la fois pluriel et unique de Jessie, ce rêve de chair qui échappait à Malcolm par l'ouverture béante de la drogue et qu'il fallait cristaliser, de toute nécessité, puisqu'un "homme qu'on empêche de rêver finit par mourir". Ceci dit, je me dois de préciser que l'imposture (ou mieux, la passion) de Jessie et de Malcolm, une fois révélée, sera l'occasion, pour tous, d'exhiber les crocs de leur aliénation geignarde, personne n'ayant compris que la malédiction de l'homme ce n'est pas tant de savoir mais bien, plutôt, de concevoir.

● Aux confins du mythe

J'escamote volontiers les nombreuses péripéties qui sous-tendent — et pas toujours très solidement — le roman de Christopher Frank. D'abord parce qu'elles nous arrivent par surcroît puis, enfin, parce que l'essentiel est ailleurs, aux confins du mythe et de l'insoutenable, quelque part entre le discours originel qui s'articule sur l'infini et le texte, circonscrit, achevé, figé au coeur même de ses propres carences. Il ne s'agit donc pas d'évaluer ce roman à partir de ses qualités — et encore moins de ses défauts — mais bien en tenant compte de l'adéquation qui existe entre les possibles qu'il recèle et ceux que nous lui escamotons pour y inscrire nos marges de lecteurs, nos langages muets et, forcément, révélateurs donc, limitatifs. "Le rêve du singe fou" sans être un grand roman plaira à ceux qui savent encore imaginer ce qu'ils ignorent savoir de toute éternité.

(1) LE RÊVE DU SINGE FOU — Roman; par Christopher Frank; éditions du Seuil, 191 p.

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Quatre ouvrages indispensables aux relations professionnelles

L'ARBITRAGE DES GRIEFS AU QUÉBEC
par Fernand Morin
en collaboration avec Rodrigue Blouin
Les réponses aux principales questions soulevées à l'occasion de l'arbitrage des griefs: le contexte général, le statut de l'arbitre des griefs et son champ de compétence, la procédure d'enquête, l'interprétation de la convention collective, la décision arbitrale, le contrôle judiciaire...
400 pages, $9.95

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS DES RELATIONS PROFESSIONNELLES
par Gérard Dion
Deuxième édition revue et augmentée, comprenant plus de 5,000 termes français et anglais utilisés en relations de travail, ainsi qu'une liste des sigles des diverses organisations dans ce domaine. Facile à consulter, ce **Vocabulaire** rendra les plus grands services à tous ceux qui sont engagés dans les relations professionnelles.
354 pages, $16.

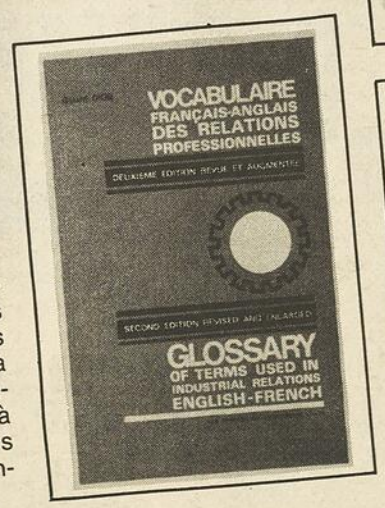

L'APPRÉCIATION DU PERSONNEL PAR SIMULATION (APS) dans la sélection des cadres
publié sous la direction de Raymond Tremblay avec la collaboration de Laurier Jacques, Laurent Chartier et Gaétan Hubert
Une méthode nouvelle de sélection du personnel de cadre qui connaît de plus en plus de succès: comment juger un candidat en observant ses comportements au cours d'une simulation des conditions du poste à combler. Une des contributions les plus utiles des sciences du comportement au management.
92 pages, $5.

INFLATION, INDEXATION ET CONFLITS SOCIAUX
publié sous la direction de Bertrand Belzile, Jean Boivin, Gilles Laflamme et Jean Sexton
Un sujet d'une brûlante actualité traité par des spécialistes: L'inflation: bienfait pour certains, malaise pour d'autres; L'impact de l'inflation sur la négociation collective; Inflation et conflits sociaux; Indexation: remède à la mode; Les solutions oubliées; Le pouvoir réel des ouvriers; Les partenaires sociaux face à l'inflation.
230 pages, $7.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR

BON DE COMMANDE
Veuillez m'envoyer le (s) volume(s) suivant(s):

☐ L'ARBITRAGE DES GRIEFS AU QUÉBEC. L'exemplaire, $9.95.
☐ L'APPRÉCIATION DU PERSONNEL PAR SIMULATION. L'exemplaire, $5.
☐ VOCABULAIRE FRANÇAIS - ANGLAIS DES RELATIONS PROFESSIONNELLES. L'exemplaire, $16.
☐ INFLATION, INDEXATION ET CONFLITS SOCIAUX. L'exemplaire, $7.

Paiement ci-joint ☐ ou à percevoir sur mon crédit
CHARGEX NO ____
Signature _____ **MASTER CHARGE NO** _____
Nom (lettres moulées) _____
Adresse _____

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

Feu le Prix Jacques-Hébert
Histoire d'un éditeur malchanceux et d'un auteur floué

par Michel Tremblay

Les Éditions, du jour où se présente la possibilité de lancer un "produit" sans risque d'échec financier, s'empressent de faire valoir leurs qualités de coeur pour la jeune littérature. Ainsi l'idée d'un concours littéraire, dont on ne connait pas toujours les motifs à fond, peut surgir des têtes dirigeantes d'une telle entreprise. Le fait s'est produit.

La recette est très simple. Mettez en place quelques règles dont vous avez bien mesuré la portée. Fixez des dates: un commencement de campagne, un terme pour la récolte des oeuvres, et, une fin ultime, le couronnement d'un gagnant. Ayez bien soin de faire connaitre au grand public votre heureuse idée, et insistez le plus naturellement possible sur les buts humanistes que vise l'entreprise. Si vous avez le sens des affaires cela ne peut que vous aider. Mais si vous n'avez que ça, changez de profession.

Supposons que vous ayez certaines des qualités requises pour faire de vous un éditeur. Que peut vous apporter un concours littéraire? Premièrement une moisson de manuscrits: matière première d'inégale qualité mais indispensable au fonctionnement de votre entreprise. Assurez-vous, bien sûr, d'avoir la plus grande liberté pour l'utilisation des oeuvres récoltées. Deuxièmement vous êtes en situation pour obtenir de l'argent. Et ça c'est très important. Réfléchissez, un concours ça sert à quoi?

Par exemple, allez voir le Conseil des arts du Canada. Couvrez-vous de toutes vos bonnes intentions et n'hésitez pas à parler de la jeunesse littéraire, elle existe vous en êtes convaincu. Vous savez que vous ne risquez rien parce que le Conseil des arts du Canada paiera. Vous aurez de l'argent pour donner à votre gagnant. Pensez à deux milles dollars n'est pas exagéré. En plus vous serez bénéficiaire d'une subvention pour éditer l'oeuvre reconnue la meilleure, et sans doute aussi pour les autres qui mériteraient d'être lues par le public. Imaginez ensuite l'honneur qui tombera sur votre Maison, imaginez l'efficacité d'une publicité bien orchestrée. Le nom de prestige, que vous aurez au préalable donné à votre concours, résonnera aux quatre coins du pays et pour les siècles à venir. On reconnaîtra votre action dans le bon monde et vos talents d'organisateur. Vous aurez insufflé la vie à une jeunesse littéraire dont la reconnaissance et les oeuvres futures vous seront acquises.

Pendant tous ces mois, vous aurez largement le temps de penser aux fruits et aux profits que vous apporteront le concours, votre prix littéraire.

Voilà que le concours est parti. On espère que ça marchera. Si toutefois les jeunes Québécois peuvent se mettre à table et nous envoyer leurs manuscrits en quatre exemplaires dactylographiés, le ou avant le premier octobre 1975 à midi. On leur communiquera la décision du jury que nous avons choisi le ou avant le premier janvier 1976.

Mais voilà la malchance qui tombe sur l'éditeur. La moisson n'est pas grande, quatre participants. Pourquoi? Comment? Évidemment, le Conseil des arts dans sa sagesse égalitaire refuse d'accorder de l'argent à un si minable concours. Tout s'écroule. Mais qui va payer les timbres?

S'il fallait qu'on écrive nos romans uniquement pour ces concours-là... Et puis, il faut voir la façon dont on est traité. Toi qui écris, tu es celui qui travaille (génialement ou pas), tu es celui qui paie et pour finir tu es le dindon de la farce. Contre les quatre exemplaires que tu apportes avec empressement, une secrétaire te donne un reçu. On oublie de te faire signer la formule prévue selon laquelle tu t'engages à participer au concours. Puis, plus rien. Le concours, ça n'existe pour ainsi dire plus. Pas un mot, pas un remerciement, pas un encouragement. Mystère! le secret le plus total. Chut! les jurys cogitent. Ose-t-on téléphoner une fois, après le premier janvier 1976, et poser quelques questions: Qui s'occupe du concours? "On attend encore des manuscrits, le Conseil des arts n'a pas donné sa décision". Quel mystérieux fouillis!

Enfin un jour, après quatre mois de silence, tu décides d'aller chercher ton manuscrit. Cette fois, qui sera la dernière, tu rencontres (oh! surprise) l'éditeur, organisateur, penseur et entrepreneur de cette honorable maison. C'est à ce moment que tu apprends que le concours n'existe plus. Tu mets sous ton bras les quatre exemplaires en te demandant si jamais personne n'a lu ce manuscrit. Toi, tu n'as rien perdu, le temps ce n'est pas de l'argent; l'éditeur malchanceux a manqué une bonne affaire et se fout éperdument de la jeunesse littéraire.

les galeries du jour

par Diane Bélec

Walter Spitzmiller et Robert Heindel, illustrateurs américains de grande réputation, viendront au Québec pour rencontrer les étudiants en design graphique de l'Université Laval et du CEGEP Sainte-Foy. Ils raconteront l'évolution de l'illustratin américaine des années '50 à aujourd'hui lors d'une conférence présentée au Grand Séminaire de l'Université Laval, le 11 mars à 20h. De plus, ils exposeront à l'intention du grand public, une trentaine de leurs travaux à la Galerie Zanettin, 28, côte de la Montagne, Québec, les 11, 12 et 13 mars.

"Panoramas de Montréal — Images du XVIIIe au XIXe siècle", expositin de reproductions photographiques d'après les gravures et les illustrations photographiques d'après les gravures et les illustrations originales de la Collection Canadiana de Louis Melzack, jusqu'au 1er mai, à l'Université de Montréal, immeuble principal Z-1.

A la Galerie Curzi, 2140, rue Crescent, Montréal: peintures récentes de Réal Dumais, série "double rythmique", du 6 au 25mars.

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

CYCLES SUPÉRIEURS

CERTIFICAT / DIPLÔME / MAÎTRISE / DOCTORAT

Les formulaires de demande d'admission peuvent être obtenus au secrétariat du département où l'étudiant désire s'inscrire, dans le cas de la Faculté des arts et des sciences, et dans les secrétariats respectifs, dans le cas des autres facultés.

Aménagement (Faculté)	
Architecture	343-6019
Urbanisme	343-6865
Anthropologie (Département)	343-7329
Bibliothéconomie (École)	343-6044
Chimie (Département)	343-7602
Communication (Section)	343-6039
Criminologie (École)	343-6523
Démographie (Département)	343-6610
Droit (Faculté)	343-7731
Éducation physique (Département)	343-6151
Études anciennes et modernes (Département)	343-6222
Études anglaises (Département)	343-6236
Études françaises (Département)	343-6213
Études médiévales (Institut)	343-7609
Géographie (Département)	343-6208
Géologie (Département)	343-6820
Histoire (Département)	343-6238
Histoire de l'art (Section)	343-6182
Histoire et sociopolitique des sciences (Institut)	343-7351
Informatique (Département)	343-6780
Linguistique et philologie (Département)	343-6221
Littérature comparée (Programme)	343-6609
Mathématiques (Département)	343-6743
Médecine (Faculté)	343-6300
Administration de la santé	343-6170
Nutrition	343-6398
Orthophonie et audiologie	343-6416
Santé communautaire	343-6140
Médecine dentaire (Faculté)	343-6076
Médecine vétérinaire (Faculté) (Saint-Hyacinthe)	773-8521
Musique (Faculté)	343-7764
Nursing (Faculté)	343-7486
Optométrie (École)	343-6083
Pharmacie (Faculté)	343-6445
Philosophie (Département)	343-6464
Physique (Département)	343-6670
Psychologie (Département)	343-6489
Psycho-éducation (École)	382-2972
Relations industrielles (École)	343-6627
Sciences biologiques (Département)	343-6581
Sciences économiques (Département)	343-6540
Sciences de l'éducation (Faculté)	343-7622
Science politique (Département)	343-6579
Service social (École)	343-6597
Sociologie (Département)	343-6620
Théologie (Faculté)	343-7080
Traduction (École)	343-6221

ÉCOLES AFFILIÉES:

École polytechnique	344-4966
Écoles des Hautes Études commerciales	343-4336

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1976

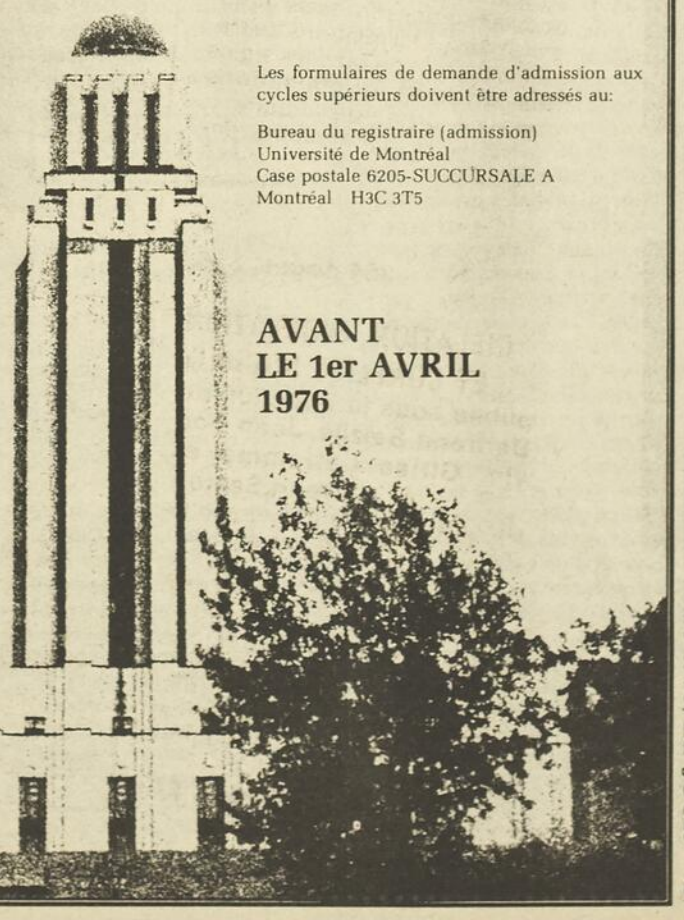

Les formulaires de demande d'admission aux cycles supérieurs doivent être adressés au:

Bureau du registraire (admission)
Université de Montréal
Case postale 6205-SUCCURSALE A
Montréal H3C 3T5

AVANT LE 1er AVRIL 1976

vient de paraître

Sous la direction de Gaëtan Dostie en collaboration avec Claude Beausoleil, Patrick Coppens, Gilles Etcheverry, Pierre Vallières et Yolande Villemaire

ÉTUDES

L'univers poétique d'Alain Grandbois, étude de Sylvie Dallard, Sherbrooke, Editions Cosmos, 135p.

Grandbois a tenté toute sa vie d'assumer son angoisse. Tel Saint-Denys Garneau, la joie n'est pas venue l'apaiser. A la suite de Valéry, Grandbois savait que notre civilisation est mortelle. Il a voulu connaître le monde: ce fut un voyageur; ses guides furent Louis Joliet, son lointain ancêtre, et Marco Polo. Il cherche l'amour, trouva souvent l'ivresse mais jamais l'absolu. Grandbois douta de tout et retrouva dans une certaine douceur et sérénité la force de continuer à chercher tant que la maladie ne vint pas l'assaillir et lui donner la délivrance. L'ouvrage de Sylvie Dallard est très certainement une thèse universitaire: une étude fortement charpentée, descriptive, évolutive et bourrée de références pertinentes. L'oeuvre n'apporte pas nécessairement de visions nouvelles de Grandbois mais démontre le mécanisme d'adaptation à un monde qu'il sent crouler. Un des premiers parmi nous, il fit tabula rasa et reprit une à une les interrogations métaphysiques. Il ne voulut s'en tenir qu'aux réponses qu'il savait fractionnelles mais plus concrètes que nos dogmes sécurisants.

Dallard s'attache tour à tour à l'enfance, à l'univers de l'adulte, au sentiment du destin, à ses tentatives d'évasion, à l'espérance. Au passage l'auteur tente de récupérer le poète dans le giron de la foi. Cela trahit seulement les vertus de l'auteur et la grande humilité du poète qui tout en refusant les dogmes sécurisants n'écarta jamais du revers de la main le discours missionnaire! Une étude honnête. G.D.

Alain Grandbois, étude et choix de textes de Madeleine Greffard, Fides, 191p.

Ce genre d'ouvrage se veut une introduction à l'oeuvre d'un écrivain et est dans la parenté de la collection "Poètes d'hier et d'aujourd'hui" chez Seghers. Or Fides est une maison obtuse, elle s'acharne à afficher son "fédéralisme rentable" en continuant à présenter notre littérature comme "canadienne": cette collection ne présenterait que des "écrivains **canadiens** d'aujourd'hui"! Quand y aura-t-il des auteurs qui refuseront qu'on soit éternellement manipulé par cette communauté religieuse qui **politise** notre littérature comme seuls les "collaborateurs" savent le faire, et cela au nom d'un traditionnalisme et d'un conservatisme qui jouent contre la civilisation québécoise? Je suis écoeuré que Fides soit la seule maison d'édition à se croire obliger d'afficher notre servage "canadian" dans toutes ses publications. Pourtant Fides est une maison très importante au Québec, son catalogue est le plus complet et le plus diversifié pour connaitre les divers aspects de notre civilisation depuis ses origines. Je ne reviendrai plus sur ce détail, mais j'espère avoir été entendu!

L'ouvrage de Greffard est un ouvrage a intention pédagogique: sous le titre de "profil", elle présente d'abord l'homme, puis son oeuvre en prose et sa poésie. Le choix des textes emprunte cette même division en respectant la chronologie. L'ouvrage s'imposait moins par nécessité (Fides puis L'hexagone/Seghers ont publié des ouvrages de Brault qui restent d'une grande luminosité) que pour l'intérêt pédagogique qui soustend toute cette collection. Pour le plaisir de la lecture, je préfère nettement l'ouvrage de Brault; pour les étudiants du cégep, l'ouvrage de Greffard répondra mieux à l'intention didactique. Le choix de poèmes par Brault (dans l'édition de l'hexagone), plus nombreux, me séduit plus. G.D.

Index de "Parti Pris" 1963-1968, établi sous la direction de Joseph Bonenfant, Centre d'étude des littératures d'expression française de l'Université de Sherbrooke, 116p.

L'exceptionnel chercheur de l'Université de Sherbrooke a dirigé là un travail qui l'honore: **Parti Pris** est non seulement la plus importante revue de son époque mais reste une source d'inspiration pour approfondir et mener à terme le combat québécois. Bonenfant fait là un travail humble sans doute, mais une recherche qui répondait à une urgence nationale. Il faudrait maintenant faire la même chose pour **Liberté.** On retrouvera d'abord un index des noms propres, puis une liste chronologique des illustrations et celle des articles (tous numérotés); enfin l'index des auteurs. Le tout est précédé de "Remarques sur le phénomène Parti Pris" de Marcel Rioux et du "manifeste des enfants libres du Kébec" de Paul Chamberland: ce sont deux bilans en partie contradictoires mais d'une sagacité de bon aloi! Un livre de référence indispensable pour tous ceux que Parti Pris intéresse. Maintenant Godin devrait rééditer toute la revue! G.D.

THÉÂTRE

Le quadrillé, pièce de Jacques Duchesne, Leméac, 185p.

Une pièce importante pour saisir les transformations, l'éclatement et le renouvellement du théâtre d'ici. Leméac publie une version remaniée de cette pièce, originellement publiée au CLF. Duchesne, dans un long "Tape-à-l'oeil", s'explique sur son théâtre et même sur ses rêves de voir un Québec passer à l'action: "Naturellement, le Labrador, une partie du Nouveau-Brunswick, l'Ile du Cap-Breton et le nord de l'Ontario, la Baie à Jacques" seront récupérés...Une pièce pour trois personnages mettant à contribution certaines méthodes d'animation, les ressources inépuisables de l'imagination et de l'audio-visuel. Un théâtre toujours actuel. Un auteur d'une ironie mordante. G.D.

Cé tellement "cute" des enfants de Marie-Francine Hébert, illustrations de Tibo. Editions Quinze, 93p.

L'auteur de **Slurch**, suite érotique, se livre maintenant au théâtre pour enfants. Après **Une ligne blanche au jambon** (Leméac, 1974) voici un **Cé tellement "cute" des enfants** nettement séduisant. Créée au module Art dramatique de l'UQAM en 1974 et reprise en 1975 par la Marmaille, la pièce ne perd rien de son impact dans la version écrite. Les illustrations lunambulesques de Tibo restituent l'ambiance "plus dessin animé que téléroman" de ces deux productions. Le théâtre pour enfants pratiqué par Marie-Francine Hébert n'a rien à voir avec les mièvreries habituelles. Pas de héros: les personnages ne sont pas aussi "cute" que le voudrait une vision mythique de l'enfance. Juste des p'tits maudits ben ordinaires qui s'ennuient un jour de congé. Pris dans un réseau de conflits instantanés avec moman, popa, la voisine, le grand frère, la tite-soeur -étrangement prisonniers. A l'écoute des enfants, l'auteur se range résolument du côté de ces opprimés: "Moi chus tanné/ Ma mère elle est chanceuse/ La maison cé à elle/ A peut toute faire elle/ A fait jamais rien elle/ A pense jusse à elle elle/ Pis est assez chialeuse". Une tentative intéressante de briser l'aliénation de l'enfant face à sa propre réalité. Ca joue au cow-boys entre un sac de chips et un popsicle..mais il y a aussi tout le reste qu'on a appris à oublier. Une lecture qui risque de dégommer un peu notre perception de l'enfance. Une piste de travail pour tous ceux que les enfants intéressent. Et un plaisir pour les enfants, bien sûr. Y.V.

POÉSIE

Lisse de Marcel Labine, Les Herbes rouges no 32, s.p.

Ce petit recueil de Marcel Labine a déjà fait couler beaucoup d'encre officielle. Sous-produit d'un formalisme assez banal, ne renouvelant rien de ce que **les Herbes rouges** nous avait déjà appris, soumis à une écriture à la mode, ce **Lisse** porte bien son titre. L'auteur prend bien soin d'y g(lisser) quelques remarques ouvriéristes. On a droit à un père "brisé" par le travail, mais à travers une déconstruction toute sophistiquée... La critique gauchisante n'y a vû que du feu. Les bons amis font école de cyclope. Poésie politique? Poésie efficace? Le lecteur peut en décider, les 100 exemplaires subversifs en circulation sont à la librairie Déom. Ce recueil ordinaire demeure quand même un exercice de style tout à fait acceptable. Il manque cependant à ce genre de texte de trouver (ou chercher) sa propre problématique, "cela qui circule ailleurs". La couverture du recueil est évidemment d'un beau vert militaire. C.B.

Il y a des poètes partout, Collection 10/18, no. 1001.

La collection 10/18 dirigée par Christian Bourgois publie de plus en plus d'inédits. La formule de poche de 10/18 permet à des textes récents, contemporains, de pénétrer rapidement le milieu lecteur. **Il y a des poètes partout**, dans la série "esthétique" dirigée par Mikel Dufrenne, se présente comme un livre à plusieurs directions: entrevues, analyses, manifestes, fictions, textes d'informations, notes de lecture. Ce collage est une mine de renseignements sur les tendances de la poésie actuelle ainsi que sur les tendances de la critique en ce domaine. Au sommaire on trouve un article de Guy Robert sur "La poésie sauvage au Québec". Même si sous plusieurs aspects cet article semble très discutable, il n'en permet pas moins de faire connaître à un vaste public l'existence d'une poésie mouvante, se transformant sans cesse, s'affirmant comme originale. **Il y a des poètes partout** forme un ensemble hétéroclite mais qui rend compte d'une certaine dynamique de la poésie moderne. C.B.

Solstice barbelé, 1973-1975, poèmes de Tahar Djaout, Editions Naaman, 64p.

Il s'agit du premier recueil publié de l'auteur, même si celui-ci a fait paraître de nombreux poèmes et textes dans des revues, et si un autre ensemble de poèmes (intitulé **L'arche à vau-l'eau**) écrit avant **Solstice barbelé,** doit sous peu être édité aux éditions Saint-Germain-des-Prés à Paris. Tahar Djaout est un jeune mathématicien kabyle, né en 1954, qui témoigne avec ingénuité et prudence de la difficulté pour la jeunesse de vivre l'Algérie de ses rêves. La vie n'est pas toujours rose dans ce pays de contrastes où le Rouge a été "promu couleur officielle" et où des tas de gens "retiennent leur respiration / pour ne pas gêner le Seigneur". A vrai dire, coincé entre le sens de l'histoire et le goût de vivre, entre l'Islam et la Révolution, la solidarité, l'appartenance et la fuite, l'auteur a des raisons de bégayer ou d'être aphone. En patriote exigeant et lucide, il ne désespère

(suite à la page 24)

AUX PRESSES DE L'UNIVERSIÉ LAVAL

VIENT DE PARAÎTRE

LA COMMUNICATION ADMINISTRATIONS/PUBLICS

Numéro thématique de la revue

RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

Vol. XVI, no. 3, septembre-décembre 1975

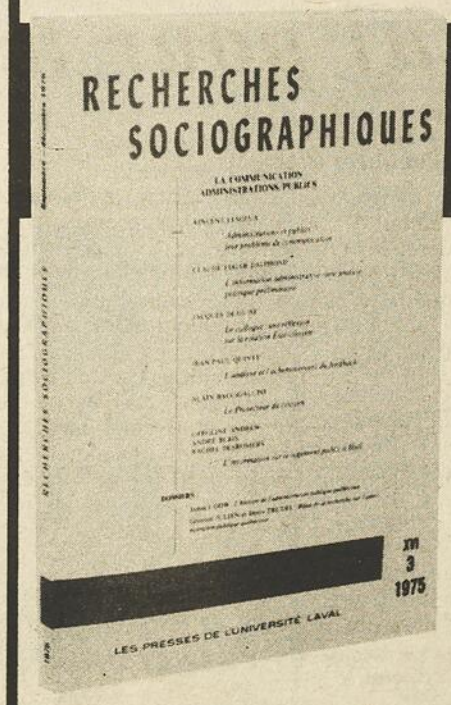

Les problèmes de communication des citoyens avec les ministères et les autres organismes du secteur public ou parapublic

- Les résultats d'une recherche en ce domaine jusqu'à maintenant négligé par les chercheurs.
- Les points de vue de dix-sept experts réunis par le Ministère des Communications pour discuter du problème.
- Comment certains fonctionnaires et le protecteur du citoyen cherchent à améliorer la situation.
- Un exemple d'information administrative au niveau municipal.
- Deux importants dossiers d'arrière-plan: l'un trace l'histoire de l'administration publique québécoise, l'autre dresse un bilan de la recherche sur cette administration publique.

Un numéro de 140 pages, $3.00.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR

BON DE COMMANDE Date _____

Je désire recevoir ——— exemplaire(s) de LA COMMUNICATION ADMINISTRATIONS/PUBLICS. L'exemplaire $3.00.

Je désire également m'abonner à la revue RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES pour une durée de _____an(s). (Abonnement annuel: 3 numéros)
Au Canada $8.00
A l'étranger $9.00

Paiement ci-joint ☐ ou à percevoir sur mon crédit
Chargex No _____ Master Charge No _____

Signature _____

Nom (lettres moulées)_____

Adresse _____

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

ndamnation à mort

En Cour d'appel

"Chartrand n'est pas aliéné au sens du code pénal" —Les juges

Avril 1973: la cause de Réal Chartrand est portée en Cour d'appel.

L'avocat Michel Proulx plaidera alors devant les juges Brossard, Owen, Gagnon, Crête et Beetz. Longuement, il racontera la vie carcérale de Réal Chartrand. Il insistera sur le séjour de son client à l'Institut Pinel et les relations bizarres qui se développèrent à ce moment avec l'assistant-surintendant de l'établissement, ce qui était de nature à nuire, au traitement, ce que n'avait pas souligné le juge de première instance, dans son adresse au jury.

Puis, Me Proulx servit alors les raisons essentielles pour lesquelles, dit-il, le verdict rendu devrait être cassé.

L'aliénation mentale

Un des griefs principaux de Me Proulx était que le juge Mathieu, lors du procès, avait omis de faire un résumé de la preuve d'aliénation mentale présentée par la défense. Le juge, soutint alors Me Proulx, n'a pas rappelé au jury, dans son adresse finale,

"les observations des experts sur la structure pré-psychotique de l'accusé", ce qui était de nature, note le procureur, à priver le jury d'une donnée essentielle.

En outre, Me Proulx conteste vivement le ton **"inflammatoire"** employé par l'avocat de la poursuite. En exemple, il cite ce geste théâtral de Me Beaudoin qui terminait sa plaidoirie en montrant au jury la carabine du crime et la casquette du policier en disant:

"Prenez vos responsabilités. Choisissez". Un des juges de la Cour, le juge Brossard, devait d'ailleurs laisser tomber: **"C'est là un geste qui serait peut-être bien vu au Théâtre du Nouveau-Monde... mais pas dans une cour de justice..."**

La sentence

Le 14 septembre, la Cour d'appel rend un jugement unanime: le verdict doit être maintenu.

C'est le juge Gagnon qui rédige le jugement de la Cour d'appel. Il reconnaît que Réal Chartrand est un malade mental, ce qui selon lui n'en fait pas un "aliéné mental", aux yeux de la loi. Il écrit: **"Chartrand étant un malade mental, il n'était pas une personne aliénée au sens de l'article 16 du code pénal".**

Commentant cette décision, à l'époque, le chroniquer du Devoir ajoutait: **"Cette notion, qui paraît primaire aux yeux d'un nombre croissant d'observateurs dont la plupart des psychiatres appelés à se prononcer en matière judiciaire, est de plus en plus contestée".** Cela ne devait rien changer à la justice: la sentence était maintenue.

suprême

is sain d'esprit, qu'est-ce que je dans un hôpital pour malades mentaux?" —Réal Chartrand

our su- vieille cause

rand se le plus à cette uvelle. Char- entrant

n inter- iqué sa nt d'an- édentes l'habi-

sentera éparés, Proulx,

it à la au pro- entales 'appel.

ue Réal devant prême. phique ies, en iter au faut-il par des x jour-

expli- u'il ne at qu'il j'ai des

Rapidement, il reconnaîtra être l'auteur de la mort du policier Labelle. Mais, ajoute-t-il, le procès doit être repris, parce qu'il n'a pas été équitable.

Puis, il énumérera les arguments visant à démontrer la justice de ce qu'il croit. Il demande une seule chose: un nouveau procès. Il refuse à l'avance toute autre décision ayant pour effet de commuer sa sentence en peine à vie, par exemple. Il dit: **"Moi, je suis pour ma sentence de mort légale, physiquement, faite par le bourreau, si la Cour refuse un nouveau procès."**

Réal Chartrand, alors qu'il arrive à la Cour suprême pour plaider sa propre cause. C'était un précédent à la Cour suprême.

L'enquête Clément

Réal Chartrand tentera alors sérieusement d'amener la Cour suprême à considérer les témoignages rendus à la Commission Clément, tenue à huis-clos, de même que le rapport de la Commission.

Les juges répliquent alors: c'est une Commission à huis clos. Les tribunaux inférieurs n'en ont pas été informés. Cela ne peut être pris en considération, cela n'est pas pertinent à la cause que nous entendons.

Réal Chartrand s'étonne alors devant le plus haut tribunal du pays que l'on refuse d'entendre des témoignages, le récit de faits qui pourraient justement aider à jeter une lumière plus exacte sur les faits que l'on est appelé à juger. Le huis-clos de l'enquête Clément est maintenu par la Cour.

L'aliénation mentale

Puis, Réal Chartrand parlera longuement de la notion d'**"aliénation mentale". "Pinel a dépensé, pour me traiter, $55,000 par an, parce que j'étais malade mental"**, dit-il. Et de citer les témoignages des psychiatres. Et de raconter sa vie carcérale, depuis son adolescence jusqu'au délit dont on l'accuse. Ses tentatives de suicide, ses mutilations, les diagnostics des psychiatres.

L'audition d'une bande

Rappelant le ton de la plaidoirie de l'avocat de la poursuite, lors du premier procès, Chartrand obtient alors de faire entendre, en pleine cour, l'enregistrement, techniquement mauvais, réalisé lors de ce discours.

Intelligent

"J'ai eu le malheur d'être intelligent", dira Réal Chartrand. **"J'ai eu le malheur d'être malade mental, mais pas au sens de la loi, pas au sens de l'article 16 sur l'aliénation mentale... J'ai l'impression aussi d'avoir été utilisé comme un cobaye."**

"Ce n'est pas que je veux vivre ou non. Les buts que je me suis fixé maintenant sont beaucoup plus élevés que cela. Mon combat sera pour la justice. Moi, je suis prêt à mourir. Actuellement, deux gardiens sont avec moi 24 heures par jour de peur que je me tue. On veut même m'opérer pour une maladie à un bras, alors que je vais mourir. Je ne suis pas intéressé d'être en santé, devant la mort. Est-ce cela, la justice?"

"Juges et parties"

Rappelant qu'on le considérait comme un malade mental, la veille même de son délit, mais non **"aliéné mental"** au lendemain de ce même délit, Réal Chartrand insiste auprès des juges pour soutenir que les psychiatres de Pinel, appelés à témoigner à sion Clément, tenue à huis clos, de même **été impliqués, dans cette histoire-là, avec moi"**, dira-t-il.

"Ils étaient juges et parties, dit-il, **et je tiens à le mentionner très fort. Ils viennent de Pinel, tous étaient d'accord pour dire que que j'étais encore au moment du meurtre, alors que j'étais encore en traitement médical, à Pinel".** Et plus loin: **"Alors, si j'étais sain d'esprit, qu'est-ce que je faisais dans un hôpital pour malade mental?..."**

Le verdict

La Cour suprême maintient le jugement des deux cours inférieures. On n'ordonna pas un nouveau procès. Les juges reconnurent qu'effectivement la plaidoirie de l'avocat de la poursuite ne répondait pas aux canons rigoureux des Tribunaux, reconnurent aussi que le témoignage de l'assistant-surintendant de Pinel n'était pas crédible, mais cela ne suffisait pas, à leurs yeux, pour ordonner un nouveau procès puisque, selon la Cour, ces faits ne seraient pas de nature à renverser le jugement déjà rendu: la loi est la loi!

Réal Chartrand apprenait ce verdict ultime le 26 juin dernier, dans la cellule des condamnés à mort de Bordeaux.

La situation n'a pas changé encore aujourd'hui: la sentence doit être mise à exécution, en théorie, le 15 juillet prochain.

éditorial

par Yves Michaud

Les marchands de tapis

A Québec aujourd'hui, entre la poire et le fromage d'un déjeuner intime qui réunit les premiers ministre du Canada et du Québec, il sera question du rapatriement de la constitution et d'un nouvel ordre de rapports entre le pouvoir central dominé par M. Trudeau et le pouvoir québécois anémié par M. Bourassa.

Une fuite trop bien calculée pour être le seul fait du hasard aura permis de préparer l'opinion publique aux abandons officiels auxquels M. Bourassa s'apprête à consentir, suivant en cela les inclinaisons naturelles de son tempérament et sa traditionnelle absence de fermeté à l'endroit du gouvernement fédéral. Le document de travail du ministère des Affaires intergouvernementales publié par le quotidien Le Soleil consacre une fois pour toutes et dans des termes qui ne souffrent aucune équivoque, l'abandon de la stratégie québécoise visant à obtenir un nouveau partage des pouvoirs entre le pouvoir central et les États de la fédération canadienne.

Bien que la presse fédéraliste ait fait tout un plat du document secret du ministère des Affaires intergouvernementales, il n'y a là rien de nouveau. Dans les faits, depuis plusieurs années, le gouvernement Bourassa a écarté la théorie du partage des pouvoirs pour entreprendre avec Ottawa une série de négociations sectorielles où les accommodements administratifs ont préséance sur l'intégrité des compétences constitutionnelles. Le départ de M. Claude Morin du ministère des Affaires intergouvernementales a sonné le glas de la résistance québécoise aux appétits centralisateurs du gouvernement d'Ottawa. Son successeur, M. Arthur Tremblay, soit par tempérament, soit en raison des solennelles amitiés qu'il entretient avec des ministres fédéraux, a délibérément appliqué la politique de l'approche sectorielle avec Ottawa, a relégué aux oubliettes la position traditionnelle du Québec concernant le partage des pouvoirs.

Trop heureux de compter sur telle complicité et de voir sa politique de démission absoute par l'un des animateurs de la révolution tranquille, M. Bourassa vit progressivement le ministère des Affaires intergouvernementales diluer les principaux dossiers Québec-Ottawa dans la marmelade des arrangements administratifs. Dans ce ministère qui fut un jour le fer de lance du Québec contre les envahissements du pouvoir central et le conseiller éclairé d'une suite de premiers ministres, on aménage désormais le réel mais on hypothèque l'avenir.

Le document secret qui consacre l'abandon par le Québec de l'idée d'un nouveau partage des pouvoirs n'est pas l'élaboration d'une nouvelle politique mais la constatation d'un état de faits. Les fonctionnaires qui l'ont rédigé ont eux aussi traduit le réel, c'est-à-dire, couché noir sur blanc, les attitudes démissionnaires du gouvernement Bourassa devant la toute-puissance du gouvernement d'Ottawa.

Et voilà où le bât blesse terriblement. Depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement Bourassa, l'idée même qu'il puisse exister un rapport de forces entre Ottawa et Québec relève de la plus haute fantaisie. Des deux hommes qui cassent la croute aujourd'hui à Québec à l'ombre des décors lambrissés de l'époque victorienne, dans les lieux mêmes où se définit notre destin national, un seul prend les décisions. Toutes les décisions. Le Très Honorable Pierre Elliot Trudeau, premier ministre du gouvernement du Canada. Devant lui, un mauvais gérant de Caisse populaire au profit d'étudiant prolongé, chef mendiant d'un État qui se désagrège dans les accommodements administratifs et les acides puissamment corrosifs du fédéralisme rentable...

M. Claude Morin avait raison de souligner avant-hier le côté "effroyable" de l'hypothèse voulant que M. Bourassa s'apprête à effectuer des concessions afférentes au projet du rapatriement de la constitution canadienne en échange de quelques centaines de millions de dollars du fédéral, applicables au déficit des Jeux olympiques. Comble de l'indignité, ce n'est pas M. Bourassa qui a mis fin sur-le-champ à cette rumeur sordide mais le premier ministre du Canada, à la suite d'une interpellation à la Chambre des Communes. "Je ne pense pas, à dit M. Trudeau, que le gouvernement du Québec serait assez vénal pour vendre des droits".

Le monde est à l'envers. C'est à Ottawa désormais, que des voix s'élèvent pour protester de la fidélité du gouvernement du Québec à la défense de nos droits constitutionnels. Et non la moindre. Celle du chef du gouvernement fédéral. Voilà où la politique des accommodements administratifs et des négociations sectorielles nous aura menés. A une situation telle que le premier ministre du Canada, principal artisan de la dépossession tranquille des pouvoirs constitutionnels de l'État québécois, se refuse lui-même à placer la discussion au niveau des marchands de tapis.

Ils peuvent être fiers de leur oeuvre, MM. Bourassa, Tremblay, et tous ceux qui ont abandonné la ligne traditionnelle du partage des pouvoirs pour prendre les voies faciles et complaisantes des arrangements à l'amiable autour des plats de lentilles du fédéralisme rentable.

Nous avons été quelques-uns, naguère, à ne pas vouloir suivre cette voie honteuse et à sacrifier le confort de nos fonctions pour continuer la lutte sur des fronts plus risqués. Nous aurons peut-être tout perdu, fors l'honneur. L'honneur de n'avoir pas été les complices des politiques d'abandon qui ravalent les importantes questions constitutionnelles au niveau des marchands de tapis et des encans de basse-cour.

opinion

Tricofil vu par Candide

Nous vivons dans une société juste, où tous, nous pouvons réaliser nos aspirations et nos ambitions. Nous ne vivons pas dans une société de répression comme certains le disent. Quelques exemples suffisent pour s'en convaincre.

Nous profiterons tous des investissements judicieux et rentables dans les Jeux olympiques, tels que conçus et réalisés par M. Drapeau. Nous obtiendrons une stabilité économique jamais vue auparavant grâce à la grandeur d'âme de M. Trudeau. Nous avons réglé de façon définitive nos problèmes sur la langue, grâce au travail acharné et exemplaire de nos ministres de l'Education et autres, par l'adoption, pour tous, de la loi 22. Et mieux encore, nos conditions de travail se sont améliorées comme jamais et dans tous les secteurs à la fois.

La preuve évidente de cet état de faits nous est donnée par l'acharnement et l'ardeur des employeurs, petits ou grands, afin de donner aux travailleurs, sans que ceux-ci ne le demandent, d'autres lois régissant les heures, les endroits, et même les façons de travailler. D'ailleurs, les travailleurs ont tellement acquis depuis une décennie, qu'ils peuvent se permettre des vacances par-ci par-là, même si pour la forme, ils appellent ça des grèves. (Nous ne sommes pas dupes.) Et plus encore, les patrons, eux-mêmes, voient avec attention aux libérations progressives des travailleurs en faisant des "lock-out". (Pour ceux qui ne savent pas, les "lock-out" sont des périodes de temps plus ou moins déterminées, durant lesquelles les patrons ferment ateliers et boutiques afin de permettre aux employés trop zélés - certains le sont, à ce qu'on dit - de se reposer et surtout de ne pas crever de leur zèle). Certains patrons vont même jusqu'à tout faire pour que les conditions de sécurité au travail soient les meilleures possibles. C.I.L. ne vient-elle pas de prendre ses responsabilités en s'assurant qu'aucun accident n'arrive dans ses usines?

Evidemment, certains éléments se plaindront toujours, et à cela, on ne peut rien faire. Je pense particulièrement aux imbéciles de Tricofil. Comment peut-on s'imaginer des gens qui en plus de travailler, ont envie de s'administrer eux-mêmes? Ils sont, de toute évidence des anormaux. Ils vont à l'encontre de toutes les règles morales du travail. Pensez, ils ne peuvent jamais se reposer, car s'ils ne travaillent pas, ils administrent; et s'ils n'administrent pas, ils travaillent. Jamais de vacances, jamais de répit, jamais rien! Pouahh! Quelle misère!

Mais s'ils n'étaient pas aussi imbéciles qu'on pense? Si tout ce qui précède et décrit la condition des travailleurs était faux? Si c'était l'inverse, la vérité? Je pense qu'alors, il serait un peu normal et juste d'aider ces pauvres imbéciles. Au lieu de crier à Jean, Robert ou Pierre, pour de meilleures conditions de vie, pour un peu plus de respect, pourquoi ne pas prendre ce qui nous reste de courage, de fierté, de force et d'humour et ne pas aider ces pauvres fous de Tricofil, qui comme nous se débattent pour ne pas être étranglés? S'ils réussissent à enlever le collier qui les étouffe, peut-être seront-ils là quand nous déciderons d'enlever le nôtre?

Si chaque membre de chaque syndicat du Québec prenait, pendant une semaine de travail, un dollar par jour et l'envoyait à Tricofil, ils (les syndiqués) n'en seraient pas plus pauvres et Tricofil s'en sortirait. Mais, il est vrai que ce cinq dollars sert à payer ou une caisse de bière, ou le supplément pour le câble de la télévision, ou les deux "T-bones" de vendredi, ou les gants de poil de son ami(e). Et de plus, tout ça, ça ne nous regarde pas. Alors, pensons-y, c'est humain, mais n'agissons surtout pas, c'est dégradant.

Jean-Charles Bernard, H.E.C.
Montréal

vous avez la parole

Conservation de l'énergie

Avez-vous entendu la dernière campagne de propagande énergétique à la radio et à la T.V.? Si oui, vous devriez être aussi dégoûté de la malhonnêteté ou de l'incompétence des responsables de cette campagne car ils ne savent pas de quoi ils parlent, ils ont en sorte perdu le sens de la réalité de tous les jours du p'tit monde.

En effet, je demeure sur la rive sud et l'été j'aime me rendre à l'université en bicycle. Vous êtes vous déjà posé la question: "Combien y a-t-il de ponts de la rive sud de l'île de Montréal où l'on peut traverser à pieds" et bien la réponse est un. Pas compliqué, un. En hiver, c'est zéro. En effet, le pont Jacques-Cartier est le seul pont avec un trottoir (qui sert à entreposer la neige l'hiver). Mais sur la rive sud il n'y a pas de trottoirs qui mènent au pont, c'est-à-dire vous arrivez face à face avec une série de ronds-points du côté de Longueuil. Joli morceau de planification n'est-ce pas? En somme, si vous désirez sortir de l'île de Montréal via la rive sud il vous faut investir une petite fortune soit dans une auto ou dans la C.T.C.U.M..

Evidemment, ces gros lards qui nous dirigent n'ont jamais essayé d'économiser de l'énergie. De plus, ils ont certainement perdu le cap, notre société se construit en fonction des objets qu'elle a elle-même créés? ... Arrêtez! ... j'veux débarquer.

Daniel Cozak
Montréal

vous avez la parole

En marge de la journée nationale de l'Agriculture...

Le cri d'appel d'une terre qui meurt

L'avez-vous entendu? Moi oui... Je l'ai entendu, ce cultivateur de l'Abitibi qui, au terme d'un voyage épuisant, est venu, à Ste-Croix-de-Lotbinière, nous crier en pleine face nos quatre vérités.

Pendant que nous gaspillons nos énergies à polémiquer sur notre avenir agricole, un peu comme ces théologiens qui se trouvaient en désaccord sur le sexe des anges, pendant que nous nous laissons manoeuvrer et entraîner, à notre insu, dans des discussions stériles qui débouchent le plus souvent dans l'impasse, parce que axées sur la seule notion de profit;

pendant que nous oublions que l'agriculture est surtout et avant tout une forme de vie, voulue, choisie et acceptée par celui qui la pratique, et ne peut, en aucune façon être l'objet d'une comparaison quelconque avec le mode de vie des citadins;

pendant ce temps-là, les tenants du pouvoir frappent à bras raccourci et sacrifient toute une région agricole au profit de puissantes compagnies; l'Abitibi-Témiscamingue, une contrée qui est née des politiques pratiquées pendant les années de la crise et qui s'est bâtie grâce au courage, à la ténacité, à la foi et à la détermination d'une poignée d'hommes, de femmes et d'enfants qui font honneur à la nation québécoise. Sous couvert de plan de zonage, regroupement et autres mirifiques projets issus de fertiles cerveaux avides de "régler" leurs problèmes, les agriculteurs de l'Abitibi-Témiscamingue se trouvent aujourd'hui acculés à la ruine et au désespoir.

Je l'ai entendu, nous l'avons tous entendu, cet homme aux épaules de lutteur, et qui de sa voix forte où parfois perçait l'émotion, nous a parlé de "son peuple" et de ses enfants, qui aujourd'hui encore, au retour de l'école, travaillent comme il y a trente ans.

Il nous a prévenus de ce qui nous attendait si nous laissons aux technocrates, margoulins et autres requins de tout acabit la main-mise dans les affaires qui ne regardent que nous, il nous a mis en garde contre ceux-là même que nous avons élus pour veiller à la sauvegarde de nos valeurs professionnelles, et qui, manifestement, font preuve d'impuissance, sinon de complaisance vis-à-vis des politiques agricoles gouvernementales.

Le cri de détresse, l'appel à la solidarité de tous les agriculteurs lancé par cet homme solide ne peut être que le prélude d'un avilissement encore plus profond si nous ne réagissons pas très rapidement.

Dans la situation présente, et de par son option politique, le Parti québécois est le seul à nous offrir une planche de salut qui ne soit pas entachée de combines, corruption ou patronage. Il est aussi le seul qui nous permettra de retrouver une dignité perdue par la faute de politicaillons sans envergure et de combinards au petit pied.

Seul, le Parti québécois peut nous rendre la place qui nous est dûe au sein de la société industrielle du pays, même s'il doit, pour ce faire, bousculer quelque peu les idées pro-intellectuelles qui semblent prévaloir, dans certains cas, au sein du parti; un véritable mouvement d'émancipation, ne saurait se dispenser d'associer la classe agricole aux priorités qui font l'objet de sa lutte.

Mauris Lalancette, mon ami, si jamais ces lignes te tombent sous les yeux, sache bien que tu me rends fier en maudit d'être du même bord de la clôture que toi, c'est-à-dire un paysan avant tout.

André Robert
Jardinier-maraîcher
Ste-Christine — Auvergne
Cté de Portneuf

(photo Antoine Désilets)

"Un véritable mouvement d'émancipation ne saurait se dispenser d'associer la classe agricole aux priorités qui font l'objet de sa lutte".

Le Canada aux anglais Le Québec aux Québécois

Il n'y a aucun doute que beaucoup de Québécois et de Québécoises du comté de Beauharnois ont suivi attentivement le déroulement du congrès des conservateurs, dimanche à la télévision.

Les vrais nationalistes: péquistes ou autres, ont sûrement reçu une douloureuse leçon face à nos Québécois qui s'acharnent encore à nous faire croire au Canada et au fédéralisme rentable!

En effet, après le premier tour de scrutin, Grofftey, d'ORIGINE QUEBECOISE, se rangeait du côté de Clark contre le Québécois Wagner. Cet anglophone du Québec provoquait alors une série d'alliances pour Joe Clark, le Western Canadian. Le Québécois Wagner était un isolé avec l'ancien libéral Paul Hellyer.

Deuxième tour de scrutin, Flora McDonald se rallie à son ami Clair. Les choses se corsent, Horner, après avoir méprisé les Québécois pendant cette campagne à la chefferie, sans gaité de coeur, comme pour faire croire qu'il aimait les Québécois, se range du côté Wagner. Malheureusement, les supporters de Horner passent du côté Clark. Horner, sans conviction, en espérant presque le contraire, sollicite Mulroney pour Wagner. Les apparences étaient sauvées.

Troisième tour de scrutin: trois candidats en lice: Mulroney, Clark et M. Wagner. Aucun des candidats n'obtient la majorité absolue. M. Dupras, président de l'aile conservatrice du Québec, se joint à M. Wagner. Mulroney, anglophone D'ORIGINE QUEBECOISE, choisit la NEUTRALITE. Dans les circonstances, c'était sauver sa peau comme anglophone et TUER politiquement le Québécois Wagner. La majorité des supporters de Mulroney, des anglophones, obéissent au cri de la race canadian et se rallie à Clark. Les jeux sont faits. Le Québécois Wagner est ENCORE perdant.

Mais quelle dignité dans la défaire de la part de M. Wagner! Cependant, cette dignité ne devra JAMAIS vous faire oublier qu'une fois de plus un QUEBECOIS a été rejeté. Cette fois, c'est une fois de trop.

Dans la nuit de samedi à dimanche, l'establisment torontois du parti mettait au point cette fameuse stratégie en vertu de laquelle, il fallait à tout prix faire échec au candidat québécois Claude Wagner. Cela signifiait faire échec au Québec tout entier.

Les Québécois anglais Grofftey et Mulroney CONTRE le Québec à travers M. Wagner. Voilà pour les conservateurs.

Les Québécois Pelletier et Marchand disparus à toute fin pratique de la scène fédérale. Il ne reste plus que le P.E.T. qu'on s'apprête, TRANQUILLEMENT, à remplacer par l'anglophone Turner.

Les Canadians viennent de choisir DEFINITIVEMENT LEUR Canada en rejetant et en isolant nos Québécois. Quant à nous, du Parti québécois, ça fait longtemps qu'on a compris: on a choisi le QUEBEC COMME PAYS.

Maurice Leboeuf
Candidat à la convention péquiste de Beauharnois

Un ouvrier de Rayonier nous écrit:

"Mon pays, ce n'est pas mon pays mais ITT"!

"Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver", dit la chanson de Gilles Vigneault. Et moi, je vous dis: "Mon pays, ce n'est pas mon pays mais ITT", le Chili de la Côte-Nord.

Pour nous, travailleurs à la solde de la compagnie Rayonier, à Port-Cartier, en plus de se faire exploiter, je me demande si on aura le droit de parole bientôt. Depuis le 22 janvier, nous sommes en grève, illégale comme ils le disent. 400 hommes ont décidé de débrayer pour protester contre les mesures disciplinaires que la compagnie entend mettre en vigueur. Un régime de terreur comme celui du colonel Pinochet au Chili. Dossiers disciplinaires, lettres de réprimande, congédiements. On s'attaque au délégué d'union, on surveille le syndicat.

Ceci n'est qu'une simple lettre d'un gars qui ne veut pas être un Nègre blanc d'Amérique mais un homme libre, un Québécois à l'image de Gilles Vigneault qui dit: "Vous prenez mes lacs, mes rivières et vous pensez que je ne m'en aperçois pas".

Un syndicaliste
Saxton Kelso,
Port-Cartier

N.D.L.R. La grève spontanée des ouvriers de Rayonier-ITT a pris fin le 16 février.

document

Le dossier constitutionnel

Ce que Bourassa voudrait cacher aux Québécois

par Claude Morin et Jacques-Yvan Morin

(NDLR) Les récentes déclarations de M. Cloutier comme certaines "fuites" aux journaux ont établi que certaines discussions sur le problème de la constitution avaient eu lieu entre Québec et Ottawa ces derniers mois. Dans une conférence de presse donnée avant-hier à Québec, M. Jacques-Yvan Morin chef de l'Opposition et M. Claude Morin, conseiller à l'exécutif du Parti québécois et ex-sous-ministre des Affaires intergouvernementales, ont dénoncé la faiblesse de la position constitutionnelle du gouvernement. Nous publions aujourd'hui le texte intégral de cette conférence de presse, à l'heure de la rencontre entre MM. Bourassa et Trudeau.

On nous permettra d'abord de clarifier les motifs de l'intervention du Parti québécois dans le dossier constitutionnel. Pourquoi un parti qui veut faire l'indépendance du Québec voudrait-il se mêler d'une question qui intéresse avant tout les fédéralistes, d'une querelle entre Québec et Ottawa sur le sort qu'il faut réserver à la relique constitutionnelle que le Parti québécois a toujours dénoncée?

Il est vrai qu'aucune constitution, aucun mode d'amendement, souple ou rigide, britannique ou "rapatrié", ne saurait faire obstacle au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, puisque le droit constitutionnel d'un Etat ne peut aller à l'encontre du droit international. Le Québec pourra accéder à l'indépendance en dépit des traquenards constitutionnels que M. Trudeau pourrait être tenté de lui tendre.

Toutefois, le Parti québécois, investi des responsabilités de l'Opposition officielle, doit aborder ce dossier non seulement par rapport au but fondamental qu'il poursuit, mais par rapport à l'état actuel du Québec et à son évolution dans l'avenir immédiat. Il ne saurait sacrifier le présent à ces objectifs futurs. Il lui faut donc examiner les éléments nouveaux qui ont transpiré du dossier constitutionnel à la lumière de la place que le Québec occupe actuellement au sein de la Fédération canadienne, des aspirations collectives énoncées par les gouvernements Duplessis, Lesage et Johnson, et de la dégradation de ces positions sous le régime Bourassa.

En d'autres termes, tout en se préoccupant de faire avancer la souveraineté du Québec, le Parti québécois est appelé, en raison des carences du gouvernement Bourassa, à défendre les positions du Québec dans le cadre actuel. Toute autre attitude mènerait à pratiquer la politique du pire en sacrifiant le présent à l'avenir.

L'histoire de la question constitutionnelle

Le dossier constitutionnel illustre de façon frappante le retour en arrière dans lequel le gouvernement Bourassa a engagé le Québec. Depuis que M. Bourassa a pris charge de ce dossier, en effet, le Québec a reculé de dix ans: non seulement a-t-il perdu l'initiative d'une opération de reconquête des pouvoirs essentiels à son développement, mais il en est réduit à la défensive.

Première phase: le rapatriement

L'histoire des discussions constitutionnelles au Canada est assez simple et on peut aisément la séparer en trois phases.

La première de ces phases s'étend de 1935 à 1966 et porte essentiellement sur un seul sujet: le rapatriement de la constitution. Durant toute cette période, l'initiative vient du Canada anglais et du gouvernement fédéral qui, à la suite du Statut de Westminster de 1931, voudraient bien faire en sorte que le Canada puisse modifier lui-même sa propre constitution.

Quatre séries de conférences constitutionnelles sont alors consacrées à ce sujet: celles de 1935, de 1950, de 1960-61 et de 1964. A chaque occasion, on en vient presque à s'entendre sur une formule de rapatriement, mais chaque fois, le Québec (parfois appuyé par une ou deux autres provinces) finit par refuser de donner son assentiment.

Deuxième phase: la révision

La deuxième phase du dossier constitutionnel s'ouvre en 1967. Elle diffère radicalement de la première puisqu'elle met explicitement le rapatriement de côté pour aborder un sujet beaucoup plus vaste: celui de la révision constitutionnelle. Autre différence également: c'est le Québec qui prend l'initiative et force le gouvernement fédéral et le reste du Canada à s'engager dans cette voie que le gouvernement québécois juge essentielle au développement à long terme du Québec.

Troisième phase: retour au rapatriement

La troisième phase n'est, en somme, qu'un retour à la première. Elle débute en septembre 1970, lorsque le nouveau premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, accepte de donner priorité au rapatriement de la constitution.

Cette phase n'est pas encore terminée. Jusqu'à maintenant, elle a été marquée par trois conférences au niveau des premiers ministres (14 septembre 1970, 8 février 1971 et 14 juin 1971). Elle a abouti à la Charte constitutionnelle canadienne, mieux connue sous le nom de Charte de Victoria, qui a été acceptée par tous les autres gouvernements, mais refusée au dernier moment par le Québec sous la pression de l'opinion publique.

Il faut souligner qu'au cours de cette troisième phase, l'initiative est passée de nouveau aux mains du gouvernement fédéral et des autres provinces.

Cet historique du dossier constitutionnel canadien met en lumière la différence radicale entre la perspective québécoise axée sur la révision des pouvoirs, et celle des gouvernements fédéral et des autres provinces axée sur le rapatriement de la constitution. Le Québec, insatisfait de la constitution actuelle qui le prive des moyens dont il a besoin pour assurer son développement économique, social et culturel, veut un nouveau partage des pouvoirs. Le gouvernement fédéral et les autres provinces, fondamentalement satisfaits de la constitution actuelle, désirent avant tout assurer le statu quo constitutionnel en rendant entièrement canadienne une constitution inchangée pour l'essentiel.

La nouvelle offensive fédérale

Après le "non" opposé par le Québec à la Charte de Victoria, le premier ministre Trudeau avait déclaré qu'il ne rouvrirait le dossier constitutionnel que si Québec revenait sur sa décision. C'était donc de Québec que devait venir la décision de reprendre la discussion constitutionnelle. Mais après quatre ans de silence, M. Trudeau a jugé que les choses avaient assez traîné et que, d'autre part, la conjoncture politique canadienne et québécoise était favorable à une reprise des pourparlers constitutionnels selon les conditions d'Ottawa.

L'initiative de M. Trudeau

En date du 19 avril 1975, M. Trudeau a donc écrit à toutes les provinces pour les informer du désir du gouvernement canadien de reprendre les négociations en vue d'assurer le rapatriement de la constitution. Nous ne connaissons pas la teneur exacte de cette lettre, ni celle de la réponse de M. Bourassa, si réponse il y a eue. Ces documents doivent être rendus publics sans plus de délai.

Cette question a été examinée lors de la conférence interprovinciale qui s'est tenue à Terre-Neuve, en août 1975. A l'insistance du Québec, cette conférence a décidé que le rapatriement de la constitution devait être envisagé dans le cadre d'un réexamen du partage des pouvoirs et des ressources, et a décidé d'entreprendre une consultation interprovinciale sur ce sujet. Il ne semble pas que cette décision ait eu de suite. D'ailleurs, on n'y a guère donné d'importance dans le compte-rendu de la conférence.

C'est lors de la réunion qu'il a tenue à St-Félicien, au mois d'octobre dernier, que le Conseil des ministres a considéré la lettre de M. Trudeau. Il a alors accepté de rouvrir les négociations constitutionnelles, pourvu que celles-ci rencontrent cinq conditions:

"1) un engagement de la part du gouvernement fédéral et des gouvernements des autres provinces à poursuivre après le rapatriement de la constitution, des discussions sur la révision constitutionnelle;

2)une garantie constitutionnelle relative à la langue et à la culture française au Canada;

3) une garantie constitutionnelle relative à la composition et à la compétence de la Cour suprême du Canada;

4) une garantie constitutionnelle relative à la limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, qui pourrait s'inspirer des propositions faites par le gouvernement fédéral sur ce sujet en 1969;

5) une garantie constitutionnelle relative aux compétences en matière de communications et d'immigration ou, au moins, un engagement de la part du gouvernement fédéral à permettre que, par des arrangements administratifs, le Québec puisse exercer en ces matières les pouvoirs qu'il demande."

La nouvelle charte fédérale

Plus tard au cours du mois d'octobre 1975, le gouvernement fédéral a transmis au gouvernement du Québec le texte d'un projet de proclamation du gouverneur-général définissant les modalités d'un éventuel rapatriement de la constitution. Ce texte est presque identique à celui de la Charte de Victoria. Il s'y compare de la façon suivante:

1. aucun changement par rapport à la Charte de Victoria en ce qui concerne la formule d'amendement, la Cour suprême et les inégalités régionales;

2. disparition des articles portant sur les droits fondamentaux;

3. les droits linguistiques qui, dans la Charte de Victoria, s'appliquaient à certaines provinces, dont le Québec, sont maintenant limités au seul gouvernement fédéral: les provinces peuvent cependant choisir de rendre ces droits applicables aux matières relevant de leur compétence;

4. nouvelle disposition concernant la protection par le gouvernement fédéral de la langue et de la culture françaises;

5. nouvelle disposition prévoyant des ententes administratives, notamment en matière d'immigration, de communications et d'affaires sociales.

Depuis le mois d'octobre dernier, la proposition fédérale fait l'objet d'études au ministère des Affaires intergouvernementales et d'"échanges exploratoires" entre les deux gouvernements. Au mois de janvier dernier, l'ensemble de la question était soumis aux fonctionnaires du Comité de coordination des relations intergouvernementales. Le résultat de cet examen est contenu dans le document publié dernièrement par Le Soleil. On y déclare que l'approche suggérée par le gouvernement fédéral "ne peut conduire qu'à des accommodements par secteurs et permet que l'évolution continue d'être défavorable aux provinces et au Québec en particulier".

Les dangers de la conjoncture

La nouvelle charte constitutionnelle proposée par Ottawa reprend donc essentiellement la Charte de Victoria, les deux articles nouveaux qu'on y retrouve ne changeant absolument rien à la nature de la formule déjà rejetée par le Québec.

En effet, on pourrait difficilement trouver un meilleur exemple de voeu pieux que le texte du nouvel article prévoyant que le Parlement et le gouvernement fédéral devront protéger la langue et la culture françaises. C'est à peu près comme dire que l'Eglise catholique a le devoir de protéger la vertu! Peut-on même imaginer berner qui que ce soit avec ce genre de phrase creuse?

Quant à l'article qui prévoit des ententes administratives, il n'ajoute absolument rien aux pouvoirs déjà existants, puisque de telles ententes administratives sont déjà possibles et existent dans les faits. Ces ententes ne font d'ailleurs que confirmer la répartition actuelle des pouvoirs et leurs résultats sont fort aléatoires. Par exemple, une entente de ce genre existe en matière d'allocations familiales: cela n'a pas empêcher le gouvernement fédéral de décider unilatéralement d'annuler l'indexation de ces allocations au coût de la vie. Et cela, sans même consulter le Québec qui était censé, suivant la propagande libérale, être le "maître-d'oeuvre" de ce programme! Dans la réalité des choses, le gouvernement fédéral a conservé la pleine responsabilité de ce programme, et c'est lui seul qui décide de l'ampleur qu'on doit lui donner. De telles ententes administratives ne peuvent conférer au Québec qu'une autorité limitée sur certaines modalités du programme. Elles ne sont en rien l'équivalent d'un amendement constitutionnel qui donnerait au Québec la priorité qu'il revendique en matière de politique sociale.

Mais si le gouvernement fédéral n'a rien modifié de ses positions sur le dossier constitutionnel, il ne semble pas qu'il en soit de même pour le gouvernement du Québec.

En effet, si l'on examine attentivement les cinq "conditions" posées par le Cabinet des ministres lors de sa réunion de St-Félicien, l'on constate qu'elles ressemblent davantage à la position fédérale plutôt qu'à celle que le Québec a toujours défendue. Par exemple:

- l'exigence antérieure d'un nouveau **partage des pouvoirs,** au lieu d'être une condition préalable au rapatriement, devient un simple engagement à poursuivre les négociations après le rapatriement;

- les garanties constitutionnelles relatives à la **langue et à la culture françaises,** et à la **Cour suprême** n'ajoutent rien à ce qui était déjà inscrit dans la Charte de Victoria;

- la limitation du **pouvoir fédéral de dépenser** que l'on envisage serait basée sur les propositions faites par le gouvernement fédéral en 1969; mais ces propositions avaient été jugées insatisfaisantes parce que la compensation prévue pour les provinces non participantes était inadéquate;

- la priorité législative réclamée en matière de **communications et d'immigration** est réduite à de simples arrangements administratifs qui confirmeraient la primauté fédérale.

Les "conditions" québécoises sont donc totalement insignifiantes. Elles vont même beaucoup moins loin que l'engagement qu'avait pris publiquement le premier ministre Bourassa dans son allocution de Mont-Gabriel, en août dernier, d'exiger des garanties constitutionnelles claires en matière de sécurité culturelle:

"Le gouvernement du Québec, pour des raisons évidentes, se doit d'exiger des garanties constitutionnelles très claires dans des secteurs naturellement liés à la sécurité culturelle parmi lesquels les communications et l'immigration ont une signification particulière. En tant que chef du gouvernement du Québec, je suis convaincu que les Québécois n'accepteront le rapatriement de la constitution, objectif désirable en soi, que si cette constitution leur donne des garanties pour l'avenir de la culture française".

Comble de malheur! la discussion se poursuit au moment même où le gouvernement québécois, qui s'est imprudemment engagé dans le dossier olympique, se trouve dans une situation éminemment vulnérable, puisqu'il doit chercher à convaincre Ottawa d'assurer sa part normale de l'énorme déficit olympique. Les deux questions seront abordées en même temps, lors de la prochaine rencontre entre MM. Trudeau et Bourassa. On ne peut qu'être inquiet à l'endroit de tels pourparlers.

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante

Principes, où êtes-vous?

D'après le Globe & Mail, certains ministres fédéraux ont le téléphone facile, même quand il s'agit de rejoindre des juges. MM. Drury, Chrétien et Lalonde, en effet, se seraient permis de poser des questions pressantes à des juges au moment même où ceux-ci préparaient des décisions concernant au premier chef le gouvernement fédéral. Pas besoin d'insister sur le fait que de telles pressions sapent à sa base notre système démocratique: si des gouvernants peuvent intimider le pouvoir judiciaire, aussi bien admettre carrément que nous vivons non plus sous un régime de "division des pouvoirs", mais sous la botte d'un exécutif omnipotent.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'on peut toucher du doigt la profonde méconnaissance qu'ont nos gouvernants fédéraux des principes les plus fondamentaux de notre régime. M. Chrétien, dans un passé pas très lointain, ne répugnait guère à l'idée de financer grâce à des fonds publics des publications dont il tirait profit au plan purement partisan. M. Lalonde, dans l'affaire Sky Shop, s'est également révélé capable de téléphoner à un sous-ministre pour lui "rappeler" l'existence du sénateur libéralement utile Louis de B. Giguère. Quand des gens aussi peu soucieux du respect de nos meilleures garanties constitutionnelles font appel à l'armée pour défendre la démocratie, on se demande ce qu'ils veulent vraiment défendre.

Un ombudsman qui ne peut l'être

Un ombudsman qui n'a pas de sécurité d'emploi ne peut être pleinement ombudsman. La fonction requiert, en effet, une totale indépendance d'esprit par rapport au gouvernement. Pour s'assurer que l'ombudsman critiquerait en toute liberté les divers services gouvernementaux, on a d'ailleurs pris soin, en rédigeant sa loi, de lui donner un mandat prolongé, de le faire nommer par les deux-tiers des députés, de lui faire remettre son rapport à l'Assemblée nationale et non à l'exécutif. De cette manière, pensait-on, l'ombudsman devenait un homme libre et un homme que le public savait libre.

L'ombudsman sortant, Me Louis Marceau

Le gouvernement a quand même trouvé une façon d'affaiblir cette institution. Quand le premier mandat de cinq ans de M. Louis Marceau s'est terminé, le gouvernement, au lieu de renouveler ce mandat ou de soumettre un nouveau nom à l'approbation de l'Assemblée nationale, s'est contenté d'attendre. De la sorte, M. Marceau ne savait plus d'une journée à l'autre ce qui l'attendait. Et voici qu'on remplace M. Marceau, mais par un homme, M. Lévesque, qui n'a que le statut d'ombudsman intérimaire.

Quand le Parti québécois a posé des questions à M. Marceau, le gouvernement a jeté des hauts cris et s'est bruyamment porté à la défense d'une institution qu'il disait sacrée. Fort bien. Mais que le gouvernement ait aujourd'hui le respect de ses propres déclarations et qu'il donne à l'ombudsman cette permanence qui en assurera l'indépendance.

Par ici les surplus

Ce pauvre ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, ne sait plus quoi faire de ses surplus de lait. Il en a pour $200 millions et ses vendeurs ne parviennent pas à le vendre à qui que ce soit, même en réduisant les prix de 64 cents la livre à 14 cents. C'est alors que le député néo-démocrate Orlikow pose la question: "Avez-vous pensé à nos écoles?" Réponse du ministre Marc Lalonde: "Nous ne pensons présentement à aucun programme de ce genre". Pendant ce temps, la Commission des écoles catholiques de Montréal s'intéresse de plus près depuis 1969 à la nutrition des enfants, surtout dans certains secteurs défavorisés. 20,000 enfants en profitent dans 45 écoles. D'autre part, 350,000 jeunes du secondaire montréalais bénéficient d'un nouveau programme d'alimentation. L'un des résultats devrait plaire à M. Whelan, et je le cite d'après Châtelaine: "Ce menu amélioré a provoqué, à la Commission scolaire Baldwin-Cartier en particulier, une augmentation appréciable de la consommation de certains aliments: le lait se boit dix fois plus et les fruits en guise de dessert et de collation, sont cent fois plus demandés!" Je n'invite évidemment pas le gouvernement fédéral à envahir les écoles, mais je ne vois pas pourquoi des surplus qui se vendent ailleurs à très bon compte ne pourraient pas être offerts aux provinces pour utilisation dans les écoles.

Zéro de rendement

En dressant le bilan du commentaire sportif montréalais, le chroniqueur Tim Burke a eu un mot gentil pour à peu près tout le monde. Il a même vu quelque chose de drôle dans les inepties que Guy Emond profère dans son éloge quotidien de la violence. Mais, événement digne de mention, jamais Burke n'a révélé l'existence d'un service des sports à Télé-Métropole. Et je dois lui donner raison, surtout après les reportages proprement infects que le canal 10 nous a donnés des Jeux d'Innsbruck.

Concours
VEDETTES EN TÊTE...

Serge Bélair 6h00-9h30

Émile Genest 9h30-11h30

À CHAQUE VEDETTE SON NUMÉRO-SECRET!

ÉCOUTEZ CJMS LA RADIO DES VEDETTES!

André Robert 11h30-13h00

Edward Rémy 11h30-13h00

Claude Poirier 00h00-24h00

Huguette Proulx 13h00-14h30

Jacques Duval 14h30-17h00

Rocky Brisebois 17h30-18h30

Paul Vincent 18h30-21h00

Pierre Couture 21h00-24h00

Jean Duceppe 09h00-13h00 samedi

Donald Lautrec 13h00-17h00 samedi

Robert Lauzon 11h00-12h00 dimanche

René Homier-Roy 13h00-17h00 dimanche

Weetabix
CÉRÉALES DE BLÉ ENTIER EN BISCUIT...
sur les ondes de CJMS 1280 MONTRÉAL

Jusqu'à $18,000. EN PRIX

Tous les jours de la semaine, 24 heures par jour, CJMS diffusera le numéro-secret attribué à chacun des animateurs-vedettes dont les photographies apparaissent à la gauche.

Notez les numéros-secrets et gagnez!

PRIX EN TÊTE

— 390 billets de Loterie Olympique (maximum)
— 18 télécouleurs
— 1 automobile RENAULT 5 1976

COUPON DE PARTICIPATION
Concours "VEDETTES EN TÊTE"/WEETABIX
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tél.: _____
Âge: _____ jour mois année
Inscrivez le numéro-secret de vos animateurs-vedettes
Serge Bélair _____ Huguette Proulx _____ Jean Duceppe _____
Émile Genest _____ Jacques Duval _____ Donald Lautrec _____
André Robert _____ Rocky Brisebois _____ Robert Lauzon _____
Edward Rémy _____ Paul Vincent _____ René Homier-Roy _____
Claude Poirier _____ Pierre Couture _____
Faites parvenir ce coupon à:
CONCOURS "VEDETTES EN TÊTE"/WEETABIX, 1700 rue Berri, Montréal

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Pour participer, notez et inscrivez sur le coupon de participation le numéro-secret des quatorze (14) animateurs-vedettes. Puis complétez-le et faites-le parvenir à:
"Concours Vedettes en tête Weetabix"
CJMS/1700 rue Berri, Montréal, Québec
Des coupons de participation sont aussi disponibles de 9h00 à 17h00 à CJMS, 1700 rue Berri.
2. Chaque jour, sept (7) jours par semaine, du 1er mars au 8 avril 1976; dans tout le courrier reçu, cinq (5) coupons seront pigés. Ces gagnants recevront un billet de Loterie Olympique.
3. Si les gagnants ont joint une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé à leur coupon de participation, ils auront deux (2) minutes à la suite de la mention de leur nom en ondes pour composer 844-1280, et mériter un deuxième billet de Loterie Olympique.
4. Les 8, 15, 22, 29 mars, 5 et 9 avril 1976 nous procéderons à la pige de trois (3) coupons parmi les gagnants de la semaine précédente qui auront joint à leur envoi une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé. Ces trois (3) gagnants recevront un téléviseur couleur.
5. À la fin du concours, dans tout le courrier reçu, nous pigerons le coupon d'une personne et qu'elle ait joint ou non une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé elle gagnera une Renault 5 1976.
6. Vous pouvez participer aussi souvent qu'il vous plaira. Chaque coupon dûment rempli doit être posté dans une enveloppe séparée et suffisamment affranchie ou déposée à CJMS, 1700 rue Berri.
7. Tous les coupons de participation devront être reçus à CJMS au plus tard le 8 avril 1976 à minuit, date limite du concours.
8. Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus.
9. Les prix devront être acceptés tels que décernés et aucune substitution en argent ne sera accordée. Les gagnants devro[illegible] également répondre à une question d'habilité.
10. Tous les résidents du Canada peuvent participer au concours, à l'exception du personnel de Weetabix, de ses agences de publicité et de CJMS ainsi que les membres de leur famille.
11. Tous les coupons de participation deviennent la propriété de CJMS. Tous ceux qui participent doivent permettre l'utilisation de leur nom, adresse et/ou photographie à des fins publicitaires ou promotionnelles.
12. Aucune achat n'est requis pour participer au concours.
13. CJMS se réserve unilatéralement le droit d'interrompre le concours pour quelque raison que ce soit.

petites annonces

50 messages

Richard Fontaine demeurant à Longueuil près du Centre d'Achats J./Cartier t'as déjà fréquenté la polyvalente G. Filion donne-moi signe de vie. Liette, 526-3566.

51 messages divers

3 jeunes étudiants (e) recherchent jeune fille simple pour voyage Amérique du Sud, durée: septembre à décembre 76. 674-8647, après 21 hres.

J'aime le cinéma, la musique, les promenades et l'amour, j'aime prendre mon temps, parler aux amis. Je suis un étudiant gradué, dans l'ennuyeuse Ontario! J'ai 27 ans et cherche à rencontrer une femme émancipée. Répondre à: Journal Le Jour, 387 Lebeau, Réf: 207, Ville St-Laurent.

Le monde est en pleine crise d'identité. Les parents qui envoient leurs enfants à l'école anglaise préparent les déboussolés que j'ai connu à New York. Ils existent dans les hôpitaux psychiatriques ou comme hommes d'affaires avec de l'alcool ou les tranquilisants. Jacqueline Dugas 486-4778.

Eh! Roger et Rémi, les fonctionnaires à Québec. On est de bonne humeur. Salut, visite peut-être au Carnaval. Michel.

Gaspésiens, cherchons à acheter chez vous un terrain avec ou sans baraque même en mauvais état, près de l'eau, surtout pas cher. 273-8794. Adam (Matin ou soir après 9)

Organisation étudiante (club des relations internationales) de Montréal, a besoin d'argent. Reçus d'impôt 737-1877.

Vive ma reine! bonne fête ma chérie je t'embrasserai ce soir. Pierre 324-2364.

Bernard, Sylvain, Claire, J'ai passé la fin de semaine à Pohenegamook. C'est un merveilleuse base de plein air. Vive le Jour. Laurent 723-5672.

4 chatons, âgés d'un mois, se cherchent un logis. 2 femelles, noires et blanches, 2 mâles, blancs, noir et roux. Mô (tél. après 6.00 hres p.m. 272-8160.

Si le PQ disposait d'autant de membres actifs qu'il trouve des gens pour lui donner conseil il y aurait belle lurette que le petit Robert aurait déménagé. 418-477-2409.

101 propriétés à vendre

Tétrautville Duplex 2 x 5½ avec sous-sol fini et garage près école, Métro. prix discutable 351-9425.

BELOEIL. Coquet bungalow brique, pierre, abri d'auto, salle dîner, grand salon, cuisine dinette, 4 chambres, terrain très paysagé par professionnelle, près centre d'achats, golf, église. M.L.S. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

ST. HILAIRE. Bungalow brique, abri d'auto, 6 1/2 pièces, salle dîner, belle cuisine, 3 chambres, terrain arbres matures, prix $33,000 flexible, occupation immédiate. T. TRUDEAU LARIVIERE. 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

Ste-DOROTHÉE. Propriété à vendre ancienne propriété, 5 chambres, grande cuisine, foyer, poutre apparente, fenêtre française, terrain 16,000 pieds, cadre champêtre entre golf et rivière. Prix $52,000, 689-0252.

OTTERBURN. Duplex 2 x 5 1/2 grandes pièces, abri d'auto fermé. chauffage indépendant, terrain arbres matures, prix $34,000. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

101 propriétés à vendre

ST-BRUNO - ST-BASILE - ST-HUBERT
$30,900. Maison de Ville, 3 chambres, 2 1/2 bains, salle à dîner, garage. Près des commodités.
$33,900. Pour le jeune couple. Bungalow 3 chambres, garage. Très privé.
$37,500. Construction 1964. Bungalow brique 4 chambres, sous-sol fini. Hypothèque 6 1/2%.
$41,000. Tout ce qu'on demande. Bungalow 4 chambres, garage, foyer, sous-sol fini. Central Hypothèque 6%.
$38,800. Bungalow brique "custom-built" 3 chambres, grande cuisine de campagne, sous-sol fini, foyer.
Beaucoup d'autres propriétés de $20,000.
Pauline Martel 653-2496, 653-3257.
MONTREAL TRUST, COURTIERS

ST-BRUNO. Plusieurs modèles de maisons neuves entre $36,000 et $69,000, bungalows, split, cottages. Construction supérieure. Grands terrains boisés. Appelez dès maintenant. Marthe Toutant. 653-2496, 653-8307.
MONTREAL TRUST COURTIERS

ST-BRUNO. Terrain boisé de plus de 9,000 pi. ca. Superbe bungalow de construction supérieure. Salle à dîner, foyer au salon. Occupation 2 semaines. $40,000. Marthe Toutant 653-2496, 653-8307.
MONTREAL TRUST COURTIERS.

ST. HILAIRE. Bungalow brique Colonial, 5 1/2 grandes pièces, belle cuisine, 3 chambres, grand salon, vue magnifique montagne, beau terrain, prix $31,500. Flexible M.L.S. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

ST. BASILE. Face rivière, bungalow pierre, brique, garage détaché double, 7 1/2, grandes pièces, salon, cuisine, cuisinette face rivière, 3 grandes chambres, sous-sol fini foyer, terrain 14,753 p.c., paysagé, arbres fruitiers. M.L.S. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

BELOEIL. Splendide bungalow brique 7 1/2 pièces, entrée cave extérieure salon foyer, salle dîner, 3 chambres, sous-sol 1pièce fini, chauffage électrique, près golf. M.L.S. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

105 propriétés à revenus

ST. HILAIRE: Site commercial plus 4 beaux logis, plus local commercial, terrain très bien situé, maison très propre, revenu mensuel $670.00. P.M. Très rentable. M.L.S. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS

Rue Charlemagne sud de St-Joseph E. près du jardin botanique 4 logs. de 5 pièces & 2 bachelors, plus 2 garages 254-3121.

Rosemont 8 log. $59,900.00 bon placement, revenus $9,840.00 propre 6 x 3½ - 1 x 4½ et 1 x 1½ 254-3121.

BELOEIL. Commerce à vendre. Boutique sport, tout équipé, plus résidence brique 6 1/2 pièces, inventaire complet patins, ski, pêche, baseball, costume culture physique, trophée, etc. Très rentable, clientèle établie. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

ST. BASILE: Centre jardinage, paysagiste, terrassement, vente terre, pierres, fleurs, plus résidence Suisse 7 1/2 pièces, terrain commercial, route 116 boul. Laurier, clientèle établie très rentable. M.L.S. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

108 propriétés à la campagne

ST-VALERIEN. 11 pièces, garage, terrain 165 x 205, remis totalement à neuf, 12 milles de St-Hyacinthe. $26,000 651-0123.

Maison de campagne à partager, Site enchanteur, 40 milles de Montréal, à partager avec femme. Devrait y habiter durant la semaine. Références. Ecrire à Madeleine: C.P. 1421 Succursale H, MOntréal, H3G 2M4.

Deux-Montagnes, 4 pièces, solarium, chauffage électrique, grand terrain, jardin, $17,500, libre immédiatement. Rens.: (514) 473-2728.

Compton Cantons de l'Est-maison spacieuse 9 pièces, terrain 30,000 pi.c. chauffage central, taxes minimes; site agréable $35,000 (819) 835-5369.

St-Philippe; Cottage victorien, 15 mi. de Mtl. 10 pièces, immense grenier, cave-ciment, chambres froides, chalet, garage, 125,000 pi. ca., rivière. 659-8430.

130 châlets à vendre

LAC BONNALAY: Chalet 5 pièces complètement isolé sur terrain 21,250 boisé, à proximité pistes de ski. YOLANDE BISAILLON 467-8115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

132 fermes à vendre

ST. HELENE: Ferme 69 arpents, plus résidence condition parfaite 7 1/2 pièces, chauffage central, plus 3 bâtiments, porcherie, terre jardinage borné par rivière, près transcanadienne, 38 milles Montréal, belle occasion. M.L.S. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

BELOEIL. 43 arpents terre de culture près trans-canadienne, M.L.S. YOLANDE BISAILLON 467-8115, 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS.

147 terrains à vendre

CHATEAUGUAY: Terrain prêt à bâtir, proximité de rivière et lac St-Louis. 100 x 140. Soir: 272-2743.

Cantons de l'Est, terrain 263 pieds facade sur lac, vente rapide 20c p.c. lundi au mercredi 9 p.m. à 11 p.m. seulement. 457-6171.

214 logements à louer

Outremont, bas de duplex 9 1/2, garage, libre le 1er avril, chauffé, 643 Stuart, $550. x mois. 739-7664.

283 on demande à louer

Recherche maison de campagne à louer avec option d'achat. Comtés Frontenac, Mégantic, Richmond, Roch 418-522-5729.

302 ameublement

Lit d'eau. pins ou finis merisier ou capitonnés. velours côtele. ou borg. beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

319 instruments de musique

Orgue Lawray (TGS) 3 mois d'usure, payé $4,500 laisserais $3,500. Particulier 277-9301.

322 photos et cinés

Location de chambres noires (couleur, noir et blanc). Location de studios-photo équipés à l'heure ou à la journée. Téléphonez Laborama. 845-4547.

Objectif 24mm Nykor en parfaite condition $200. Tél: après 17 hres 663-5048.

335 tableaux - peintures

Quelques tableaux de jeunes peintres Québécois plus un voilier des ateliers Bourgeault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre très bas prix. Particulier 279-5276.

Peintures abstraites à vendre de $100. à $150. pour un seul prix $25. Tél: 352-9600.

338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaire. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

354 monnaie - timbres

CANADA "Album phare" sans charnière tout neuf pour tous les timbres jusqu'à 1975. Aussi FRANCE "Album Phare" tout neuf en deux volumes pour tous les timbres de 1944, à 1975 à vendre à prix exceptionnellement bas. Particulier. 279-5276.

369 animaux à vendre

Beau petit chien de maison 4 mois 1/2, caniche mélanger beige très pâle, déjà tondu, et tous les papiers de ses injections. Plein de vie, bon avec enfant, cause dame convalescence, qui a besoin de repos. Vraie aubaine petit chien. 727-7614. Très propre écoute à la parole. Faut voir si intéresser.

379 divers à vendre

Oldsmobile Cutlas 72 350, dir automatique très propre 323-6012

Habillement complet première communion 6 ans x 7 ans 323-6012.

417 denturologiste

Edgard Alberti fabrication et réparation de prothèses dentaires 672-6771 à Brossard.

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335. 676-0498.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés. 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

CONSTANZO. Thérapeute. Massage professionnel et thérapeutique. 271-1433.

Poseur de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6hres.

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
DIVISION DES DIVORCES
NO: 500-12-056753-753

MIREILLE RIVEST, domiciliée et résidant au 1300 rue Bousquet, à Pont Viau, District de Montréal, requérante
vs
ANDRE GAGNON, domicilié et résidant à une adresse inconnue intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, ANDRE GAGNON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention, au Palais de Justice de Montréal.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 3 mars 1976.

R. ALARIE
Registraire-adjoint

GOUGEON ET BLIER
5936 St-Hubert
Montréal, Qué.

Procureurs de la requérante.

Nous donnons avis que Anna Leduc-Gingras, ménagère, résidant et domiciliée au 2382 Oliver Robert dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son nom pour celui de Monique Leduc-Gingras.

Une demande est adressée à la Commission du transport du Québec, pour autoriser AUTOBUS LEO AUGER INC à majorer ses taux et tarifs du transport: services suburbains passage simple, enfant: 25c passage simple, adulte: 35c
Transport de Châteauguay aux collège de Lachine et retour, passage mensuel: $24.00.
Transport de Châteauguay aux collèges de Montréal et retour, passage mensuel: $35.00.
Voyages CHARTE PARTIE minimum $35.00.
Toute personne intéressée peut faire opposition à cette demande en s'adressant à la Commission du transport du Québec dans les quatre (4) jours suivant la première publication de cet avis.

455 impôts - tenue de livres

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand. 276-4823

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968. tenue de livres Tél: 381-5425.

725 divers — cours.

Des cours seront donnés de littérature québécoise: roman, poésie, théâtre, conte, essai. Groupes de 10 à 12 personnes. Dix semaines. Une fois par semaine. $30.00. Appelez 272-7887.

810 hommes demandés

Personne fiable demandée. Comptoir-Lunch, (charcuterie). Références exigées. Bonne chance d'avancement. M. Laliberté 7609 boul. St-Michel. 725-1419. entre 10am et 12:00 heures.

Agence d'illustration photographique, recherche photographes pouvant assuer prises de vue ou possédant archives sur loisirs, tourisme, animaux, nature, vie humaine, beauté etc. Ecrire à DIP, C.P. 1966 Montréal, Place d'Armes, H2Y 3L9.

903 bateaux moteurs yachts

MARCHE DE BATEAUX USAGES.
La seule liste québécoise de bateaux usagés, d'équipement et d'accessoires pour activités nautiques, centaine de propriétaires en fillière. Réservez votre liste pour $3.50 ou annoncez pour $1.50.
Ou transigez directement avec l'acheteur ou le vendeur.
NOUS NE FOURNISSONS QUE L'INFORMATION.
Edition disponible le 1er mai 76. Si vous désirez vendre ou acheter fournissez-nous les informations suivantes: type, longueur, classe, prix, moteur, équipement. Paiement doit accompagner l'annonce. AQUA ENRG. C.P. 93 Valleyfield, P. Qué.

999 autos à vendre

Michel Pinard vous attend chez Ville-Marie Pontiac Buick. 253-1414.

Mustang Ford, 1974, de luxe, grise (sun roof), radio, radial, 30,000 milles, excellente condition, $2,750. 522-6801.

MAZDA 74, 35 m.m. $1,200., fraîche peinturée, toute équipée, vente cause: mariage. Lucie Beaudry 588-5300 entre 9 hres et 5 hres.

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc...
MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS
LE MATELAS C'EST NOUS
Le plus grand choix au pays.
Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc.

1877 Curé Labelle, Laval	687-2233
207 Beaubien Est-Montréal	276-9067
7573 St-Hubert-Montréal	276-4119
790 Atwater-Montréal	935-6716
10192 St-Michel-Montréal	384-3044

FERMÉ LE MERCREDI

Contre la bière Molson

''Rallye'' des tavernes ce soir à Montréal...

Un ''rallye'' des tavernes, brasseries et épiceries aura lieu ce soir, à Montréal, dans le but d'amplifier la campagne de boycottage de Molson dont les 364 employés de la fabrique de meubles Vilas, à Cowansville, sont en grève depuis le 29 juillet dernier.

Le ''rallye'', organisé par le Conseil central de Montréal (CSN), commencera à 18 heures, en divers points de la ville, et se terminera par un rassemblement à la place Jacques-Cartier, dans le Vieux-Montréal, à 23 heures. Les points de ralliement sont les suivants: Pie IX et Sainte-Catherine; Jarry et Saint-Laurent; Carré Saint-Louis (sur Saint-Denis); Parc Laurier et en face du 2225 Lapierre à LaSalle.

La CSN a lancé, à l'automne, une campagne de boycottage des bières Molson, Laurentide, Brador et Canadian. Molson est propriétaire de Vilas Furniture dont les grévistes réclament l'abolition du plan-boni, du travail à la pièce et des cadences accélérées de travail.

Des caisses pop commandent des chandails à Tricofil

Dans le but d'encourager la Société populaire Tricofil de Saint-Jérôme, l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins a lancé une initiative originale.

Chacune des quelque 330 caisses affiliées a été invitée à offrir aux écoliers de son territoire, gratuitement, un certain nombre de chandails aux couleurs olympiques, qui seront fabriqués par Tricofil. Des tirages ont eu lieu dans les écoles pour choisir les heureux gagnants.

Jusqu'à présent, a révélé au JOUR un porte-parole de l'Union régionale, tout près de 5,000 chandails ont ainsi été offerts et l'Union régionale fera une commande ferme à Tricofil à ce sujet. Les caisses locales ont encore jusqu'au 30 avril pour acheminer leurs commandes à l'Union.

L'Union régionale de Sherbrooke des caisses pop serait sur le point de lancer une initiative semblable.

Assurance-chômage

Ottawa couperait encore dans les prestations

Le Mouvement action-chômage a vertement dénoncé, mercredi, de nouveaux amendements à la loi de l'assurance-chômage qui réduiraient, entre autres, le nombre de semaines où les postulants ont le droit de toucher des prestations.

Ces amendements n'ont pas encore été rendus publics mais ils ont été approuvés par le cabinet fédéral, a-t-on appris, et ils doivent être présentés au Parlement d'Ottawa d'ici juin prochain. Ces modifications réduiraient de $ 65 millions le montant des prestations versées chaque année en vertu du taux actuel de chômage —- et encore davantage si le taux est plus bas.

Le cabinet fédéral, a-t-on appris également, étudie aussi un autre amendement qui prolongerait la durée de huit semaines de travail antérieur exigée actuellement pour avoir droit aux prestations. Ce changement couperait $ 190 millions dans les sommes versées par la Commission d'assurance-chômage.

Pour le Mouvement action-chômage et son animateur, M. Michel Dansereau, cette nouvelle offensive d'Ottawa vise à pénaliser des chômeurs que le gouvernement lui-même a créés. Elle s'inscrit dans la logique de la loi C-73 du gouvernement Trudeau à l'encontre des travailleurs.

Cette opération ''ciseaux'', dit-on, sera combattue vigoureusement par tous les mouvements action-chômage du Québec, qui préparent une série de manifestations à ce sujet.

Des ''trous'' dans le rapport Batshaw!

D'accord avec plusieurs aspects du rapport du comité Batshaw sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil, la Corporation professionnelle des psychologues du Québec trouve cependant ''déplorable'' que le comité n'ait pas jugé utile de ''préciser les objectifs et les méthodes d'intervention des centres de réadaptation''.

Le président de la Corporation, M. Pierre Gendreau, a également déclaré, mercredi, qu'il doutait que les mécanismes proposés par le rapport permettent de limiter au strict minimum, comme on le souhaite, les interventions sociales et judiciaires dans la vie des jeunes. ''Par exemple, dit M. Gendreau, la création des structures administratives contenues dans le rapport alourdiraient davantage la machine actuelle''. De plus, la mise sur pied de ces structures serait prématurée, compte tenu qu'elles doivent être étudiées dans le contexte de l'avant-projet de loi sur la protection de la jeunesse.

Québec est à la recherche d'un filon d'uranium!

(F.D.) — Le ministère des Richesses naturelles effectuera ''dès que la neige sera partie'', des relevés radio - magnétiques sur le territoire du Saguenay, convoité par Ottawa pour y aménager un parc fédéral.

Selon les explications fournies au JOUR cette semaine par le ministre Jean Cournoyer, cette opération devrait permettre au ministère de déterminer si le sous-sol contient de l'uranium.

''J'ai demandé à mes fonctionnaires, a expliqué M. Cournoyer, à qui ils avaient affirmé que ce territoire ne contenait rien en termes de ressources minérales. Ils m'ont répondu qu'ils n'avaient jamais fait de telles affirmations''.

Par ailleurs, l'ancien ministre du Travail, n'a pu confirmer la nouvelle publiée samedi par le JOUR voulant que le premier ministre Robert Bourassa ait déjà fait savoir par téléphone au ministre fédéral Jean Chrétien que le conseil des ministres québécois avait décidé de refuser l'aménagement d'un parc fédéral au Saguenay.

M. Cournoyer est l'un des quatre ministres québécois qui ont manifesté publiquement leur opposition à ce projet fédéral.

$60,000 pour le Comité des malades du Québec

Le Comité provincial des malades, qui regroupe quelque 36 comités de malades chroniques à travers le Québec, organise du 7 au 22 mars une campagne de souscription nationale.

Le comité espère recueillir une somme de $60,000 qui lui permettrait à la fois d'assurer la permanence de son secrétariat et la publication régulière d'un journal destiné aux 45,000 malades chroniques québécois.

On peut faire parvenir sa souscription aux soins du Comité provincial des malades, case postale 70, succursale St-Michel, Montréal.

le labyrinthe

MAL PRIS? Le Jour peut vous aider à vous y retrouver dans le labyrinthe bureaucratique de nos services publics.
ECRIVEZ-NOUS: Le labyrinthe, 387 boulevard Lebeau, ville St-Laurent

Déclarations d'impôt

Les exemptions personnelles

Vous aurez bientôt à remplir vos déclarations d'impôt fédéral et provincial et cela vous posera sans doute quelques problèmes. A titre de service à l'égard de ses lecteurs, Le Jour publiera, d'ici la fin d'avril, les réponses à une série de questions sur la matière, d'après des renseignements fournis par l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Aujourd'hui nous abordons le sujet des exemptions personnelles et voici quelques questions et réponses à ce propos:

Les exemptions personnelles sont des déductions du revenu total avant que l'impôt sur le revenu ne s'applique.

Les exemptions personnelles varient-elles?

Oui, elles dépendent de l'état civil du contribuable, de son âge et du nombre de ses enfants et autres personnes à charge. De plus, au fédéral, elles varient en fonction du taux d'inflation annuel. Il y a aussi des déductions prévues pour les frais médicaux et les dons de charité; elles sont sujettes à certaines limites.

Les exemptions personnelles sont-elles les mêmes pour les fins d'impôt fédéral et d'impôt provincial?

Non, au Québec, il n'y a pas d'exemptions personnelles disponibles pour les enfants à charge âgés de moins de 16 ans au 31 décembre 1975. De plus, le fédéral indexe les exemptions personnelles à chaque année, comme déjà indiqué en 2.

Quelles sont les exemptions personnelles?

Au fédéral:

a. il y a d'abord l'exemption de base de $1,878 pour tous les contribuables.

b. Il y a une exemption spéciale additionnelle de $1,174 aux contribuables âgés de 65 ans au 31 décembre 1975. De plus, les contribuables peuvent déduire la portion non utilisée de l'exemption en raison de l'âge de leur conjoint âgé de 65 ans et plus au 31 décembre 1975.

c. Il y a une exemption additionnelle de $1,644 pour les contribuables qui ont le statut marital, c'est-à-dire pour ceux qui sont mariés ou qui ont droit à un statut équivalent.

d. Il y a une exemption de $352 pour les enfants, petits-enfants, neveux, nièces entièrement à la charge du contribuable et âgés de moins de 16 ans au 31 décembre 1975. L'exemption est de $646 lorsque ceux-ci ont atteint l'âge de 16 à 20 ans au 31 décembre 1975, ou de 21 ans ou plus et dépendants en raison d'infirmité physique ou mentale, ou étudiants à plein temps.

e. Pour la plupart des autres dépendants, l'exemption personnelle maximum est le montant dépensé par le contribuable jusqu'à concurrence de $352 s'ils sont âgés de moins de 16 ans et $646 s'ils sont âgés de 16 ans ou plus au 31 décembre 1975.

f. Il y a aussi une déduction de $50 par mois d'étude pour un étudiant à plein temps au cégep, au collège, ou à l'université. Si cette déduction n'est pas totalement utilisée par l'étudiant, pour réduire son revenu imposable à zéro, la portion non utilisée peut être déduite par la personne qui le soutient. Cette déduction ne s'applique qu'au fédéral seulement.

Au provincial

a. L'exemption de base est de $1,600

b. L'exemption en raison de l'âge du contribuable et de son conjoint se calcule comme au fédéral (voir b ci-dessus), sauf que la déduction est de $1,000 au lieu de $1,174.

c. L'exemption pour les contribuables mariés ou qui ont droit à un statut équivalent est de $1,900.

d. L'exemption en 1975 pour les enfants, petits-enfants, neveux ou nièces entièrement à la charge du contribuable est comme suit:

NIL si l'enfant est âgé de moins de 16 ans au 31 décembre 1975.

$550 si l'enfant a atteint l'âge de 16 à 20 ans au 31 décembre 1975, ou de 21 ans ou plus et dépendant en raison d'infirmité physique ou mentale, ou étudiant à plein temps.

e. Pour la plupart des autres dépendants, l'exemption personnelle est le moindre du montant effectivement dépensé par le contribuable, **ou:**

NIL si le dépendant est âgé de moins de 16 ans au 31 décembre 1975.

$550 si le dépendant a atteint l'âge de 16 à 20 ans au 31 décembre 1975, ou de 21 ans ou plus et dépendant en raison d'infirmité physique ou mentale, ou étudiant à plein temps.

Que veut dire l'expression ''statut marital ou son équivalent''?

Statut marital

Toute personne qui s'est mariée au plus tard le 31 décembre 1975 et qui avait à sa charge en 1975 un conjoint dont le revenu pendant le mariage ne dépassait pas $1,978 au fédéral ($2,400 pour le Québec), a le statut marital.

Statut équivalent

Cette exemption s'applique à toute personne qui était célibataire, divorcée, séparée, ou veuve en 1975 et qui était le soutien d'une personne entièrement à charge sans égard à son âge, parent par le sang, le mariage ou l'adoption et demeurant dans un logement tenu par le contribuable, ou qui était, avec une ou plusieurs personnes, le soutien d'un parent entièrement à leur charge et demeurant dans un logement tenu par elles. Pour conserver le statut de personne à charge, cette personne ne doit pas avoir eu un revenu dépassant $1,978 au fédéral $2,400 pour le Québec) durant l'année. Dans le dernier cas, où plusieurs personnes pourvoient au soutien d'une personne, l'exemption équivalente s'applique seulement s'il a été entendu qu'une seule d'entre elles réclamera une exemption pour la personne à charge.

A noter qu'un homme marié qui n'est pas séparé de sa femme n'a pas droit au statut équivalent, pour aucune raison.

Les formules fournies par le service de l'impôt fédéral et provincial contiennent les renseignements requis pour remplir correctement votre déclaration d'impôt. Veuillez lire attentivement les instructions avant de remplir votre déclaration et vérifiez bien celle-ci avant de l'envoyer. Et surtout, voyez à compléter et à poster vos formules au plus tard le 30 avril.

le sport

Johnny Curry, champion

Cranston se contente d'une quatrième place

GOTEBORG (AFP) - Après avoir remporté les titres européen et olympique cette année, le Britannique John Curry, 26 ans, de Birmingham, a triomphé, hier soir, à Goteborg, devant 5,000 spectateurs, dans les championnats du monde de patinage artistique, à l'issue d'une démonstration éblouissante.

Curry est le quatrième concurrent à réaliser un "triple" la même année: champion d'Europe, du Monde et des Jeux Olympiques. Avant lui, l'Autricien Karl Shafer (1932), l'Américain Dick Button (1948), autorisé à disputer l'épreuve européenne, et le Tchécoslovaque Ondrej Nepela (1972) avaient réussi cet exploit.

Après ce championnat du monde, John Curry , qui vit à New York et s'entraîne à Denver Colorado, abandonnera la compétition pour passer professionnel dans une revue ou bien pour monter un ballet sur glace.

Le Soviétique Vladimir Kovalev a pris le 2e rang, suivi de l'Allemand Jan Hoffman, champion mondial en 1974.

En dépit d'une brillante performance en libres, Toller Cranston n'a pu gagner qu'un rang pour terminer en 4e place, devancant seulement l'Américain David Santee.

"Je ne dirais pas qu'il s'agissait de ma meilleure performance, a dit Cranston, mais j'en étais fier."

Il a été victime du tirage au sort en s'exécutant le premier parmi les meilleurs à la fin du programme.

Ainsi, les juges n'ont pu lui donner des marques très hautes de peur que les patineurs suivants le surpassent, ce qui est arrivé dans le cas de Curry qui a affiché une tenue parfaite.

Cranston a récolté 34 ordinaux et 186.26 points, en comparaison de 13.191.18 par Curry.

C'est la première fois depuis 1973 que Cranston ne terminait pas au 1er rang dans les libres et il a ainsi perdu un rang sur les J.O. d'Innsbruck.

Cranston n'a pas encore pris de décision au sujet de son avenir dans le patinage artistique.

Ted Barton, de Vancouver, à sa première expérience mondiale, a terminé au 16e rang, suivi de Ken Polk, 17e.

Barton a raté deux triples boucles tandis que Polk tombait à deux reprises dans cette figure.

Au classement final des meilleurs, on notait peu de différence avec Curry à 13.191.18; Kovalev à 15.189.84; Hoffman avec 29.187.92 et Cranston avec 34.186.26.

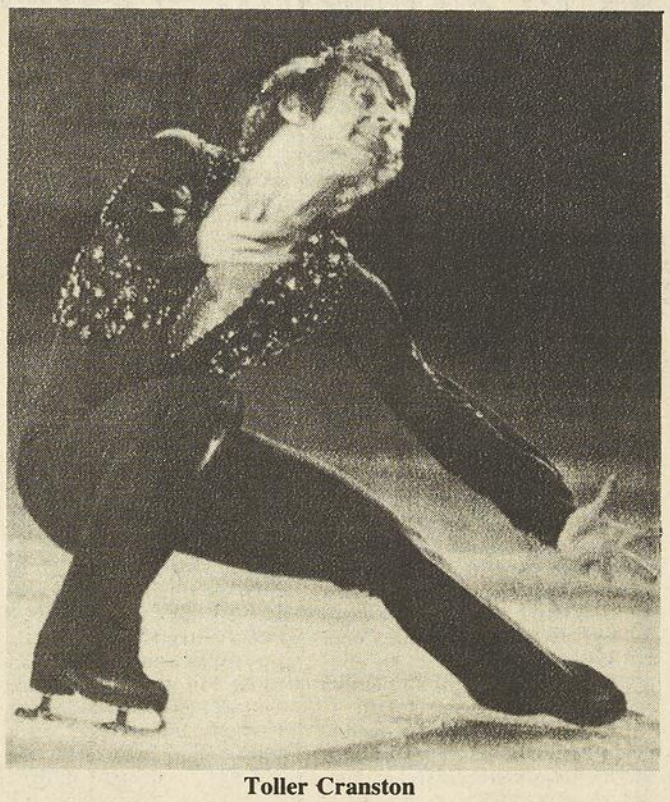

Toller Cranston

Lynn Nightingale a pour sa part affiché une certaine amélioration hier dans les figures imposées.

En effet, elle a pris la 7e place, soit son meilleur rang depuis ses débuts aux championnats mondiaux.

Son amie Kim Alletson a pris le 13e rang. Elle avait terminé au 12e rang dans l'ensemble l'an dernier et Mlle Nightingale, 7e.

Lynn avait terminé 9e aux J.O. d'Innsbruck et Kim, 14e.

Lynn était heureuse de son rang, "car je n'avais pas bien fait à ma première figure imposée l'an dernier, si bien que mon travail est récompensé cette année.

Lynn est tellement encouragée à la suite de ces premiers résultats qu'elle ne doute plus de son avenir, car elle avait laissé poindre une retraite possible si elle ne faisait pas de progrès cette année.

"Ce 7e rang, en comparaison du 18e à Colorado l'an dernier, est vraiment une inspiration et un encouragement pour l'avenir".

Elle espère terminer parmi les cinq premières ici, "tout dépendant de l'ordre de sa présentation en libres. Mes chances seront meilleures si je fais partie du deuxième groupe des patineuses, mais mes rivales sont tellement bonnes que ce sera difficile".

Lynn ne veut pas se fixer un objectif précis en raison de la pression, opinion que partage son amie Kim. Celle-ci a de bonnes chances d'améliorer son rang, car, selon les dirigeants canadiens, elle est celle qui s'est améliorée le plus depuis les J.O.

Danse: confortable avance des Russes

Le couple soviétique Ludmilla Pakhomova et Alexandre Gorchkov, médaille d'or olympique, a confirmé hier, son avance aux épreuves de danse des championnats du monde de patinage artistique de Goteborg grâce à une démonstration éblouissante dans la valse et dans la danse imposée exécutée sur un rythme de rumba.

Les époux, cinq fois champions du monde, ont enregistré 10 classements et 104,32 points, s'assurant ainsi d'une confortable avance sur leurs compatriotes Irina Moiseeva-Andrei Minenkov, champions de l'année dernière, lesquels ont enregistré 23 classements et 100.24 points.

Le couple américain Colleen O'Connor-Jim Mills s'était hissé à la deuxième place après une valse particulièrement bien coordonnée, mais redescendit à la troisième place devant la brillance des Soviétiques en danse imposée. Les Hongrois Chrisztina Tegoczy et Andras Sallay ont d'autre part ravi la quatrième place aux Soviétiques Natalia Linichuk et Gennadie Karponosov.

Chez les Canadiens, Barbara Berezowski et David Porter ont conservé le 9e rang, suivis de Susan Carscallen et Eric Gillies en 10e place.

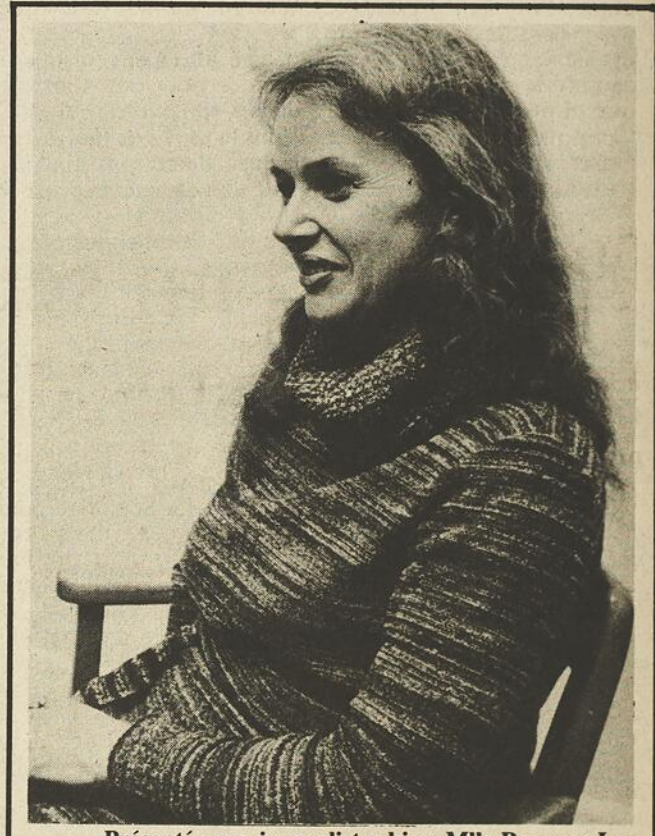

Présentée aux journalistes hier, Mlle Rosanne Laflamme constitue un phénomène peu commun. Privée de l'usage de ses deux jambes et du bras droit, Mlle Laflamme s'est imposée dans une variété de disciplines sportives qui vont de la natation à l'athlétisme et au ski alpin. Une campagne est donc lancée afin que Rosanne représente officiellement les handicappées du Québec lors des Jeux de Montréal cet été et qu'elle soit sélectionnée pour allumer la flamme olympique.

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL

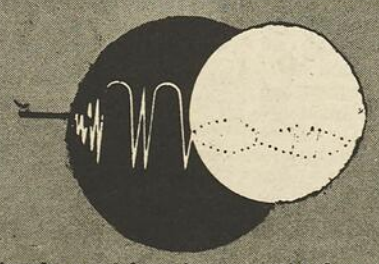

L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler.

Tél: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

Noli France — Air France

Vols A.B.C.
Montréal-Paris-Montréal

Départs: les Samedis et dimanches de mai à septembre 76

Prix: $299 à $369

Location voiture
Hotel
Itinéraire routier etc....

SETA VOYAGES
1176 rue Drummond, Montréal
861-0200 861-3906

BINGO
Golden Girl
$100. par jeu
$16,000. environ à gagner
il suffit d'avoir
CJMS 1280 MONTRÉAL
en tête...

Discrimination envers les marcheurs québécois!

par André Chartrand

Va-t-on en finir avec ces histoires-là un jour? Encore un autre cas de discrimination vient ralentir l'ascension des athlètes québécois vers la domination de leur discipline sur la scène canadienne. Cette fois-ci, ce sont envers nos marcheurs que des "sportmen" anglophones font preuve de mesquinerie.

On croyait depuis quelque temps que ce problème était résolu, que les Canadiens, à l'approche des JO, allaient tous travailler à bien préparer leurs athlètes. Mais, il n'en est rien. Après l'haltérophilie, le judo, l'escrime, l'aviron, la boxe, le water-polo, le handball et le cyclisme, c'est maintenant au tour de la marche athlétique d'être la victime de comportements pour le moins bizarres.

Voilà en quoi cela consiste: il est organisé en fin de semaine à Oshawa, en Ontario, des épreuves de sélection pour le match de marche entre le Canada et le Mexique, match qui en est à sa deuxième édition et qui aura lieu à Mexico les 10 et 11 avril prochains. La distance de ces épreuves est de 10 à 20 kilomètres.

"Normalement, nous explique M. Michel Rose, le président de l'Association des coureurs sur route amateur du Québec, le 10 km est réservé aux juniors (âgés de 19 et 20 ans), tandis que le 20 km est pour les séniors (21 ans et plus). On devrait donc sélectionner quatre juniors et quatre séniors pour l'affrontement Canada-Mexique. Mais les organisateurs en ont décidé autrement puisque les séniors pourront s'inscrire dans l'épreuve du 10 km." Vous me direz qu'il n'y a rien là qui cloche.

Mais il arrive que le Québec possède les meilleurs marcheurs juniors du Canada. En effet, les Pierre Leblanc, Luc Ménard, Herman Beaulieu, Denis Arseneault et Claude Filteau sont parmi les six meilleurs marcheurs canadiens de leur catégorie. Chez les séniors, le Québec ne compte qu'un athlète représentatif, qui est cependant le no 1, Marcel Jobin.

Alors M. Rose s'interroge sur le but recherché par les organisateurs de ces épreuves de sélection. "Ce geste est un véritable coup de jarnac pour nos juniors qui auraient pu acquérir de l'expérience à Mexico. Ils devront concourir contre des séniors maintenant et si bons soient-ils, ils n'auront aucune chance de se classer. A part Marcel Jobin dans le 20 km qui est assuré de sa sélection, je ne vois pas comment nos juniors pourront battre les séniors ontariens.

"Je n'ai jamais vu ça. 10 km, ce n'est pas une épreuve pour les séniors. Aucune compétition ne présente un concours sur cette distance pour les séniors.

"J'ai tout simplement l'impression qu'ils veulent bloquer la sélection de trop nombreux Québécois. Si le 10 km était effectivement réservé aux juniors, nous placerions au moins trois des nôtres. Plus Jobin, nous serions quatre sur huit. Maintenant ..., de dire Rose déçu par la tournure des événements, il ne nous reste plus qu'à subir cette situation décourageante.

"Je ne comprends pas à quoi ils veulent en venir. Le Québec développe les meilleurs marcheurs juniors au Canada, la relève se trouve ici. Ce n'est pas parce qu'on est Québécois qu'il faut nous empêcher de représenter le Canada. C'est révoltant", conclura M. Rose.

A quand un service de sécurité sur les pistes de ski de fond?

par André Chartrand

Les randonnées en ski de fond n'ont pas toujours une fin heureuse. Le témoignage de Rolande Moffet, de St-Agapit, en fait foi.

"Nous étions quatre, partis du centre de ski Far Hills Inn, de Val-Morin, en direction de La Sapinière, de Val-David. A 11/2 mille environ de notre point d'arrivée, un de nos compagnons fait une mauvaise chute et se démet la hanche gauche. L'os de la jambe étant sorti de sa cavité osseuse, il s'avère impossible de le relever sans lui faire endurer les pires souffrances. Il est 13h30. Nous demandons immédiatement du secours dans les deux directions.

"Après une demi-heure d'attente, les secours ne venant pas, l'un de nous se rend à La Sapinière pour apprendre que les équipes de secours partaient du Far Hills. Mais il constate, rendu là, que le Far Hills n'a aucune équipe de secours, pas plus que La Sapinière d'ailleurs. Puis il doit monter au Mont-Plante, à Val-David, à trois milles de l'accident pour y quérir une civière de montagne.

"Pendant ce temps, le blessé souffrait atrocement depuis une heure. Tremblant de froid, nous devions le frictionner constamment pour ne pas qu'il gèle. Finalement, une ambulance se rend au point de départ de la piste, mais les ambulanciers ne sont pas suffisamment équipés pour aller dans la montagne. On fait demander un spécialiste de Ski-secours et une moto-neige à double chenille pour véhiculer le blessé.

"Enfin, le secours arrive vers 16h. Le blessé est demeuré étendu sur la neige pendant deux heures et demie sans pouvoir bouger. Tout cela s'est passé entre deux centres de ski de fond. Est-ce possible?"

Oui, c'est possible. LE JOUR a rejoint les préposés au ski de fond du Far Hills Inn et de La Sapinière pour se faire répondre qu'effectivement, ces deux centres n'avaient pas d'équipe de secours, encore moins de patrouilleurs.

Quant au Mont Plante, il a sa propre équipe de patrouilleurs et il arrive fréquemment qu'elle soit envoyée sur les pistes des centres voisins pour secourir des blessés.

Son propriétaire, M. Yvan Lapointe, nous explique cependant que certaines pistes, telles la Gillepsie ou la Maple Leaf, ne sont jamais patrouillées quand elles ne passent pas sur des terrains appartenant aux centres de ski.

"L'absence de patrouilleurs sur ces pistes constitue un grave problème, explique M. Lapointe. Un jour ou l'autre un fondeur se cassera une jambe et crèvera de froid parce que rien n'aura été prévu pour le secourir. Si le gouvernement peut tracer des pistes, qu'il en assure aussi la sécurité". L'affaire est à suivre.

Sept projets pilotes au Québec

Développement des activités de plein air sur les territoires de l'État

RIMOUSKI (PC) — Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a annoncé la mise en place d'un programme de développement et de gestion, d'activités de plein air sur les territoires de l'État, et qu'à cette fin, sept projets pilotes seront expérimentés au Québec au cours de 1976.

Les territoires pilotes comprennent trois rivières à saumon, soit celles de York et de Dartmouth, en Gaspésie, et la rivière Grande-Trinité, au Lac St-Jean, et quatre territoires de chasse et de pêche.

Un territoire situé dans l'Outaouais couvre 250 milles carrés et affecte dix clubs privés de chasse et de pêche; un autre, dans la région de Montréal, couvre également 250 milles carrés et touche 15 clubs privés; un troisième, dans la région de Québec, a une superficie de 140 milles carrés et touche 16 clubs privés, alors que celui du Bas St-Laurent a 106 milles carrés et touche sept clubs privés.

Les territoires pilotes ainsi décrits seront administrés par des sociétés de gestion à but non lucratif dont les sociétaires seront recrutés par un comité provisoire, ce dernier étant composé de quatre représentants de clubs privés, de quatre représentants d'organismes gouvernementaux et de quatre représentants de corps intermédiaires régionaux.

Le rapport d'étape qui a été soumis à une réunion d'information précise que le ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche a décidé de remplacer progressivement les clubs privés actuels par des organismes plus démocratiques, mieux structurés.

De mouche... à feu!

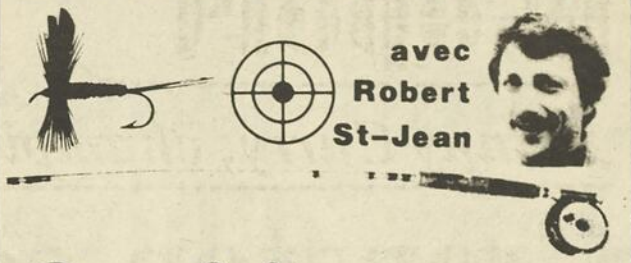

Que faites-vous là tout seul?

Vous avez décidé de faire de la pêche, votre sport favori pour l'été qui vient. Vous possédez un peu d'équipement et vous aimeriez l'améliorer. Cependant vous êtes perplexe devant la multitude des agrès et des types d'équipement. Plein d'espoir sur la longueur et la pesanteur des prises, vous vous demandez où sera l'endroit idéal pour faire de telles captures. Vous apprenez de toute part qu'il y a des lacs qui sont pollués et vous aimeriez savoir si vous capturerez des poissons dans ces endroits, et si oui, pourrez-vous les consommer? Là dans votre salon, des centaines de questions vous viennent à l'esprit, et vous aimeriez bien avoir des réponses, mais que faire?

À ce sujet, la meilleure idée que je puisse vous suggérer, est la suivante: allez de ce pas joindre des rangs d'une des nombreuses associations de chasse et pêche. Quels sont leurs buts, leurs activités, et en quoi cela vous servira-t-il? Voici les réponses:

Leurs buts: conservation — préservation — restauration — éducation. Si vous réfléchissez et considérez bien ces quatre buts, vous verrez que chacun d'entre eux forme un maillon d'une chaîne dont fait partie la pêche. Mieux encore, pour faire de la pêche aujourd'hui comme demain, il faut beaucoup plus qu'un coffre bien rempli, et une demi-douzaine de cannes!

Leurs activités: compte tenu des buts à poursuivre, chaque association développe son propre programme d'activités, et enseigne différentes disciplines. Parmi celles que l'on retrouve le plus souvent il y a: la sécurité dans la maniement des armes à feu (PESMAF) — la survie en forêt — montage de mouches artificielles — cours de lancer à la mouche — concours de pêche — interprétation de cartes topographiques — utilisation de la boussole — cours de conservation.

Les cours sont donnés par des professeurs qualifiés. Ces professeurs sont des membres de l'association, et donnent bénévolement de leur temps pour parfaire la théorie et la pratique de leurs concitoyens en ces matières. Je trouve ces activités fort enrichissantes et à point pour quiconque veut pratiquer un sport de plein air. De plus, joindre une association c'est se greffer à 65,000 sportifs de tous les coins du pays.

Le prix: le prix du membership varie selon les associations. La cotisation annuelle se situe entre $2 et $5.

A quelle association appartiendrez-vous? À ce sujet, vous pouvez contacter la Fédération québécoise de la faune. Vous serez alors dirigé vers l'association de votre région. Pour ce faire, écrivez ou appelez à: Fédération québécoise de la faune, 6424, St-Denis, Montréal, Québec, téléphone: 271-3579.

Note: demain, je vous entretiendrai sur les règlements de la pêche sportive édition 1976-77. Nous élaborerons sur les limites, les zones et l'ouverture de la pêche à la truite.

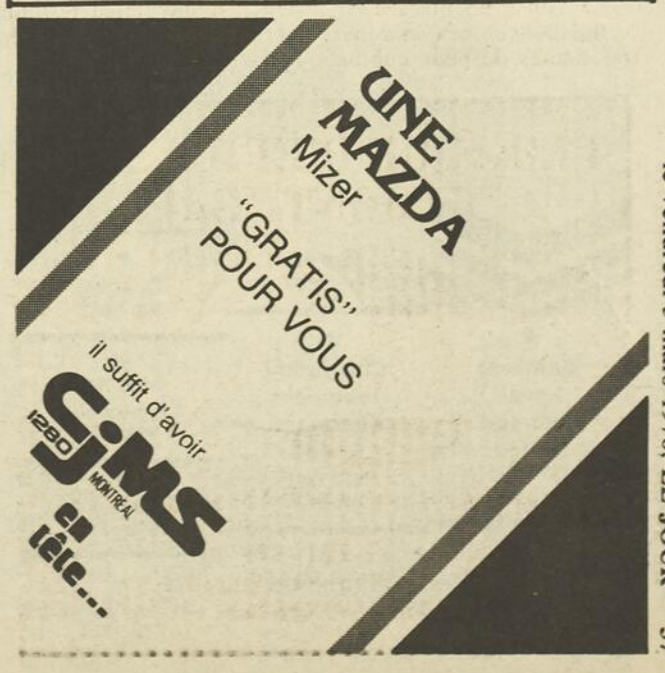

A Jonquière

3,000 jeunes aux 4e Jeux d'hiver du Québec

par Normand Delisle

JONQUIÈRE (PC)— Jako, le sympathique lièvre qui est l'emblème des 4e jeux d'hiver du Québec, accueille aujourd'hui le premier contingent des quelque 3,000 athlètes venus participer à cet événement, à Jonquière.

D'ici le dimanche, 14 mars prochain, tous ces jeunes représentant les 18 régions sportives du Québec, se disputeront la victoire dans 18 disciplines différentes, sous le signe de l'amitié et de la fraternité.

Le lièvre Jako, mascotte des Jeux de Jonquière, les invite d'ailleurs à se mettre "au boulot" et tentera de leur communiquer, au cours de ces compétitions, l'entrain qui caractérise la population de la région-hôtesse, le royaume du Saguenay.

On dit que ce lièvre souriant est bien représentatif des Jeux puisqu'il regroupe les qualités de la population saguenéenne: énergie, vivacité, vigueur. Ses couleurs: le vert et le gris, soit les mêmes couleurs que celles portées aux Jeux par les athlètes du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La ville-hôtesse, Jonquière, qui compte maintenant plus de 65,000 habitants depuis son union avec ses jumelles Arvida et Kénogami, n'a rien négligé pour maintenir la haute réputation d'hospitalité qui a toujours marqué le Saguenay.

Plus de deux milliers de bénévoles travaillent à rendre possible ce rendez-vous d'athlètes et assurent le sérieux de cet événement sportif annuel.

Cette participation massive de la population permet de maintenir le budget des Jeux à $600,000, ce qui permettra vraisemblablement l'auto-financement de l'événement.

Les gouvernements provincial et municipal ont fourni environ $500,000 de la somme requise, mais une souscription populaire auprès des marchands et de la population a permis de recueillir $209,000. Cette somme est considérée comme un succès d'autant plus grand que la région connaît des difficultés économiques aiguës.

Sports

Tout comme lors des Jeux précédents, 18 sports seront pratiqués aux Jeux de Jonquière, dont 16 serviront à déterminer le classement final des régions.

Les deux autres, la boxe et le saut en ski, sont inclus au programme à titre de démonstration.

Les sports d'hiver tiennent une large part puisque les athlètes seront confrontés en ski de fond, ski alpin, patinage de vitesse, curling, raquette, sauts en ski, ballon sur glace et patinage artistique.

Les autres sports inclus au programme sont des sports d'intérieur non-inscrits aux Jeux d'été: ballon-volant, badminton, lutte olympique, escrime, karaté, ballon-panier, ping-pong, haltérophilie et judo.

De plus, un comité relevant de l'organisation des Jeux a été mis sur pied afin de mettre en branle une brochette de loisirs socio-culturels.

Les athlètes et la population en général seront invités à des ateliers de création, expositions d'oeuvres artistiques, soirées bavaroises et canadiennes, et même à un feu de joie.

Le thème du Comité organisateur est d'ailleurs sans aucun équivoque: Jonquière, c'est un coin de paradis.

Québec

C'est la région de la ville de Québec qui avait surpassé les 17 autres régions au classement général lors des Jeux d'hiver de 1975, qui s'étaient déroulés à Rimouski.

Les athlètes de la vieille Capitale avaient effectué une véritable razzia au niveau des médailles et des points obtenus.

Toutefois, les représentants Québécois auront un adversaire de taille cette année: la région-hôtesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean, troisième au classement général l'an dernier.

Les "Jeannois" entendent bien bénéficier du fait qu'ils sont "chez eux" pour reconquérir la première place qu'ils avaient obtenue en 1974, aux 2e Jeux d'hiver de Saint-Georges de Beauce.

L'Abitibi-Témiscamingue, une autre région où les sports nordiques sont pratiqués sur une grande échelle, pourrait elle aussi batailler jusqu'à la fin pour l'obtention de la première place, estiment les commentateurs sportifs qui suivent les Jeux de près.

Mais pour les perdants comme pour les gagnants, le mot d'ordre de l'Olympisme demeure le même: l'important, c'est de participer.

Crise du baseball

Nouvelle rencontre prévue aujourd'hui

NEW YORK (AP) - Les négociateurs des propriétaires et des joueurs se rencontrent aujourd'hui dans le but d'en venir à une entente en vue d'un nouveau contrat de travail, mais les deux parties semblent encore aussi éloignées qu'à la première de leurs 24 réunions. Le gros point est de savoir si l'Association des joueurs peut en venir à une entente impliquant tous ses membres avec les proprios.

L'union soutient qu'une entente sur la clause de réserve pourrait être soumise aux cours de justice par une minorité de joueurs, tandis que les proprios prétendent que l'union a la responsabilité de prendre ce risque dans l'intérêt d'un nouveau contrat de travail.

A la suite de la décision de l'arbitre Peter Seitz en décembre dernier, tout joueur n'ayant pas un contrat à long terme peut devenir agent libre au cours des deux prochaines années.

Les joueurs sont heureux de cette situation, mais ont quand même offert une période de six ans avant d'exiger leur liberté dans l'intérêt de tout le monde.

Cependant, les proprios s'en sont tenus à leur offre de liberté au bout de 10 ans.

John Gaherin, représentant des proprios, soutient que l'union doit d'abord s'assurer que tous les joueurs soient engagés avant la solution des règlements de la clause de réserve.

Eh bien voici...

S'il s'en trouve encore parmi vous qui pensent faire oeuvre utile en achetant des spaghettis en boîte et de la cire à chaussure "pour supporter nos athlètes olympiques, moi je les supporte...", continuez, c'est beau. De toute façon, il y a tellement de compagnies qui se sont affiliées au mouvement depuis un an que ça ne changera pas grand-chose à vos habitudes de consommation.

Mais, en remplissant votre panier olympique, ayez une bonne pensée pour les "amateurs" à travers le monde. Il y en a au moins un à Montréal présentement qui pense justement à vous...

Et justement hier il nous parlait de vous en termes à peine voilés. Il nous a dit: "Oui, je tiens beaucoup à remporter la médaille d'or aux Jeux de Montréal cet été, parce que vous savez, par la suite...le "public relations", "money"... "marketing"..." et là-dessus il a esquissé à votre intention un grand sourire.

Il s'appelle Dwight Stones. Il est Américain et se classe présentement au premier rang des sauteurs en hauteur du monde. D'ailleurs, il est si en avance sur les autres sauteurs internationaux qu'on ne lui prévoie pas de véritable concurrent aux Jeux de Montréal.

Depuis quelques semaines, il a haussé la barre à 7'61/2", ce qui constitue pour le moment une barrière quasi inhumaine. Je dis bien pour le moment car il y a quelques années, le seuil des sept pieds était considéré comme l'apanage exclusif des sauteurs à la perche.

Et ce soir, la plèbe pourra le voir à l'oeuvre au Forum à l'occasion de la rencontre d'athlétisme Grande-Bretagne-Canada à laquelle il a été invité à titre gracieux et aussi comme attraction de premier ordre.

Et il le sait très bien.

Et ceux d'entre vous qui s'imaginent que Claude Ferragne ou Robert Forget, les meilleurs sauteurs québécois, vont lui faire vraiment une chaude lutte, en seront quittes pour une profonde désillusion. D'autre part, ceux qui s'imaginent que Stones, à l'instar de l'haltérophile Alexeev, s'éprendra de la foule montréalaise et choisira leur belle ville pour établir une nouvelle marque mondiale, en seront également quittes pour une belle déception.

Si Stones est à Montréal cette semaine, c'est qu'il avait quelques jours libres sur son calendrier et que ceux qui s'occupent de ses affaires lui ont conseillé fortement de venir reconnaître les lieux de son prochain grand triomphe. De plus, la compétition importante à son horaire aura lieu la semaine prochaine à New York où se tiendront les championnats de la National Amateur Athletic Association... donc question de se garder en forme, il a accepté de venir, moyennant le paiement de ses petites dépenses personnelles, donner la réplique à Ferragne et Forget.

Stones, avouons-le, donne un super-spectacle et vaut à lui seul le prix d'entrée au Forum. Depuis plus d'un an, on se l'arrache à prix d'or un peu partout à travers le monde pour qu'il vienne chauffer les sauteurs locaux.

Recordman mondial peut devenir une occupation fort lucrative, Stones l'a compris et profite pleinement de ses meilleures années. Et comme le veut la tendance actuelle, il ne rejoindra pas les rangs des professionnels une fois sa médaille d'or en poche. Tout comme les meilleurs skieurs olympiques, il sait que le circuit professionnel ne pourra rivaliser avec l'argent à gagner en gardant son statut d'amateur pour quelques olympiades.

Et puis, il y a un certain mythe de pureté rattaché au statut d'amateur, un mythe soigneusement entretenu par le Comité international olympique. Sous le couvert de frais de dépenses et de déplacements, un athlète de la trempe de Stones peut se montrer aussi exigeant qu'un Bobby Orr ou qu'un Fred Lynn qu'on crucifie s'ils ne produisent pas. Stones, lui, ne sera pas hué s'il ne donne pas sa pleine mesure ce soir...il est amateur.

Et, par définition, il saute "pour le sport et la gloire de son pays".

Jean-Marc Desjardins

pour vous abonner au JOUR

Montréal, Laval, Rive-sud, St-Jean (Iberville) 331-8961
Sorel 742-3328
Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Arvida 543-1290, 545-0139
Rimouski 723-5616
Granby 469-3580
Sept-Iles, Port-Cartier 968-5044
Alma 662-5673
Québec 658-8920, 626-6925
Baie Comeau, Hauterive 589-5017
St-Hyacinthe 773-1951

AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE LTÉE

Vente et service

5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320

Le concessionnaire Peugot le plus courtois sur la Rive-Sud.

Les Montréalais sont les bienvenus également

La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!

PEUGEOT

hockey

Ligue nationale

Section Patrick

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phi.	64	40	10	14	279	175	94
Isl	64	34	17	13	242	151	81
Atl.	66	27	30	9	206	198	63
Ran.	64	23	34	8	214	265	54

Section Smythe

Chi.	65	26	21	17	195	191	69
Van.	64	25	27	12	216	219	62
St.-L.	64	23	31	10	196	228	56
Minn.	65	18	43	4	160	244	40
K.C.	63	12	41	10	151	267	34

Section Adams

Bos	63	41	11	11	251	179	93
Buff	64	35	18	11	266	191	81
Tor.	66	30	25	11	246	223	71
Calif.	67	23	36	8	207	231	54

Section Norris

Mtl.	**66**	**47**	**9**	**10**	**274**	**143**	**104**
L.A.	66	31	28	7	213	221	69
Pitt	65	28	26	11	272	246	67
Dét.	65	20	36	9	169	247	49
Wash	65	8	48	9	180	318	25

Mercredi

Vancouver 3, Rangers 3
Détroit 3, Atlanta 2
Montréal 4, Californie 2
Boston 5, Los Angeles 3
Toronto 4, St-Louis 1

Hier

Vancouver à Islanders
Philadelphie à Kansas City
Chicago à Buffalo.

Les compteurs

	B	A	P
Lafleur, Mont.	42	56	98
Clarke, Phi.	29	65	94
Barber, Phi.	38	54	92
Mahovlich, Mont.	30	62	92
Larouche, Pitt	38	48	86
Pronovost, Pitt	43	41	84
Sittler, Tor.	35	47	82
Perreault, Buff.	34	47	81
D. Potvin, Isl	26	52	78
Trottier, Isl	25	53	78

Association mondiale

Section canadienne

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Winn.	67	44	21	2	288	208	90
Qué.	62	38	20	4	274	233	80
Cal.	64	33	27	4	242	222	68
Edm.	68	23	40	5	229	288	51
Tor.	62	17	40	5	264	319	39

Section est

Cinn.	64	30	33	1	241	267	61
N.-A.	64	27	31	6	201	230	60
Clev.	63	26	32	5	213	222	57
India.	63	24	36	3	185	198	51

Section ouest

Hou.	62	40	22	0	252	210	80
Phoe.	62	32	24	6	233	206	70
S.D.	63	30	29	4	240	220	64

Mercredi

Cincinnati 4, Cleveland 3
Edmonton 6, Calgary 4

Hier

N.-Angleterre à San Diego
Cincinnati à Indianapolis
Québec à Calgary

	B	A	Pts
Tardif, Qué.	**56**	**56**	**112**
Nilsson, Win.	35	68	103
Hull, Win.	39	60	99
Hedberg, Win	46	49	95
S. Bernier, Qué.	**31**	**61**	**92**
Cloutier, Qué.	**46**	**42**	**88**
Ftorek, Pho.	30	57	87
Bordeleau, Qué.	**28**	**52**	**80**
Lacroix, SD	21	60	81
Ullman, Edm.	30	49	79

L.J.M.Q.

Mercredi

Québec 4, Sorel 6
Sherbrooke 14, Shawinigan 1

Hier

Shawinigan à Montréal
Sorel à Hull
Laval à Cornwall

Aujourd'hui

Shawinigan à Québec
Sorel à Sherbrooke
Trois-Rivières à Chicoutimi

Division Ouest

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
x-Sher	64	46	12	7	459	254	98
Corn.	65	34	22	9	324	252	77
Mont.	62	31	24	7	288	244	69
Hull	66	27	33	6	281	298	60
Laval	65	21	38	6	276	325	48

Division est

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Qué.	64	35	22	7	296	261	77
T.-R.	64	31	28	5	331	311	67
Chic.	62	25	25	12	305	320	62
Sorel	65	25	30	10	280	333	60
Shaw	63	9	50	4	233	483	22

x-champion

Compteurs

Locas, Chic.	74	67	141
Marsh, Sher.	69	72	141
Dalpe, T.-R.	58	78	136
Sharpley, Hull	56	71	127
Bossy, Laval	67	53	120
Brassard, Corn.	61	57	118
Dupont, Mont.	60	56	116
Simpson, Sher.	49	64	113
David, T.-R.	49	59	108
Deblois, Sor.	54	49	103
Boudreau, Chic.	41	57	98
Turcotte, Qué.	46	50	96
Vautour, Laval	40	55	95

(téléphoto-PC)

Mary Goodwin, 15 ans, ne peut jouer avec l'équipe de water-polo de son école à Hamilton, même si on lui donne la permission de pratiquer avec celle-ci. Parce que c'est une équipe de garçons, de dire la direction.

(téléphoto-PC)

Le boxeur Chris Clarke d'Halifax, gagnant d'une médaille d'or aux Jeux panaméricains, blessé dans un accident "bête" sous une douche la semaine dernière, voit ainsi compromises ses chances de participer aux Jeux olympiques de Montréal.

Cassius est l'homme de Dieu et du Concorde

PARIS (AP) — Cassius Clay, champion du monde des poids lourds, est arrivé à Paris à l'occasion de la publication de son autobiographie.

Interrogé sur ses intentions de vote aux prochaines élections présidentielles américaines, il a déclaré: "Je suis l'homme politique de Dieu. Je ne suis pas un démocrate ou un républicain je ne vote pas pour un président".

Cassius Clay a tenu également à faire l'éloge du "Concorde".

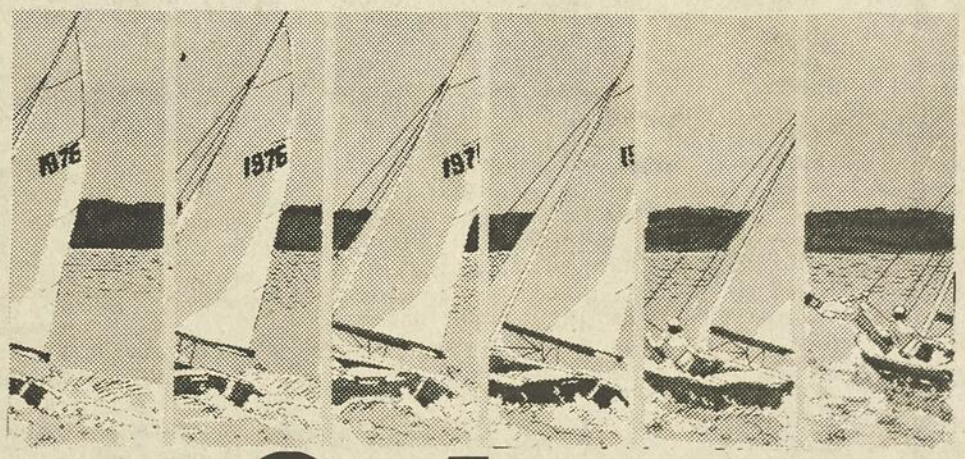

Salon nautique '76

• En vedette Jérôme Lemay le soir à 20h sam. & dim. après-midi à 15h

- Des centaines de bateaux
- Des milliers d'accessories
- Centre d'information nautique
- Centre de la voile olympique
- Fédérations nautiques québécoises
- Garderie d'enfants des aliments FBI Ltée.

PLACE BONAVENTURE 27 FEV. — 7 MAR.

Tous les jours: 12:00 à 22h30 — Ven. 27 fév. 17h à 22h30 — Dim. 7 mars 12h à 21h
Adultes $2.50 — Enfants $1.00

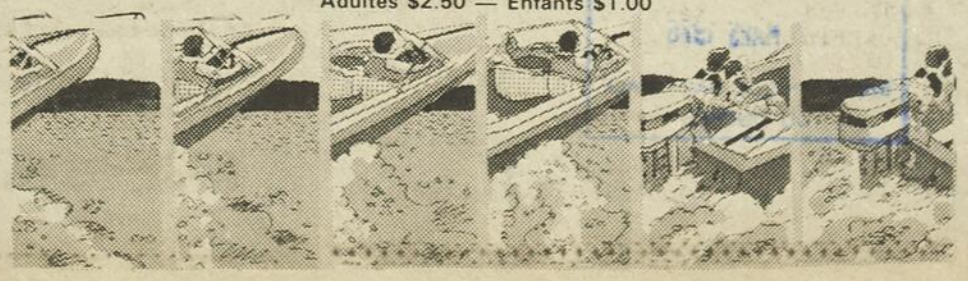

COUPON D'ABONNEMENT

JE DESIRE RECEVOIR 'LE JOUR' PAR COURRIER.

Ci-joint mon chèque d'abonnement de $ _____

Nouvel abonnement ☐
Renouvellement ☐

$18 pour 3 mois
$32 pour 6 mois
$60 pour 12 mois
Edition du samedi seulement
$15 pour 12 mois

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ code postal _____

Aucun abonnement n'est remboursable

LE JOUR 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, 331-8961

Si vous aimez les livres... ... si vous êtes adhèrent à un club littèraire...

et... si vous ne savez plus où les mettre

100 modèles vitrés

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES VOUS OFFRE

SUPERPOSABLES · JUXTAPOSABLES · DÉMONTABLES
ACCORDABLES · ÉTROITS · LARGES · PROFONDS · HAUTS

...et une infinité de combinaisons par simple pose... sans fixation

POUR VOTRE INFORMATION :

1 cm = 0.39 pouce
ex : 20 cm = 7.87 pouces
ainsi
30 cm = 11.81 pouces
38 cm = 14.96 pouces
20 cm = 7.87 pouces
25 cm = 9.84 pouces

STANDARD VITRÉES

7 HAUTEURS
6 LARGEURS
2 PROFONDEURS :

20 et **25** cm

Profondeur hors tout : 20 cm
Profondeur utile : 16.5 cm
Hauteur utile entre les rayons : 25 cm

Profondeur hors tout : 25 cm
Profondeur utile : 21.5 cm
Hauteur utile entre les rayons : 25 cm

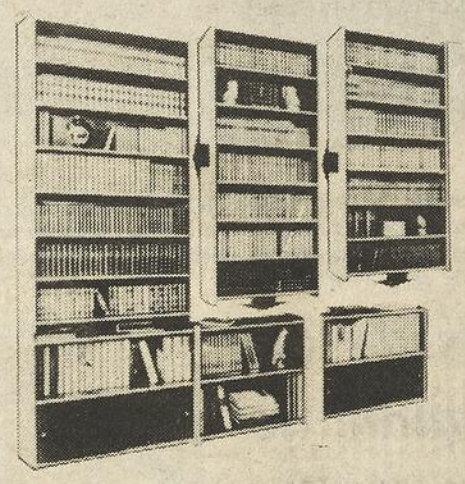

Comment SUPERPOSER : Tous nos modèles de **mêmes largeurs**, de profondeurs et hauteurs différentes peuvent être posés l'un sur l'autre **sans aucune fixation.**

Comment JUXTAPOSER : Tous nos modèles de **mêmes profondeurs**, mais de hauteurs et largeurs différentes peuvent être juxtaposés **sans aucune fixation.**

EN GRANDE PROFONDEUR

SPÉCIALEMENT conçues pour servir de base à tous nos modèles standard ou pour très gros volumes, encyclopédies, livres d'art, disques, etc.

5 HAUTEURS 6 LARGEURS
2 PROFONDEURS :

30 et **38** cm

Profondeur hors tout : 30 cm
Profondeur utile : 26.5 cm
Hauteur utile entre les rayons : du bas : 36 cm ; autres : 33 cm.

Profondeur hors tout : 38 cm · Profondeur utile : 34.5 cm
Hauteur utile entre les rayons : du bas : 36 cm ; autre : 33 cm

Vous y trouverez aussi, et à des prix imbattables

UN DÉPARTEMENT SUR MESURES

Tous les bois - vernis - cirés - stratifiés

— Devis gratuit rapide • Délais d'exécution courts et tenus —

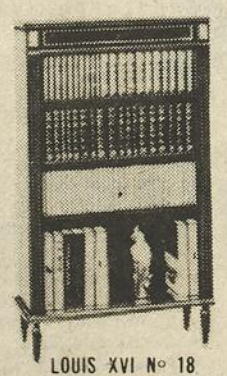

LOUIS XVI N° 18
H. 140 - L. 78 - Prof. 32.5

RUSTIQUE N° 20
H. 156 - L. 98 - Prof. 32

ATP 21

LA MAISON DE L'EDUCATION

10485 BOULEVARD SAINT-LAURENT

OU DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

REÇU LE
17 MARS 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

BON POUR CATALOGUE **GRATUIT**

Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHÈQUES VITRÉES *100 modeles contenant tous details, hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, meubles, prix, demande de devis, etc.*

M. _____

à _____

_____

ou appelez le

384-4844

RÉPONDEUR AUTOMATIQUE
(même la nuit et les jours feriés)